



L'Opus Dei

Thomazo, Renaud

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.com

MYSTÈRES



RENAUD THOMAS

L'OPUS DEI

LAROUSSE

MYSTÈRES



RENAUD THOMAZO

L'OPUS DEI

LAROUSSE

Renaud Thomazo est historien et éditeur. Il a codirigé chez Larousse *Français ! Notre histoire, nos passions* (2003) et participé à de nombreux ouvrages : *Journal de la France de 1900 à nos jours*, 1999 ; *les Grandes Énigmes de l'Histoire de France* (2004) ; *les Sociétés secrètes* (2005)... Il est également l'auteur de « *Mort aux bourgeois !* », sur *les traces de la bande à Bonnot* (collection « l'Histoire comme un roman », 2007, rééd. 2009).

Dans la même collection :

Emmanuel Thiébot
Les Francs-Maçons

Farid Aueur
Le Ku Klux Klan

Jean-Baptiste Rendu
Les Templiers

© Larousse 2009

ISBN : 978-2-03-584198-8

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de la nomenclature et/ou du texte contenus dans le présent ouvrage, et qui sont la propriété de l'Éditeur, est strictement interdite.

Mystères

l'opus dei

renaud thomazo

LAROUSSE

PREMIÈRE PARTIE

L'AMOUR DU TRAVAIL BIEN FAIT

Une canonisation record

L

e dimanche 6 octobre 2002, une foule innombrable rassemblant près de 500 000 personnes affluait place Saint-Pierre à Rome pour assister aux cérémonies célébrant la canonisation de saint Josémaria Escriva de Balaguer, fondateur de l'Opus Dei, « l'Œuvre de Dieu ». Parmi les fidèles, nombreux étaient ceux qui venaient d'Espagne, mais également du Chili, d'Équateur, d'Argentine... autant de pays où l'Œuvre est particulièrement bien implantée. Le Vatican pouvait à bon droit se féliciter d'une telle ferveur populaire et du succès de cette journée que la presse du monde entier suivait avec une attention particulière. Car le nouvel impétrant dans le martyrologe de l'Église catholique romaine n'est pas n'importe qui, et certainement pas le plus irréprochable des aspirants à la sainteté, à en croire ses détracteurs qui ont toujours été nombreux, sans doute tout autant que ses admirateurs et ses fidèles. L'homme, il est vrai, ne laissait pas indifférent et, quoique mal connu, traînait derrière lui une double réputation : celle d'un saint homme pour les uns, dont la canonisation était la juste récompense d'une vie exemplaire inlassablement consacrée à la promotion de la foi chrétienne ; celle d'un personnage énigmatique et secret pour les autres, fondateur d'une association de laïcs devenue prélature personnelle de l'Église et dont la rapide et, parfois, troublante ascension s'est toujours accompagnée des rumeurs les plus sulfureuses. N'a-t-on pas surnommé l'Opus Dei la « sainte Mafia » ?

La volonté de Jean-Paul II

Une telle réputation aurait sans doute dû inciter la curie romaine à plus de prudence. Tout indique pourtant que Jean-Paul II a pesé de toute son autorité pour que le procès soit mené avec la plus grande célérité, afin peut-être de couper court aux suspicions en accueillant au plus vite Josémaria Escriva de Balaguer parmi les saints de l'Église

catholique. Ce faisant, il ne fit toutefois qu'accroître les doutes, car le procès en canonisation du fondateur de l'Opus Dei compte aujourd'hui encore parmi les plus rapides de l'histoire. Disparu en 1975, Josémaria Escriva de Balaguer voyait sa cause introduite auprès de la Congrégation pour les causes des saints dès février 1981, soit le délai le plus court qu'il était possible d'obtenir (cinq ans) selon les dispositions du code de droit canon alors en vigueur, celui de 1917. Ne dit-on pas que la vertu principale des saints est la patience ? C'est souvent en décennies, voire en siècles que se mesure le délai nécessaire pour compter parmi les bienheureux puis les saints. La procédure il est vrai est longue et complexe, même si elle sera entre-temps raccourcie par Jean-Paul II qui souhaita la simplifier.

La première étape du procès consiste en l'établissement d'un dossier dans lequel un « postulateur de la cause », qui fait office d'avocat, rassemble les témoignages en faveur du candidat. Dans le cas d'Escriva de Balaguer, plus de 6 000 lettres furent adressées à la Congrégation pour les causes des saints, émanant du monde entier et signées par un très grand nombre d'hommes d'Église (certains avancent que le tiers de l'épiscopat mondial écrivit pour témoigner des vertus du fondateur de l'Opus Dei). Après approbation de la Congrégation et accord du pape, pouvaient alors s'ouvrir, à Rome et à Madrid, deux procès « sur la vie et les vertus de M^{gr} Escriva de Balaguer ». Six années de travail – ce qui constitue un délai relativement bref en pareille matière – et des centaines de sessions et d'auditions aboutissaient, en 1987, à la rédaction de la *positio*, un exposé de 6 000 pages présentant une « étude sur l'héroïcité des vertus » de Josémaria Escriva de Balaguer. Soumise à la Congrégation pour les causes des saints, la *positio* fut acceptée et, en avril 1990, Jean-Paul II promulguait un « décret portant déclaration des vertus héroïques du Serviteur de Dieu Josémaria Escriva de Balaguer ». Rien n'empêchait plus le fondateur de l'Opus Dei d'accéder à la béatification, sinon la reconnaissance d'un miracle, conformément aux dispositions du droit canonique. Les postulants de la cause proposèrent la guérison inespérée d'une carmélite, survenue en 1976. Ce miracle fut reconnu comme tel et bien sûr attribué sans difficulté à

l'intercession d'Escriva de Balaguer, lequel était très officiellement déclaré bienheureux le 17 mai 1992 lors d'une cérémonie présidée par Jean-Paul II place Saint-Pierre à Rome. C'était l'occasion de chanter les louanges d'un chrétien qui avait donné, sa vie durant, « l'exemple d'un héroïsme vécu dans les circonstances les plus ordinaires : dans la prière constante ; dans la mortification ininterrompue, comme le battement du cœur ; dans la présence de Dieu continue, capable d'atteindre les sommets de l'union avec Dieu au milieu même du tumulte du monde et dans l'intensité d'un travail sans relâche ».

Une béatification précipitée

Ce procès en béatification ne passa pas inaperçu et suscita de violentes polémiques ; Josémaria Escriva de Balaguer devenait bienheureux sans beaucoup d'enthousiasme sinon parmi ses fidèles. Mais la majorité des chrétiens semblait insatisfaite ; la trop grande rapidité avec laquelle l'affaire avait été menée ne laissait pas de surprendre. Des voix s'élevaient, laïques ou religieuses, pour s'indigner que la biographie du prêtre espagnol ait pu être établie de manière critique et irréfutable en si peu de temps, d'autant qu'il était de notoriété publique que l'homme était ambigu, secret. Des zones d'ombre assurément persistaient dans son existence, qui auraient mérité un éclairage que peut-être on avait préféré ne pas faire. Les quelques biographies déjà publiées étaient des hagiographies qui n'abordent aucun des aspects troubles du fondateur de l'Opus Dei. Son Œuvre de Dieu a grandi dans l'Espagne franquiste comme elle a pris ses aises dans le Chili de Pinochet ; elle a été secouée par des scandales politico-financiers... Peut-être aurait-il été souhaitable d'attendre un peu pour en apprendre plus.

On protesta surtout contre une instruction jugée bâclée et partisane, dont la *positio* trahissait les manquements. Tout procès de cette nature implique la présence, auprès du défenseur de la cause, d'un promoteur de la foi devant se faire « l'avocat du diable » et apporter la contradiction. Il est manifeste que dans le procès en béatification du fondateur de l'Opus Dei, la part de ce promoteur de la foi fut pour le moins modeste. Mais il y avait pire. Un examen attentif de la *positio* en

révèle facilement les faiblesses et montre que les quatre-vingt-douze témoins entendus lors des deux procès étaient dans leur grande majorité des partisans convaincus de Josémaria Escriva de Balaguer, et pour beaucoup d'entre eux proches ou membres de l'Opus Dei. À commencer par les deux plus fidèles compagnons de Balaguer, Alvaro del Portillo et Javier Echevarria, qui lui succéderont successivement à la tête de l'Opus Dei. Il apparaît clairement que leur témoignage, tout entier à la gloire de celui qu'ils appelaient « le Père », prend le pas sur tous les autres et oriente la *positio*. La cause manifestement était parfaitement entendue...

Quant aux témoins, pourtant nombreux, qui auraient pu contrarier cette évidente volonté de béatifier au plus vite Josémaria Escriva de Balaguer, ils ont purement et simplement été écartés. Ainsi, son ancienne secrétaire, Maria del Carmen Tapia, qui aura passé dix-huit ans dans les rangs de l'Opus Dei avant de la quitter non sans difficulté, et qui mieux que quiconque a pu connaître Escriva de Balaguer, a vu son témoignage rejeté sans appel. Tout aussi troublant le cas du prêtre anglais Vladimir Felzmann, l'un des meilleurs connaisseurs de l'Opus Dei puisqu'il en fut membre de 1959 à 1982 et fut longtemps très proche du « Père » : il ne fut même pas entendu, pas plus que d'autres dont on savait pertinemment qu'après avoir fréquenté l'Opus Dei ils formulaient à son encontre des critiques très vives. De quel poids véritable pouvaient espérer peser ces personnes ? Dans un procès en béatification, malgré une très laborieuse procédure qui pourrait paraître sans faille, seule compte l'unité de l'Église réunie dans la célébration des vertus de l'un des siens. Nul n'oserait menacer cette unité, et moins encore s'opposer à la volonté du souverain pontife dont l'infaillibilité ne peut être remise en cause.

Le « saint de l'ordinaire »

La controverse, la polémique, l'indignation même de certains ne pouvaient donc empêcher le déroulement d'un processus dont l'issue semblait jouée à l'avance. Josémaria Escriva de Balaguer toutefois n'était élevé qu'au rang de bienheureux de l'Église, première étape vers la sanctification. Là encore, le droit canon est exigeant, on

connaît des bienheureux qui ne sont jamais devenus saints. Mais, pour le fondateur de l'Opus Dei, les choses allaient une fois de plus être menées de façon anormalement rapide.

Jean-Paul II, on le sait, s'était fait le champion du martyrologe de l'Église. À lui seul il a consacré pas moins de 1 339 bienheureux et 482 saints, un record dans l'histoire de la chrétienté. Rien d'étonnant donc dans la sanctification de Josémaria Escriva, sinon, comme l'ont remarqué bon nombre de vaticanistes, la rapidité et la superficialité de l'enquête. Première étape de la procédure canonique : attribuer au candidat à la sainteté un second miracle, ce qui fut fait avec la guérison inexplicable d'un médecin espagnol, le docteur Nevado, souffrant d'une radiodermite chronique, une maladie incurable qui aurait disparu par l'intercession du bienheureux Josémaria Escriva dont il portait une photographie sur lui et qu'il ne manquait jamais d'implorer pour obtenir une possible guérison. En décembre 2001, Jean-Paul II approuvait le décret de la Congrégation pour les causes des saints authentifiant le miracle que, de son côté, la communauté scientifique observait pourtant avec la plus grande perplexité... Rien n'empêchait plus la canonisation de Josémaria Escriva de Balaguer, qui était célébrée le 6 octobre 2002. Devant une foule impressionnante, en présence de 50 cardinaux et de plusieurs centaines d'évêques, le Saint-Père faisait l'éloge du « saint de l'ordinaire ».

Un éloge qui insistait sur les vertus chrétiennes du nouveau saint, c'est la règle du genre, mais qui restait en revanche très discret sur ce que celui-ci avait accompli. Saint Josémaria Escriva de Balaguer a été un pieux personnage intensément pénétré du mystère de Dieu, certes, mais il fut également le prêtre fondateur d'une communauté chrétienne au statut original, devenue en quelques décennies seulement une formidable machine de guerre au sein même du Vatican, une « prélatrice personnelle » – la seule à ce jour – qui demeure mal connue et qui a accumulé sur elle toutes les rumeurs et tous les fantasmes. L'aventure de l'Opus Dei, qui a commencé en 1928 en Espagne, est tout entière celle d'un jeune prêtre solitaire convaincu

de la nécessité de vivre chaque jour la perfection évangélique.

*Genèse***J**

osémaria Escriva de Balaguer voit le jour le 9 janvier 1902 à Barbastro, en Aragon, dans une famille aisée de commerçants. Il est le deuxième de six enfants entourés de l'affection d'une mère très pieuse, doña Dolores. Rien ne distingue Josémaria des autres enfants, il n'est ni plus jovial ni plus taciturne que ses camarades. Il présente, en revanche, d'indéniables dispositions intellectuelles. Son enfance aurait été insouciant si elle n'avait été assombrie par les disparitions successives de ses trois sœurs cadettes puis, en 1915, par la faillite du commerce paternel, obligeant les Escriva à déménager à Logroño, en Castille. Le goût de l'étude et de la méditation sera sans doute pour Josémaria un moyen de fuir le lourd fardeau de cet échec et de ces deuils familiaux.

Les ambitions d'un jeune prêtre

À Logroño, il commence de suivre les cours du séminaire dès 1918, année où semble se dessiner sa vocation religieuse. La légende entretenue par ses hagiographes veut que cette vocation lui soit apparue clairement un matin d'hiver. Alors qu'il marchait dans la neige, il aperçut l'empreinte d'un pied nu. C'était celle d'un carme déchaux (ou déchaussé), un moine qui n'avait pas hésité à vivre pleinement l'austère discipline de sa règle malgré la rigueur hivernale. Le jeune Josémaria, âgé tout juste de seize ans, vit dans cette empreinte un signe, un appel à suivre le chemin que Dieu traçait pour lui.

Après avoir achevé ses années de lycée à Lérida, il intègre en septembre 1920 la faculté de droit de l'Université pontificale de Saragosse, l'une des meilleures du pays. Il y suit également les cours du séminaire San Carlos, où sa vocation religieuse se conforte et son tempérament s'affirme. Jeune et brillant étudiant, Josémaria Escriva

se voit en effet confier en partie la direction du séminaire, ce qui laisse entrevoir sa capacité à diriger, à organiser, à rassembler autour de lui, autant de dispositions qui s'affirmeront bientôt. Muni de sa licence de théologie, il peut alors partir pour Madrid afin d'y poursuivre ses études. C'est là que le 28 mars 1925 il est ordonné prêtre.

Durant deux années, don Josémaria exercera son apostolat dans différentes paroisses, au village de Perdiguera, non loin de Saragosse, puis dans les faubourgs de Madrid. Mais ses ambitions ne sont pas celles d'un simple curé de paroisse. Le jeune prêtre est un intellectuel, et il n'a de cesse d'approfondir sa formation théologique sans négliger l'étude du droit et la préparation de son doctorat. Le voici donc à Madrid où il est nommé recteur du *real patronato de Santa Isabel*, en même temps qu'il dispense des cours à l'École de journalisme *El Debate*. C'est à ce moment de sa vie que Josémaria Escrivá de Balaguer pose la première pierre de l'édifice auquel il consacrera toute sa vie. Le 2 octobre 1928, il fonde l'Opus Dei.

La préhistoire de l'Opus Dei est mal connue, Escrivá de Balaguer ayant lui-même toujours refusé d'en parler ouvertement, se contentant de préciser dans un entretien accordé en 1967 : « Je n'ai eu, et je n'ai d'autre aspiration qu'accomplir la volonté de Dieu : permettez-moi de ne pas entrer dans le détail des commencements de l'œuvre – que l'amour de Dieu me faisait pressentir dès l'année 1917 –, car ces débuts sont intimement liés à l'histoire de mon âme et appartiennent à ma vie intérieure. » Le 2 octobre 1928, Escrivá de Balaguer fait une retraite chez les paulistes de la rue García de Paredes. C'est là, dans la chambre où il est en prière, qu'il « voit » l'Opus Dei alors que résonnent non loin les cloches de Notre-Dame-des-Anges. On n'en saura pas plus, et peu importe après tout car, à cette époque, l'Opus Dei n'est encore rien, pas même une association, simplement une idée partagée bientôt avec quelques proches, une ambition et une conviction plutôt qu'un projet rigoureusement planifié. Le nom même d'« Opus Dei » n'existe pas encore. La petite histoire, invérifiable, veut que ce soit son confesseur qui en soit à l'origine au début de l'année 1930, quand il lui demande : « Alors, comment va cette œuvre de

Dieu ? »

Le travail, c'est la sainteté

En fondant l'Opus Dei, Escriva a un dessein précis, ambitieux et exigeant : vivre pleinement la foi chrétienne, marcher dans les pas du Christ sur le chemin de la sainteté sans quitter son existence ordinaire. Voilà ce qu'il pressentait de ce que Dieu attendait de lui et dont il a désormais l'intime conviction. Son ministère sera tout entier voué à cette tâche : rassembler le plus grand nombre de chrétiens et les inviter à devenir des saints dans leur vie quotidienne, à faire de leur travail, de leur activité professionnelle un apostolat. Pour le jeune prêtre madrilène, la sainteté n'est pas réservée à une infime minorité de personnalités exemplaires. C'est la vocation de chaque chrétien d'être appelé à la sainteté, et il peut y parvenir en vivant les préceptes des Évangiles chaque heure du jour sur son lieu de travail. L'argumentaire théologique qui doit conforter cette conviction est vite trouvé : dans la Genèse tout d'abord, qui rappelle que Dieu créa l'homme pour travailler ; le travail est donc une faveur divine plutôt qu'une punition. Dans la vie de Jésus ensuite, qui exerça un métier ; il était charpentier à Nazareth... Escriva exposera à maintes reprises dans des entretiens cette conviction que l'amour du travail est aussi l'amour de Dieu : « L'esprit de l'Opus Dei recueille la très belle réalité, oubliée pendant des siècles par nombre de chrétiens, que tout travail, digne et noble dans l'humain, peut se convertir en labeur divin. Au service de Dieu, il n'est pas de métier inférieur : ils sont tous de grande importance. Pour aimer Dieu et le servir, il n'est pas nécessaire de faire des choses exceptionnelles. Le Christ demande à tous les hommes sans exception qu'ils soient parfaits comme son Père céleste est parfait. Pour la grande majorité des hommes, être saint suppose de sanctifier leur travail, de se sanctifier dans leur travail, de sanctifier les autres avec le travail, et aussi de trouver Dieu sur le chemin de leurs vies. »

L'œuvre que Josémaria Escriva de Balaguer entrevoit ne sera pas un nouvel ordre religieux, il l'imagine plutôt comme une fraternité de compagnons souhaitant vivre le même idéal, qu'ils soient prêtres ou

laïcs. Des compagnons, il n'en manque pas dans cette Madrid où il côtoie chaque jour des étudiants catholiques. La légende, invérifiable, prétend qu'il en aurait rassemblé douze – douze apôtres ? –, parmi lesquels Isidoro Zorzano, Pedro Casciaro, José Luis Muzquiz, José María Hernández Garnica, Ricardo Fernández Vallespín ou encore Alvaro del Portillo qui, par la suite, prendra sa succession à la tête de l'Opus Dei. Un autre étudiant les rejoint, Miguel Fisac, qui les quittera après quelques années de route commune. Fisac deviendra un architecte de renommée mondiale, et se montrera particulièrement critique sur la véritable personnalité d'Escriva lors de son procès en béatification. Son témoignage, qui aurait pu être précieux pour l'instruction, sera écarté... Aucun récit n'est jamais venu éclairer avec précision cette préhistoire de l'Opus Dei. La date, toujours évoquée, du 2 octobre 1928, reste un mystère, mais il faut un début à toute entreprise. La réalité est davantage dans une lente maturation du projet et une progressive agrégation de compagnons se ralliant au projet d'Escriva.

En 1932, Josémaría Escrivá de Balaguer est installé à Madrid, rue Martínez Campos. Sa mère et sa sœur Carmen l'ont rejoint, vivent avec lui et ont fait du logement familial un foyer qui accueille les étudiants qui se sont liés au jeune prêtre. Avec eux, il ouvre l'année suivante un premier centre dans un appartement de la rue Luchana. Ce centre, baptisé DYA, *Derecho y Arquitectura* (« droit et architecture »), peut s'assimiler à une sorte de cours privé mêlant les préoccupations universitaires et les considérations religieuses. Escrivá n'a jamais fait mystère du sens véritable qu'il attribuait aux initiales DYA qui signifiaient également et surtout *Dios y Audacia*, « Dieu et audace ». L'année suivante, Escrivá ouvre une première résidence étudiante où il installe un oratoire, et cette fois encore l'entreprise du jeune prêtre bénéficie de la bienveillance de l'évêque de Madrid. La création de DYA marque véritablement la naissance de l'Opus Dei, qui a désormais évolué du projet spirituel vers la fondation d'une première institution.

Faire face au « péril laïc »

Le parcours du père Escriva jusqu'à présent demeure anodin dans une Espagne catholique qui ne manque ni de séminaristes ni de théologiens. Son projet d'Opus Dei n'est pas non plus d'une grande innovation, l'Église catholique romaine ayant tout au long de son histoire connu des expérimentations émanant de fidèles souhaitant vivre leur foi autrement. L'époque est d'ailleurs propice : depuis le milieu du XIX^e siècle, l'Église livre un véritable combat contre le modernisme, qu'elle condamne en réaffirmant l'intangibilité du dogme qu'elle croit menacé par une modernité peu chrétienne. Ce faisant elle suscite des interrogations et favorise, malgré elle, l'éclosion en son sein de mouvements libéraux préoccupés par la question sociale. Dans cette lutte, Rome a beau se battre à coup d'encycliques, le Saint-Siège ne peut freiner cet élan qui voit des chrétiens de plus en plus nombreux prendre leurs distances avec une Église figée dans ses rites. Un avertissement sans frais lui est adressé en 1905 depuis la France, qui adopte la loi de séparation des Églises et de l'État...

Le rigorisme des autorités vaticanes ne peut donc empêcher l'expansion du catholicisme social, et sans doute le projet du fondateur de l'Opus Dei aurait-il pu s'inscrire dans ce vaste mouvement qui participe de l'évolution de l'Église catholique. Mais, on le voit bien, Josémaria Escriva de Balaguer n'est guère préoccupé du sort des ouvriers ou des paysans, moins encore de faire évoluer les pratiques de l'Église. Seuls l'intéressent les étudiants qui sont la future élite de la société espagnole. Son caractère comme sa formation intellectuelle expliquent qu'il n'envisage d'abord d'entraîner sur le chemin de la « sainteté ordinaire » que des étudiants, c'est après tout le milieu qu'il connaît le mieux et où il a le plus de chances de rassembler des compagnons susceptibles de vivre l'aventure de son Œuvre. Des « compagnons » plutôt que des « camarades », c'est là un aspect capital de l'Opus Dei. Son fondateur n'est pas seulement un jeune prêtre enthousiaste et volontaire, il est également un homme extrêmement pieux tourmenté par l'évolution de l'Église dans une Espagne qui vit des jours critiques. L'Opus Dei voit en effet le jour dans une période cruciale de l'histoire espagnole, et dont le drame à venir expliquera ce que sera bientôt cette Œuvre de Dieu.

Dans ces années 1930, la situation de l'Église en Espagne est loin de ressembler à celle qui prévaut dans la France laïque. Pilier spirituel, politique et en partie économique du régime monarchique, ayant la mainmise sur le système éducatif, l'Église espagnole est l'héritière d'une histoire qui l'a rendue aussi austère qu'inapte aux changements, imperméable aux évolutions et fort peu sujette à l'autocritique. Elle est donc depuis longtemps la cible d'attaques violentes de la gauche républicaine comme des syndicats et des anarchistes. Ainsi, les émeutes sanglantes survenues à Barcelone en juillet 1909 et qui ont dégénéré en pillages et profanations d'églises et de couvents annonçaient-elles les fureurs antireligieuses à venir. L'avènement de la République en 1931 voit inévitablement resurgir la question religieuse avec plus de virulence que jamais, opposant les catholiques fervents défenseurs d'une Église séculaire arc-boutée sur ses privilèges, et les anticléricaux, qui pensent leur heure venue pour instaurer une société laïque. Institution du mariage civil et légalisation du divorce, suppression des crucifix dans les salles de classe... autant de réformes audacieuses qui heurtent la sensibilité du clergé.

Sans doute a-t-il manqué à la jeune République espagnole un peu de prudence dans sa politique de laïcisation de la société, et peut-être aurait-elle dû accepter un peu de ce catholicisme social qui s'est développé ailleurs. En exacerbant les passions elle a creusé plus encore le fossé déjà profond qui sépare l'Espagne catholique et les partisans d'une république sans Dieu. Josémaría Escrivá de Balaguer appartient à ce clergé espagnol menacé par le « péril laïque ». Profondément affecté par cette politique antireligieuse, il comprend que son Œuvre de Dieu peut s'avérer un instrument efficace de préservation de la foi dans une société civile ébranlée par les menées anticléricales, mais pour l'heure il ne peut que s'abandonner aux événements auxquels son destin et celui de l'Œuvre vont être désormais intimement liés.

Le drame espagnol

Le drame depuis si longtemps annoncé éclate dans la nuit du 17 au 18 juillet 1936 avec le coup d'État, le *pronunciamiento*, du général

Sanjurjo, lancé depuis le Maroc espagnol. Il ne faut que quelques heures pour que le soulèvement gagne Séville et s'étende en Andalousie avant de rapidement gagner la Navarre, la Castille, les Asturies, la Galice... Mais c'est l'échec. La détermination des républicains empêche l'armée de s'emparer de Madrid et de la Catalogne ; le pays est bientôt scindé en deux camps prêts à s'affronter. Dans Madrid, le père Escriva est aux premières loges des événements. Le centre de l'Opus Dei est en effet installé désormais rue Ferraz, qui donne sur la caserne de la Montaña que les insurgés républicains prennent d'assaut le 19 juillet. Depuis ses fenêtres, le père Escriva peut apercevoir les combats. Son sort, comme celui de tous les ecclésiastiques, est des plus périlleux, mais son désir de vivre la sainteté au quotidien ne l'incline toutefois pas à connaître le martyre. Ce que tout le monde pressentait va désormais se jouer : la fureur anticléricale qui couvait ne peut plus être contenue dans les zones républicaines. Les massacres perpétrés, longtemps remis en cause, sont bel et bien réels, prêtres et religieux sont pourchassés et un grand nombre d'entre eux sont exécutés sommairement. Escriva choisit de se cacher pour échapper à une mort presque certaine.

À peine née, et encore modeste, l'Opus Dei cesse d'exister, sinon dans l'esprit de son fondateur et de ses compagnons. Don Josémaría demeure plusieurs semaines caché chez sa mère avant de trouver un refuge plus sûr rue Sagasta puis dans un asile psychiatrique de *Ciudad Lineal*, dirigé par un médecin qu'il connaît et où il se fait passer pour un patient. Après quelques semaines, nouveau refuge à la légation du Honduras qui jouit de l'immunité diplomatique. Escriva y demeure de nombreuses semaines avant d'obtenir un certificat qui fait de lui un employé de la légation. Cette relative sécurité lui permet de reprendre contact avec des membres de l'Œuvre et d'envisager de quitter Madrid pour passer dans la zone nationaliste. Il lui faut pour cela faire un détour par la France. En octobre 1937, il arrive à Valence, où des membres de l'Opus avaient été envoyés peu avant le déclenchement de la guerre civile. Puis il se rend à Barcelone, d'où il peut préparer sa fuite. En décembre, il passe la frontière avec la principauté d'Andorre et atteint la France. Rien de plus facile désormais que de rejoindre la

zone nationaliste via Irun puis Pampelune, où il est accueilli au palais épiscopal. Enfin, c'est l'arrivée à Burgos. La guerre bien sûr se poursuit, mais les événements tournent à l'avantage des nationalistes. Surtout, Josémaría Escrivá de Balaguer est définitivement en sécurité puisque Burgos est devenue, depuis septembre 1936 rien de moins que la capitale du gouvernement du général Franco, nouvel homme fort d'un régime qui est en passe d'imposer son autorité sur l'Espagne encore en guerre et qui a déjà été reconnu très officiellement par l'Italie de Mussolini, l'Allemagne de Hitler, le Portugal de Salazar et... le Vatican.

Durant ces deux années de danger, le père Escrivá n'a jamais cessé de se préoccuper de son Œuvre, qu'il a tenté de maintenir et a continué d'animer en écrivant régulièrement à ses amis, qu'il encourage à persévérer dans leur foi et dans le chemin qu'ils ont choisi de suivre ensemble. Ce qui a été maintenu sous le boisseau peut désormais resurgir au grand jour, d'autant mieux qu'à Burgos se retrouvent, outre une grande partie des autorités ecclésiastiques acquises au nouveau régime, tous ceux qui espèrent bien satisfaire leurs ambitions politiques et sociales dans la nouvelle Espagne qui se prépare. On comprend que l'entregent du père Escrivá et son charisme déjà éprouvé vont trouver à Burgos des oreilles attentives et des soutiens précieux. Entravé par la guerre civile, l'essor de l'Opus Dei va pouvoir reprendre grâce à l'activisme de son fondateur qui n'a, malgré les épreuves, jamais abandonné son projet. Surtout, l'histoire tragique dont il est le témoin et en partie l'acteur évolue dans son sens.

« Chemin »

Le charisme d'Escrivá, bien réel selon tous ceux qui l'ont connu, ne réside pas seulement dans sa piété profonde et dans son inébranlable conviction de répondre à la volonté divine en créant l'Opus Dei. Il s'exprime également dans un livre, devenu depuis la « bible » de l'Opus et dont la genèse reste mal connue. Ce livre, c'est *Camino* (« chemin »), un ouvrage que certains prétendent avoir été écrit avant la guerre civile et paru en 1934 sous le titre de *Considérations spirituelles*. C'est possible, mais la première édition vraiment officielle

de *Chemin* est datée de 1939, à Valence, et si une version l'a précédée, le texte a été évidemment remanié et en partie réécrit pendant son séjour à Burgos. L'ouvrage, considéré par tous les membres de l'Opus Dei comme le chef-d'œuvre du fondateur, est quelque peu déroutant. Il propose une succession de 999 maximes, sentences, réflexions, que l'auteur invite son lecteur à « méditer calmement ». Ce sont, écrit-il, « des choses que je te dis à l'oreille, en confidence d'ami, de frère, de père. Et ces confidences, Dieu les écoute. Je ne te raconterai rien de nouveau ». Ces 999 considérations se répartissent en 46 chapitres : Caractère, Direction, Prière, Sainte Pureté [...] Appel, l'Apôtre, l'Apostolat, Persévérance.

Pourquoi ce chiffre étonnant de 999 ? Des interprétations ont été avancées, sans apporter de réponse satisfaisante ou du moins définitive. 999 serait le chiffre inversé de 666, nombre de la bête de l'Apocalypse ; Escriva lancerait alors avec *Chemin* un livre de combat. La tradition symboliste et numérologique permet peut-être d'approcher l'intention du père Escriva, qui en bon théologien n'ignorait pas les Pères de l'Église et leur interprétation de la Bible, et notamment la valeur capitale attribuée au nombre 153, considéré comme le nombre de la perfection du Christ. Or les six permutations circulaires du nombre 153 donnent : 153, 315, 531, 315, 135 et 513, ce qui permet les deux sommes suivantes : $153 + 315 + 531 = 999$ et $315 + 135 + 513 = 999$! Nous abandonnons au lecteur le soin de poursuivre cette passionnante étude du symbolisme des nombres afin de reprendre notre exposé, mais il est évident que Josémaria Escriva de Balaguer n'a pas achevé *Chemin* à la 999^e maxime faute d'inspiration pour en rédiger une millième...

La première de ces 999 maximes donne le ton de l'ensemble de l'ouvrage : « Que ta vie ne soit pas une vie stérile. – Sois utile. – Laisse ton empreinte. – Que rayonne la lumière de ta foi et de ton amour. Efface, par ta vie d'apôtre, la trace visqueuse et sale qu'ont laissée les impurs semeurs de haine. – Et embrase tous les chemins de la terre au feu du Christ, que tu portes dans ton cœur. » Rien de très différent ici de ce qui se lit communément dans ce genre d'ouvrage, et ce n'est pas

médire du fondateur de l'Opus Dei qu'estimer que le style littéraire est assez convenu. Plus importants sont ces mots assénés dès la première sentence : « trace visqueuse et sale », « impurs semeurs de haine ». Tout *Chemin* est plein de cette peur malade, obsessionnelle de l'impureté qui confine à la « détestation passionnée » de l'immondice. Instruit dans sa foi selon les préceptes les plus rigoureux du dogme, le père Escriva est naturellement marqué par la crainte du péché originel, mais il éprouve pour la souillure une aversion qui ne laisse pas de surprendre. Plus loin on peut lire : « [...] Sans charité, la pureté reste inféconde, et ses eaux stériles transforment les âmes en un borbier, en un marécage immonde qui exhale des miasmes d'orgueil », ou encore : « N'oublie pas que tu es... la boîte à ordures. – C'est pourquoi, si le divin Jardinier te choisit, s'Il te décape, te nettoie..., et s'Il place en toi des fleurs magnifiques..., ni les parfums ni les couleurs qui parent ta laideur ne doivent te rendre orgueilleux. – Humilie-toi ; ne sais-tu pas que tu n'es que la poubelle ? » (592). *Chemin* ne doit toutefois pas se lire comme un incessant appel à la pureté pour lutter contre la chair forcément corrompue. Il est avant tout un catéchisme délivrant des préceptes de vie aux membres de l'Opus Dei, et des thèmes parfaitement clairs émergent de cette énumération de recommandations spirituelles.

Les préceptes exigeants de *Chemin* sont de toute évidence adressés à une certaine élite désireuse de mener les autres : « Tu ne seras pas un chef, si tu ne vois dans la masse qu'un escabeau où te hausser. – Tu seras un chef, si tu as l'ambition de sauver toutes les âmes. (32) » « Tu as, crois-tu, beaucoup de personnalité : tes études – tes recherches, tes publications –, ta position sociale – ton nom –, tes activités politiques – les charges que tu occupes –, ton patrimoine..., ton âge, bref, tu n'es plus un enfant !... C'est justement pour tout cela que tu as besoin, plus que d'autres, d'un directeur qui veille sur ton âme. (63) » Un chapitre entier, le 15^e, est tout entier consacré à l'étude et fait de *Chemin* un livre destiné aux futurs responsables et dirigeants plutôt qu'aux ouvriers : « Critiquer, détruire, ce n'est pas difficile : le dernier des manœuvres sait planter sa pioche dans la noble et belle pierre d'une cathédrale. – Construire, voilà l'œuvre qui requiert des maîtres.

(456) » Les appels d'Escriva à l'humilité sont incessants, mais il s'agit d'une humilité morale, chrétienne, qui n'est jamais synonyme de l'humble condition qui est celle du paysan ou de l'ouvrier à qui *Chemin* ne s'adresse pas. Et à ces chrétiens d'élite il faut un chef, lequel ne peut être qu'un prêtre comme le répète Escriva : « Aimer Dieu et ne pas vénérer le prêtre... c'est impossible. (74) »

Lire *Chemin*, c'est déjà en apprendre beaucoup sur ce que deviendra l'Opus Dei telle que Josémaria Escriva la conçoit, c'est également percevoir tous les reproches qui lui seront adressés par la suite. Le vocabulaire martial, souvent guerrier de l'auteur, ses incessantes exhortations à la virilité comme à la pénitence qui endurent les âmes bien trempées résonnent comme un troublant écho aux discours fascistes de l'époque. *Chemin* est un bréviaire où la foi catholique la plus dogmatique, la plus rigoureuse, est mise au service d'une entreprise de redressement spirituel, et c'est fort opportunément à cela que l'on travaille dans les cabinets de la Burgos franquiste !

Pour le *Caudillo*, la guerre civile est une occasion qu'il faut saisir pour insuffler dans la péninsule une contre-révolution non seulement politique, économique et sociale, mais également culturelle et religieuse. Sans préjuger de l'issue de la guerre, Franco est d'ores et déjà conforté dans son ambition de renouer avec l'orthodoxie séculaire de la très catholique Espagne. Et le clergé espagnol dans sa grande majorité s'est bien sûr rangé dès le début sous l'oriflamme franquiste, par la voix de l'évêque de Salamanque, qui dès les premiers jours faisait paraître une lettre pastorale dans laquelle l'intervention militaire y était applaudie comme une salutaire et divine « croisade contre le communisme ». C'est à cette croisade que prétend participer Josémaria Escriva de Balaguer, à sa façon, et l'Opus Dei est toute indiquée pour devenir le très discret foyer qui formera des cadres chrétiens capables de soutenir l'œuvre de « redressement moral » qui sera bientôt entreprise. Le chemin de la sainteté ordinaire qu'Escriva prêche sans relâche s'accommode sans mal apparemment avec les théories de l'homme nouveau : « Sois fort. – Sois viril. – Sois homme. – Et puis... sois ange », peut-on lire dès les premières pages de *Chemin*.

Mais ces mots, c'est vrai, étaient déjà ceux de l'apôtre Paul dont Balaguer semble s'être largement inspiré : « Veillez, soyez fermes dans la foi, soyez virils, soyez forts » (Cor. 16, 13).

Chemin restant avant toute chose un recueil de considérations spirituelles, il n'est pas ouvertement un livre de propagande, même si son contenu traduit sans ambiguïté ce désir de former des chrétiens de la plus pure orthodoxie, supérieurs aux autres et capables d'indiquer sa voie au troupeau forcément égaré. Le succès, s'il n'est pas immédiat, est tout de même rapide et considérable. À Burgos, le Père n'a pas ménagé ses efforts pour prendre des contacts, élargir les rangs de son Œuvre de Dieu qui a la bénédiction des autorités. La guerre civile a failli ruiner ses efforts, mais la victoire maintenant annoncée des franquistes est une aubaine qui va permettre à l'Opus Dei de prendre son essor. Escriva ne le cache pas, qui écrit dans *Chemin* : « La guerre ! – « La guerre a, me dis-tu, une finalité surnaturelle que le monde ignore : pour nous, la guerre a été... » – La guerre est le plus grand obstacle dressé sur le chemin facile. – Et pourtant, il nous faudra l'aimer, comme le religieux aime ses disciplines. (311) »

Premiers statuts

À

peine les combats ont-ils cessé que Josémaria Escriva de Balaguer est de retour à Madrid. Les locaux de la rue Ferraz ont été détruits dans les bombardements mais la volonté du Père est intacte, si bien que l'Opus Dei trouve très vite à se reloger, en septembre 1939, rue Jenner. Nul ne sait combien ils sont à se rassembler autour du Père, mais son inlassable prosélytisme a porté ses fruits au-delà de toute espérance, et sans doute sont-ils plusieurs dizaines à former les rangs de l'Œuvre qui désormais peut croître sans risque. Ce succès, Josémaria Escriva l'expliquera en 1940 : « l'Œuvre a grandi grâce à la prière ; grâce à ma prière (et à mes misères) qui, aux yeux de Dieu, force à l'accomplissement de sa volonté ; grâce aussi à la prière de beaucoup d'âmes – prêtres et laïcs, jeunes et vieux, sains et malades – auxquelles j'ai recouru, certain que le Seigneur les écoutait, afin qu'elles prient pour une intention précise, que j'étais seul à connaître au début. Avec la prière, la mortification et le travail de ceux qui viennent avec moi. Voilà quelles ont été nos grandes et uniques armes pour la lutte. »

Une hérésie devenue « pieuse union »

Les relations entretenues par le Père avec les évêques espagnols ont permis que l'Opus Dei ouvre des centres en plusieurs lieux, et don Escriva peut toujours compter sur la bienveillance des autorités ecclésiastiques. Il sait toutefois que son entreprise a besoin d'un statut qui lui permettrait de trouver sa place dans la structure hiérarchique de l'Église catholique romaine. Une reconnaissance officielle serait un pas de plus dans le chemin de cette association de chrétiens aspirant à la sainteté ; l'Église catholique, de par son histoire, est ainsi faite que ceux qui n'y ont pas une place clairement identifiée et reconnue sont à tout moment suspects de mysticisme, voire pire...

Et de fait, dans Madrid qui se reconstruit, l'Opus Dei n'a pas toujours bonne presse, ou du moins est-elle en butte à l'incompréhension de certains qui s'étonnent du chemin si particulier que don Escriva et ses compagnons s'évertuent à poursuivre. Dans l'Espagne très catholique plus qu'ailleurs, ceux qui empruntent des voies nouvelles, mal connues, ont tôt fait d'être taxés d'hérésie... Les douleurs de la guerre civile sont encore brûlantes, les tensions vives et le clergé madrilène encore meurtri du drame qui s'est joué. Chacun compte ses ouailles et certains voient d'un mauvais œil l'étrange entreprise de don Escriva, soupçonné d'embrigader des étudiants dans une spiritualité néfaste. Cette quête obsessionnelle de la sainteté du fidèle dans une vie faite de pénitence, de prière et d'obéissance aux commandements, plutôt que l'adoration des saints livrés à la dévotion populaire, c'est ce qu'en leur temps prêchaient les premiers protestants ! Les critiques s'accumulent donc pour devenir une véritable campagne menée contre l'Œuvre. On ne parle pas d'hérésie, mais déjà on évoque le sectarisme de cette Opus Dei mal comprise, les parents des étudiants qui la fréquentent sont alarmés par les rumeurs qu'on leur distille, et les coreligionnaires du père Escriva ne sont pas les derniers à mettre en garde leurs paroissiens contre un prêtre dangereux dont il se dit qu'il pourrait bien être une sorte d'Antéchrist. Le Saint-Office (lointain héritier de l'Inquisition) sera saisi par des âmes aussi charitables qu'anonymes qui prétendent qu'un des centres de la *Obra* est plein de signes cabalistiques, voire sataniques, qu'on y pratique des rites diaboliques et que l'oratoire y est elliptique ! L'Université, de son côté, prévient ses étudiants et les exhorte à se tenir éloignés de cette hérésie. La rumeur enfle tant que bientôt Josémaria Escriva de Balaguer ne peut se rendre à Barcelone qu'incognito tant il redoute d'être arrêté. On accuse même l'Opus Dei de... franc-maçonnerie, dans une controverse qui s'achève en procès. L'argument du tribunal qui déboute l'Œuvre est peu banal : les membres de l'Opus Dei respectent le célibat et pratiquent la chasteté, ils ne peuvent donc être francs-maçons !

Les quelques témoignages sur cette époque émanent tous d'admirateurs et d'hagiographes du Père, il convient donc d'atténuer

le prétendu péril que semble avoir couru l'Œuvre, même s'il est vrai qu'elle a suscité beaucoup de malveillance et plus encore de suspicion. Si elle parvient à surmonter l'orage sans encombre, c'est parce que le père Escriva bénéficie du soutien indéfectible de l'évêque de Madrid, don Leopoldo Eijó y Garay, qui s'emploie à faire taire les rumeurs. Pour clarifier aux yeux de tous ce qu'est l'Opus Dei, il est le premier à en préciser la nature au sein de l'Église. Le 19 mars 1941, il en approuve officiellement l'existence en l'érigeant en « pieuse union ». Conformément au droit canon, une pieuse union est une simple association de fidèles laïcs, à laquelle bien sûr des clercs et des religieux peuvent participer, qui vivent dans le siècle en vaquant à leurs occupations professionnelles normales tout en se proposant d'accomplir « des œuvres de piété et de charité ». L'appartenance à une pieuse union n'exige pas de ses membres qu'ils formulent des vœux ni qu'ils se constituent en une quelconque communauté. Ils sont en revanche placés sous l'autorité de l'« ordinaire du lieu », à savoir, pour l'Opus Dei, de l'évêque de Madrid.

Ce premier statut officiel de l'Œuvre, aussi modeste soit-il, est une victoire pour son fondateur. Escriva en effet s'est constamment soucié d'être reconnu par sa hiérarchie. Ses détracteurs affirmeront qu'il a toujours « intrigué et manœuvré » pour cela, la reconnaissance le mettant à l'abri des accusations. Érigée en pieuse union, l'Opus peut continuer de croître : à Valence, puis Barcelone, Saragosse, Valladolid, Séville, des centres ouvrent leurs portes et accueillent les premières femmes membres de l'Opus Dei, apparemment cantonnées à des tâches subalternes. Mais la sainteté ordinaire dans le travail peut s'acquérir dans la pratique des travaux ménagers, qui ne sont pas sans noblesse... Le signe le plus évident de l'essor de l'Opus Dei intervient en février 1943, avec la fondation d'une institution bien particulière voulue par Escriva : la Société sacerdotale de la Sainte Croix et Opus Dei.

Cette fondation doit répondre à un problème juridique qui préoccupe depuis longtemps le Père. Une pieuse union peut en effet accueillir des prêtres, mais ceux-ci restent « incardinés » dans un diocèse, et l'évêque

du lieu est leur véritable autorité. La nouvelle entité voulue par Escriva permettrait d'accueillir des prêtres souhaitant vivre la spiritualité propre à l'Opus Dei sans cesser d'être assujettis à l'autorité diocésaine. Les critiques ne tardent pas : ce faisant, l'Opus Dei cherche à « capter » les prêtres diocésains pour grossir ses rangs et renforcer son influence encore modeste. L'année suivante, trois membres de l'Opus Dei, dont le très fidèle compagnon des débuts Alvaro del Portillo, sont ordonnés prêtres. l'Œuvre prend cette fois la tournure que souhaitait son fondateur : une association de fidèles laïcs conduits spirituellement par des prêtres.

Le premier Institut séculier

Dans le même temps, Escriva réfléchit et travaille à un nouveau statut. Son ambition pour l'Œuvre dépasse le trop étroit diocèse madrilène, il souhaite ardemment que celle-ci soit reconnue dans sa spécificité propre par le Saint-Siège ! Il envoie donc un émissaire à Rome, et choisit don Alvaro del Portillo, qui arrive au Vatican en février 1946. Intelligent et fin diplomate, del Portillo n'obtient pas le succès escompté, mais convainc ses interlocuteurs de poursuivre les démarches en présence de don Josémaría Escriva. Celui-ci, quoiqu'affaibli par la maladie (il souffre d'un diabète sévère), prend à son tour en juin 1946 le chemin qui mène à Rome... Dans un entretien accordé en 1961, Escriva évoque ce moment : « l'Œuvre apparaissait au monde et à l'Église comme une nouveauté, et la solution juridique que je recherchais, comme impossible. Mais [...] je ne pouvais attendre que les choses deviennent possibles. Vous arrivez, me dit un haut personnage de la Curie romaine, avec un siècle d'avance. [...] Que voulais-je ? une place pour l'Œuvre dans le droit de l'Église, en accord avec la nature de notre vocation et avec les exigences de l'expansion de notre apostolat ; la pleine sanction du Magistère pour notre chemin surnaturel, afin que demeurent clairs et nets les traits de notre physionomie spirituelle. »

Que s'est-il dit dans les couloirs feutrés du Vatican ? Nul ne le sait, mais la force de persuasion de Josémaría Escriva semble avoir fait une fois de plus merveille. De retour en Espagne, il peut montrer à ses

compagnons un décret d'« approbation des fins », document essentiel par lequel le Saint-Siège reconnaît la spécificité de l'Opus Dei. Encouragé par son succès, le Père repart aussitôt pour Rome en octobre 1946 afin d'y poursuivre ses négociations. Et celles-ci vont s'avérer fructueuses. L'histoire de l'Opus Dei va alors s'emballer.

Alors que Josémaria Escriva est à Rome depuis plusieurs mois, Pie XII promulgue le 2 février 1947 la Constitution apostolique *Provida Mater Ecclesia* qui fonde une nouvelle structure, originale, au sein de l'Église : les instituts séculiers, rassemblant des laïcs et des clercs désireux de vivre la sainteté dans le siècle. Ces instituts séculiers existaient de fait depuis longtemps mais sans aucun cadre juridique ; la constitution *Provida Mater Ecclesia* leur en donne un, strict et précis, stipulant notamment : « Les associés qui désirent appartenir à l'Institut comme membres au sens strict doivent, outre les exercices de piété et de renoncement auxquels tous les fidèles qui aspirent à la perfection de la vie chrétienne s'adonnent nécessairement, tendre efficacement à cette perfection également par les moyens particuliers suivants : 1° par la profession faite devant Dieu du célibat et de la chasteté parfaite, profession qui sera, conformément aux Constitutions, sanctionnée par un vœu, un serment, une consécration obligeant en conscience ; 2° par le vœu ou la promesse d'obéissance, de telle sorte que liés par un lien stable ils soient consacrés entièrement à Dieu et aux œuvres de charité et d'apostolat, et qu'en toutes choses ils soient sous la dépendance et la conduite moralement continues des supérieurs, selon les prescriptions des Constitutions ; 3° par le vœu ou la promesse de pauvreté qui leur enlève le libre usage des biens temporels, leur donnant seulement un usage défini et limité selon les Constitutions. » Un tel cadre sied parfaitement à l'Opus Dei, d'autant mieux que ces instituts séculiers, s'ils peuvent être érigés par un évêque, ne sauraient l'être qu'après approbation du Saint-Siège et plus précisément de la Sacrée Congrégation des religieux qui seule peut accorder l'approbation ou le décret de louange. Le dossier de l'Opus Dei était manifestement bien « ficelé » car le *decretum laudis*, le décret de louange, lui est accordé dès le 24 février 1947. Une nouvelle étape est franchie un an après, le 12 mars 1948, par la promulgation du *motu*

proprio (une lettre apostolique à la seule initiative du pape) *Primo Feliciter* qui précise plus encore le statut des instituts séculiers. Le 16 juin 1950, l'Opus Dei obtient son approbation définitive, elle est le premier institut séculier de droit pontifical.

Certains prétendent que les différentes dispositions qui ont préludé à la création des instituts séculiers ont été « dictées » au pape par Escriva tant elles semblent taillées à la mesure de ses ambitions. C'est oublier que l'Église depuis longtemps s'interroge sur les nouvelles formes de vie spirituelle et cherche à ne pas perdre ses « ouailles » en n'écoutant pas leurs aspirations à pouvoir, sans quitter le giron romain, pratiquer sous des formes inédites leur foi. Avec ses compagnons, Escriva est sans doute celui qui a le mieux réfléchi aux aspects théologiques et juridiques de ces aspirations, et qui plus que d'autres a fait montre d'un zèle hors du commun pour rallier à ses vues les éminences de la Curie, jusqu'au souverain pontife.

Sans doute aussi faut-il voir dans cette rapide promotion de l'Opus Dei la réponse vaticane à une inquiétude sourde et profonde en ces premières années de guerre froide. L'Église sait – ou pense – qu'elle doit s'apprêter à affronter un ennemi redoutable : le communisme. Susciter la création d'instituts séculiers, c'est peut-être une solution pour raffermir la foi des fidèles ailleurs que dans les églises, c'est adjoindre la bonne volonté des fidèles les plus fervents à l'apostolat des prêtres pour conjurer le péril. Les premières lignes du *motu proprio Primo Feliciter* sont d'ailleurs assez claires : « Une année s'est heureusement écoulée depuis la promulgation de notre Constitution apostolique *Provida Mater Ecclesia* et au spectacle de la multitude de tant d'âmes cachées « avec le Christ en Dieu » qui dans le siècle aspirent à la sainteté et « de grand cœur et de bon gré », consacrent joyeusement toute leur vie à Dieu dans les nouveaux Instituts séculiers, Nous ne pouvons Nous empêcher de rendre grâce à la divine Bonté d'avoir suscité cette nouvelle phalange, venue renforcer l'armée de ceux qui pratiquent les conseils évangéliques au milieu du monde, comme aussi d'avoir accordé une aide puissante qui, en nos temps troublés et malheureux, fortifie providentiellement l'apostolat

catholique. »

Une discrète et irréprouvable expansion

Fort de sa reconnaissance officielle, l'Opus Dei dès lors ne va cesser de grandir et d'essaimer. En Espagne bien sûr, mais en Europe également, à commencer par l'Italie où don Escrivá, devenu « président général » de l'Œuvre, s'est fixé, à Rome, en 1949. L'Opus y a acquis la Villa Tevere, qui deviendra le centre névralgique de l'Opus Dei. Des centres ouvrent en Allemagne, en Angleterre, en Autriche, au Mexique et aux États-Unis. Les années 1950, qui sont celles qui précèdent le concile Vatican II, sont donc des années fastes pour le développement de l'Opus Dei dont la spiritualité trouve facilement son public au-delà des frontières espagnoles. Mais si d'aucuns ont vu dans l'essor de l'Opus Dei le lent travail souterrain d'une société secrète tissant patiemment sa toile, il faut reconnaître que l'Œuvre connaît en bien des endroits du monde un développement modeste.

C'est le cas en France, où Josémaría Escrivá souhaitait s'installer très tôt, mais la guerre civile le contraignit à différer ses projets. L'Opus Dei y arrive « officiellement » en 1947, et ils ne sont alors que trois jeunes étudiants, Fernando Maycas, Alvaro Calleja et Julian Urbistondo, logés à la Cité universitaire internationale. Ils n'y resteront que deux ans. Fernando Maycas puis et Alvaro Calleja, tous deux ordonnés prêtres, n'y reviendront qu'en 1953 pour ouvrir un centre de l'Œuvre à Paris, dans un appartement du boulevard Saint-Germain qui n'accueille alors qu'une faible poignée d'étudiants, bien moins que n'importe quelle aumônerie lycéenne ou universitaire. L'Opus Dei aurait donc pu pénétrer en France dans le plus parfait incognito, sans intéresser ni préoccuper personne. Or le journal *le Monde* lui consacre un article circonstancié dès juin 1956 sous la plume d'Henri Fresquet, lequel ne cache pas ses doutes à l'endroit d'une association religieuse bien connue désormais en Espagne et qu'il soupçonne de venir s'établir en France à la manière d'une « franc-maçonnerie » catholique. Sa conclusion contient déjà toutes les suspicions qui nourriront par la suite le débat sur l'Opus Dei : « Cette tentative paraît en tout cas témoigner d'un certain regain de

l'intégrisme, en différents points de la chrétienté, et du caractère équivoque d'une forme d'apostolat, qui risque d'aboutir à une confusion entre le spirituel et le temporel. Pour un ordre religieux, désirer – et par surcroît sans l'avouer – accéder aux leviers de commande d'un pays, n'est-ce pas effectuer un dangereux retour en arrière dans le temps et refuser les nécessaires distinctions entre la religion et la politique ? » La France laïque ne semble pas disposée à accueillir chaleureusement l'Opus Dei... Cette dernière pourtant, à en croire l'information officielle qu'elle délivre aujourd'hui, a mis le pied sur le sol de la fille aînée de l'Église de façon lyrique, prélude à une épopée humaine : « Le 20 octobre 1947, au petit matin, Fernando Maycas, âgé de 25 ans, arrivait en gare d'Austerlitz pour commencer les activités de l'Opus Dei en France. »

L'exemple français est révélateur des méthodes – insidieuses ou maladroites – de l'Opus Dei pour s'implanter en un lieu afin d'y exercer son apostolat de sainteté. Rien au 199 bis du boulevard Saint-Germain n'indique la présence de l'Opus Dei, et quand celle-ci veut officialiser son existence, elle le fait sous un autre nom, celui de l'ACUT, l'Association de culture universitaire et technique, une association loi de 1901 dont les statuts sont déposés en préfecture en février 1956, et dont les buts proposent de :

« favoriser le séjour et les études en France des étudiants en provenance notamment des pays d'expression française et des pays latins, et particulièrement de les orienter dans leur formation culturelle et de favoriser leurs relations avec des étudiants français ; d'organiser toutes activités culturelles, scientifiques, sportives ou autres destinées aux jeunes de tous âges et de toutes conditions sociales, notamment par la création de clubs ayant une personnalité propre, leur permettant d'adhérer aux diverses fédérations sportives et d'éducation populaire et d'obtenir les agréments académiques locaux ; d'exercer toutes activités annexes à cet objet ou permettant de le réaliser, telles que créations de résidences ou maisons d'étudiants, clubs, organisations de cours et conférences, établissement de centres de documentation, etc. ; de rechercher et de mettre au point les

mesures financières relatives à cet objet ; de demander les subventions de toute nature propres à assurer le développement de l'Association ; d'octroyer des bourses d'études et de séjour, et d'attribuer toute sorte d'aide aux étudiants, ainsi qu'aux collectivités poursuivant le même but que l'Association. »

D'éminentes personnalités ont accepté de parrainer l'ACUT, parmi lesquelles la vice-présidente du Sénat M^{me} Marie Cardot et M. Maurice Schumann, ancien ministre et président de la commission des Affaires étrangères à l'Assemblée nationale. Si l'Opus Dei du père Escriva est un très légal et très pieux institut séculier de droit pontifical, elle arrive donc en France vêtue non d'une soutane, mais des oripeaux d'une association sportive et culturelle... Aucune mention d'un quelconque investissement spirituel et religieux, d'une volonté de soutenir et vivifier la foi chrétienne, autant de buts respectables que n'interdit pas la loi de 1901 !

Deux ans après, en juin 1958, l'Opus Dei rachète une revue littéraire célèbre, *la Table ronde*, qui accueille des plumes de haute volée dont François Mauriac, Thierry Maulnier, Jean Paulhan, mais aussi Claudel, Cendrars, Léautaud... La revue est désormais placée sous la responsabilité de la SEPAL, Société d'éditions et de publications artistiques et littéraires dont la cheville ouvrière est François Gondrand, prêtre, homme lige du père Escriva et bientôt porte-parole de l'Opus Dei en France.

Si l'implantation de l'Œuvre en France est caractéristique des tactiques qu'elle emploie ailleurs, c'est qu'elle est discrète et anonyme. Elle s'effectue ensuite dans le milieu étudiant en cherchant tôt le patronage et sans doute le soutien et la caution de personnalités politiques. Enfin, elle s'empare d'un média reconnu et marqué de la respectabilité intellectuelle, dont elle ne bouleverse pas aussitôt les contenus éditoriaux, mais qui pourra s'avérer par la suite un très efficace outil de propagande. Il faut attendre 1966 pour que l'Opus Dei ose enfin se dévoiler de façon très officielle en France, toujours sous la forme d'association loi de 1901, ce qui est la manière commune et normale de procéder pour les associations à caractère religieux. L'ambiguïté et

le doute cette fois sont levés :

« L'association a pour objet de promouvoir parmi les fidèles catholiques la recherche de la perfection chrétienne et l'exercice de l'apostolat dans leur état, en exerçant chacun sa profession ou son métier dans le monde. Les membres de l'association jouissent d'une pleine liberté et sont donc personnellement responsables dans leur action professionnelle, politique, sociale, économique, etc. Chacun peut individuellement adhérer, comme n'importe quel autre catholique, à toute école philosophique ou théologique, à tout syndicat professionnel, à tout parti ou groupement politique ou idéologique de son choix. »

Entre-temps, l'Opus Dei a ouvert plusieurs centres en France, à Grenoble et à Marseille, puis viendra le tour d'Aix-en-Provence, de Toulouse, de Strasbourg, de Lyon, de Rennes. Pourquoi l'Opus Dei a-t-elle tant tardé à révéler son existence ? Sans doute aurait-elle souhaité continuer dans la discrétion des premières années, et très certainement l'a-t-elle fait malgré elle. Car un an avant le dépôt des statuts de l'association Opus Dei en France, s'est achevé le concile Vatican II qui a tant bouleversé l'Église et son rapport au monde... L'*aggiornamento* prôné par Jean XXIII puis Paul VI n'explique pas tout, l'Opus Dei s'est tant développée, notamment en Espagne, qu'elle a acquis une célébrité inattendue en révélant une réalité que nul ne pressentait.

Les grandes œuvres

La discrétion qui sied à l'Opus Dei dans une république laïque est moins de mise dans d'autres pays où elle s'enorgueillit du succès de prestigieux établissements confiés à sa direction ou fondés par elle. Nous avons évoqué l'exemple de l'Amérique latine, observons maintenant celui de l'Espagne où l'Opus Dei est chez elle. C'est tout naturellement là qu'elle va mettre en chantier une université dont la réputation ira croissant pour être aujourd'hui encore l'une des plus prestigieuses de la péninsule. Un succès dû en grande part à la très confortable situation de l'Église dans l'Espagne franquiste. L'Université de Navarre à Pampelune, devenue un vivier de cadres et de chefs d'entreprise acquis à l'Opus Dei, commence son aventure en 1952. Elle

s'appelle alors l'*Estudio general de Navarra*, un établissement d'enseignement du droit accueillant moins de cinquante étudiants. Dès l'année suivante, l'Espagne signe avec le Vatican un concordat qui dispose entre autre que l'Église peut « organiser et diriger des écoles publiques de tout ordre et de tout degré, y compris pour les laïcs », et que les titres et les qualifications décernés par ces écoles pourront être reconnus par l'État.

Il faudra cependant attendre 1960 pour que le Vatican érige par décret l'*Estudio* en Université de l'Église, le temps bien sûr que le modeste établissement atteigne les dimensions requises pour ce statut en s'adjoignant une faculté de philosophie et une annexe à Barcelone, l'IESE, devenue depuis l'une des meilleures *business school* au monde... Mais certains s'interrogent sur ce délai d'exécution bien court alors que des établissements jésuites, beaucoup plus anciens et autrement plus importants, ne bénéficient pas des dispositions du concordat. Il faut croire que de bonnes fées se sont penchées sur le berceau de l'Université de Navarre : le nonce apostolique M^{gr} Antoniutti, que les méchantes langues appellent le « nonce opustolique », mais aussi des ministres et surtout de généreux donateurs. Car officiellement l'Université de Navarre ne reçoit aucun financement public et ne vit que des revenus de l'Opus Dei et des aides d'une Amicale des anciens étudiants. C'est du moins ce que l'Œuvre soutiendra mordicus jusqu'en 1968, quand les Cortès (le Parlement) s'avisent qu'en réalité plus de la moitié des subventions allouées par l'État espagnol à l'enseignement privé tombent dans l'escarcelle de l'Opus Dei ! Il s'ensuivit un scandale mémorable dans les travées du Parlement espagnol, qui conduira à la suppression des subventions.

Mais rien pourtant ne freinera jamais l'expansion de « Navarre ». L'université espagnole de l'Opus Dei compte aujourd'hui, en plus des facultés de droit et de philosophie, une faculté de médecine et une importante clinique universitaire, une faculté de théologie et de droit canonique, une autre de sciences de l'information et de la communication, un IUT, un centre de technologies informatiques. Elle accueille sur son vaste et confortable campus de Pampelune près de 15

000 étudiants parmi lesquels de nombreux étrangers. Le prélat de l'Opus Dei en est le chancelier, qui rappelle chaque fois aux étudiants les propos du fondateur : « Nous voulons que soient ici formés des hommes très versés en leurs matières, avec un sens chrétien de la vie ; nous voulons que, dans un climat propice à la réflexion sereine, l'on cultive la science, enracinée dans ses plus solides principes, afin que sa lumière éclaire toutes les routes du savoir. »

Le succès espagnol a son pendant italien, et c'est à Rome que l'Opus Dei connaît sa véritable consécration, qui intervient en novembre 1965 quand le pape en personne, Paul VI, au côté de Josémaria Escriva de Balaguer, inaugure dans le quartier populaire du Tiburtino, le centre ELIS, *Educazione, Lavoro, Istruzione, Sport*. Il ne s'agit pas cette fois d'une université, mais d'un vaste complexe d'enseignement et de formation professionnelle destiné aux jeunes ouvriers. ELIS est une initiative pontificale, Jean XXIII souhaitant utiliser les fonds recueillis à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de Pie XII pour un vaste projet social dans un quartier défavorisé de la capitale italienne. La réalisation et la direction en furent aussitôt confiées à l'Opus Dei, preuve évidente que, dès les années d'après-guerre, l'Œuvre de Dieu jouit d'une réputation favorable et peut se prévaloir de la confiance du Saint-Siège. Le projet est d'envergure : résidences pour jeunes travailleurs, foyers et bibliothèques, écoles d'enseignement secondaire, de dessin industriel et d'électromécanique, centre de formation sportive. Quant à la *Scuola Alberghiera Femminile Internazionale*, elle forme les jeunes filles aux métiers de l'hôtellerie.

Impressionné par une telle entreprise, Paul VI a donné à Josémaria Escriva une chaleureuse accolade en s'exclamant : *Tutto, tutto qui e Opus Dei* (« Tout ! Tout ici est Opus Dei ! »), avant de bénir « une œuvre du cœur, une œuvre du Christ, une œuvre de l'Évangile ; entièrement orientée au bénéfice de ceux qui s'en servent. Ce n'est pas un simple foyer, ce n'est pas un simple bureau ou une simple école, ce n'est pas un terrain de sport quelconque : c'est un centre dont l'ambiance est faite d'amitié, de confiance, de joie ; où la vie trouve sa

dignité propre, son sens authentique, sa véritable espérance ; c'est la vie chrétienne, qui se consolide et se développe ici, qui veut démontrer ici, dans la pratique, beaucoup de choses intéressantes pour notre époque. »

Les chemins espagnols du pouvoir

L

es années 1950 qui voient l'Opus Dei se répandre dans le monde sont des années difficiles pour l'Espagne, maintenue sous la férule dictatoriale du régime franquiste. Le retard économique y est considérable et le *Caudillo*, qui jusqu'à présent s'était ménagé la complaisante bienveillance des puissances occidentales sait qu'il doit donner des gages à une Europe qui le regarde désormais comme un pays sous-développé. La construction économique de l'Europe est en marche, ce qui risque d'isoler et d'appauvrir plus encore l'Espagne qui n'a d'autre choix que d'accepter un rapprochement avec les instances communautaires. Le traité de Rome qui sera signé en 1957 et les projets d'instauration d'une PAC (politique agricole commune) rendent plus pressant encore ce rapprochement. Sans rien céder de l'autoritarisme du régime, il faut accepter de libéraliser l'économie. Un sixième gouvernement franquiste est donc mis en place le 25 février 1957, qui donne la part belle à ceux que l'on appellera bientôt les « technocrates ». Le ministère des Finances est confié à Mariano Navarro Rubio, qui avait été sous-secrétaire des Œuvres publiques, et le portefeuille du Commerce échoit à Alberto Ullastres. Ce remaniement a été en partie orchestré par le secrétaire général de la présidence du gouvernement, Laureano López Rodó. Or les trois hommes sont des membres importants de l'Œuvre.

Dans les couloirs ministériels

L'Œuvre a-t-elle manœuvré dans la coulisse pour placer ses hommes à des postes clés comme on le lui reproche souvent ? Sans préjuger de ses intentions réelles, tout dans le « projet apostolique » de l'Opus Dei destinait certains de ses membres à se voir confier les leviers du pouvoir. Dès ses origines, l'Opus Dei est marquée du sceau de l'exigence spirituelle mais également intellectuelle. L'apostolat du Père

ne s'est jamais exercé qu'à l'intention d'étudiants prometteurs, lesquels ont été sans cesse encouragés à se sanctifier par le travail et l'étude, à persévérer dans leurs efforts afin d'être parmi les meilleurs. En son sein, l'Œuvre souhaitait former les meilleurs catholiques mais aussi les meilleurs cadres. Elle récolte donc les fruits de son labeur, mais rien n'indique l'existence d'un plan prémédité. La France après tout agit de même, l'élite politique et industrielle étant depuis longtemps issue du même séraïl, à cette différence près que nul ne rougit de sortir de l'École polytechnique et personne ne tait son appartenance à l'ENA...

Il ne faut pas non plus trop facilement passer sur l'habileté politique de Franco et considérer que la présence de membres de l'Opus Dei dans le gouvernement peut tout aussi bien être un calcul du *Caudillo* qu'une manœuvre patiemment ourdie par l'Opus Dei. Franco doit présenter à ses partenaires européens une Espagne plus moderne et plus convenable, il lui faut pour cela amoindrir l'influence de la Phalange, quasi fascisante, en équilibrant son gouvernement par la présence de catholiques plus présentables. En outre, depuis 1953, l'Espagne a signé avec le Vatican un concordat qui fait de la religion catholique « l'unique religion de la nation espagnole ». Sentant les évolutions à venir, Franco a-t-il souhaité se ménager les bonnes grâces du Vatican, n'ignorant rien de la faveur dont l'Opus Dei peut se prévaloir à Rome ?

La présence de membres de l'Opus Dei dans le gouvernement espagnol ne passe pas inaperçue et suscite toutes sortes de réactions. Le Père balaye les plus hostiles d'un revers de la main, rappelant qu'en tant que chrétiens les membres de l'Opus Dei restent maîtres de leurs choix politiques et que seul le préoccupe son souci de les voir se sanctifier dans leur travail, au service des autres. Il croit bon également de souligner que l'appartenance de Navarro Rubio et d'Ullastres à l'Opus Dei n'a aucunement conditionné leur décision d'entrer au gouvernement, mais que bien sûr cette appartenance ne manquera pas de se refléter « dans la rigueur professionnelle et l'exigence morale avec lesquelles ils exerceront leur charge ».

La controverse prend une tout autre ampleur avec le remaniement

ministériel de 1962. D'autres membres de l'Opus Dei font leur entrée au gouvernement. Combien ? Nul ne peut le dire avec certitude, les membres de l'Opus Dei n'affirmant pas ouvertement leur appartenance. Mais l'opinion publique espagnole est désormais sûre d'une chose : l'Œuvre s'est répandue insidieusement dans tous les cercles du pouvoir, non seulement dans les cabinets ministériels, mais aussi la finance, la banque, l'industrie... Le fantasme du complot peut naître, car la coïncidence est trop grande cette fois. La suspicion se généralise et fait son chemin, les partisans de l'Opus Dei ne parvenant qu'à grand-peine à atténuer les passions en faisant valoir le bilan économique et social de ces gouvernements « avec » l'Opus Dei. Et le bilan, dans l'Espagne des années 1970, est éloquent, c'est vrai : l'essor du tourisme comme de l'industrie a été remarquable, le pays a comblé une grande partie de son retard sur ses voisins européens, un léger glissement vers la démocratie s'est amorcé. Mais peut-on attribuer cette réussite à l'Opus Dei ? La question ne sera plus de mise quand un retentissant scandale viendra brutalement éclairer l'opinion publique sur les supposées qualités d'administrateurs des « technocrates ».

Le bon grain ou l'ivraie ?

Face au ressentiment et l'émotion soulevés par la présence de nombreux membres de l'Opus Dei au gouvernement et dans les cabinets ministériels du régime franquiste, la direction de l'Œuvre s'était interrogée sur l'opportunité pour ses membres de poursuivre, librement et en pleine conscience, leur activité politique, et ce afin de faire taire les critiques, et mieux encore les rumeurs. Elle n'aura pas le temps de s'interroger plus avant, ses adversaires de la Phalange déclenchant contre elle, en août 1969, une formidable campagne de presse destinée à l'abattre en révélant un énorme scandale financier qui va secouer toute l'Espagne et se ressentir ailleurs en Europe : l'affaire Matesa.

La Matesa, *MAquina TExtil del norte de Espana SA* (« Outillage textile du nord de l'Espagne »), est une entreprise familiale fondée en 1956 et dont le siège est à Pampelune, ville qui rassemble le plus grand nombre de membres et de partisans de l'Opus Dei depuis

l'implantation de son Université de Navarre. Elle est dirigée par Juan Vila Reyes, fringant capitaine d'industrie qui ne recule pas devant les investissements. Il croit tenir la bonne affaire en rachetant le brevet d'un métier à tisser révolutionnaire, l'*Iwer*, lequel n'a pas encore fait la preuve de ses qualités. Peu importe. Vila Reyes peut s'endetter lourdement pour développer la construction en série, car la période est faste et les investissements sont encouragés par le biais de prêts avantageux afin de dynamiser l'industrie espagnole somnolente. La Matesa voit grand, non seulement sur le marché intérieur mais aussi à l'exportation, puisque le procédé *Iwer* est unique au monde et intéresse, affirme Vila Reyes, de nombreux pays, jusqu'aux Américains. Les autorités espagnoles, et particulièrement les « technocrates » chargés de moderniser l'économie, ne laissent pas passer une telle occasion de faire valoir leurs talents et apportent leur aide sans compter, imprudemment...

Toutes les difficultés financières que pourrait rencontrer la Matesa sont levées sans contrôles excessifs, et d'importants prêts de toutes sortes, des avantages fiscaux, des facilités commerciales lui sont accordés. La Matesa, pensent les technocrates, c'est le pionnier de la grande aventure industrielle espagnole dont ils rêvent. López Rodó, Navarro Rubio et Ullastres sont les maîtres d'œuvre de la nouvelle économie espagnole, ils ont initié une réforme audacieuse, le *Plan de Estabilización*, qui doit rompre avec le dirigisme étatique et donner de l'air à l'industrie. Tout cependant est à construire, rares sont les entreprises capables de relever le défi et de montrer l'exemple. L'aventure de la Matesa est donc une chance inespérée. Las... on s'aperçoit assez rapidement qu'*Iwer* n'est pas à la hauteur et ne tiendra sans doute jamais ses promesses. Le procédé technologique s'avère d'une complexité insurmontable qui alourdit considérablement les délais et les coûts de production. Pire, il s'avère totalement inefficace et le carnet de commandes, tant en Espagne qu'à l'export, reste désespérément vide. Mais ces contre-temps fâcheux sont tus par Vila Reyes qui continue de faire illusion auprès de l'administration espagnole. Quand celle-ci commence d'émettre quelques doutes il est trop tard. Un rapide coup d'œil sur les comptes de la Matesa suffit à

faire comprendre que les chiffres, les bilans, les commandes, tout a été maquillé, falsifié, voire inventé de toutes pièces. Les emprunts et les aides diverses consentis à la Matesa sont donc illégaux, ils portent sur 10 milliards de pesetas. 80 % du total des aides consenties par l'État à l'ensemble de l'industrie textile l'ont été à la Matesa ! Parfaitement orchestrée par la Phalange, la campagne de presse peut se déchaîner ; toute l'Espagne est abasourdie.

Les révélations vont alors s'enchaîner, et Vila Reyes qui ne peut rien nier admet qu'il est un ami très proche de López Rodó et que plusieurs membres de l'Opus Dei travaillent à la Matesa. Les ministres opusiens de l'époque, Ullastres et Navarro Rubio, auraient complaisamment fermé les yeux sur ses « difficultés » tandis que le directeur du *Banco de Credito Industrial* serait lié à l'Opus Dei... Mais la question qui brûle les lèvres est de savoir où est passé l'argent. L'Opus Dei s'est-elle grassement servie ? Aucune investigation sérieuse ne sera menée par la justice franquiste pour répondre à cette question. L'Œuvre accuse le coup, qui est d'autant plus violent qu'elle déteste faire parler d'elle. Les Espagnols, au gré des révélations distillées par la presse, découvrent chaque jour de nouvelles compromissions et bien sûr réclament justice. On la leur donne en inculquant des cadres de la Matesa, en renvoyant des ministres, et Franco se présente comme le champion de la vertu en destituant aussitôt le gouvernement. En octobre 1969, un nouveau ministère est formé, qui sera plus vertueux, plus moral, qui tournera la page... Personne n'y croit et pour cause : sur les dix-neuf membres du nouveau gouvernement, une douzaine sont membres ou proches de l'Opus Dei...

Qui a tué le « prince-ministre » ?

En France, où l'Opus Dei n'est que faiblement implantée, on observe et commente sans beaucoup de passion ce qui agite le voisin espagnol. On ne prêtera donc guère attention au « volet français » de l'affaire Matesa, un volet trouble, entrouvert à l'occasion d'un drame qui surviendra quelques années plus tard : l'assassinat du « prince-ministre » Jean de Broglie, le 24 septembre 1976 à Paris. L'affaire bien sûr fit grand bruit, Jean de Broglie, député de l'Eure, ayant été

secrétaire d'État à plusieurs reprises, signataire des accords de Genève et surtout cofondateur avec Valéry Giscard d'Estaing du parti des Républicains indépendants dont il sera le trésorier. Le procès, confus et insatisfaisant dans ses conclusions, mettra cependant au jour les liens étroits que le prince entretenait avec l'Opus Dei. Le prince de Broglie n'était pas qu'une personnalité politique, il était aussi un affairiste pas toujours bien inspiré ni correctement conseillé... Son implication dans l'affaire Matesa est avérée : ayant pris langue avec Vila Reyes, il avait participé à la fondation de la Sodetex, l'une des sociétés fictives participant du dispositif frauduleux ayant permis d'écouler les fonds publics espagnols escroqués. La justice n'alla jamais plus avant, et les journalistes ne purent que proposer des scénarios... et des noms. Parmi lesquels ceux de Valéry Giscard d'Estaing et de son père, Edmond, président de la Société financière pour la France et les pays d'outre-mer qui aurait déjà apporté son concours à l'Opus Dei, et peut-être à la Sodetex. La justice espagnole tenta bien de récupérer une partie des fonds disparus dans cette société, mais les réquisitions des magistrats n'aboutiront jamais. Pas plus que l'accord conclu, après l'élection de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République, entre l'administrateur judiciaire chargé de la liquidation de la Matesa et Jean de Broglie pour un possible remboursement. Des dizaines de livres et d'enquêtes, des milliers d'articles ne réussiront jamais à percer le secret de cette affaire, mais une fois encore des membres de l'Opus Dei y sont irréfutablement mêlés, de près ou de loin.

À ce stade de son histoire, l'Opus Dei apparaît maintenant au grand jour comme une association sulfureuse dont la vocation apostolique est pour le moins étouffée par le retentissement des scandales. Quand bien même elle s'est répandue dans de nombreux pays et jouit toujours de son statut d'institut séculier de droit pontifical, certains ne donnent pas cher de sa survie. C'est pourtant le contraire qui va se passer.

*Allez et croissez !***D**

on Josémaria Escrava de Balaguer traverse la tempête de l'affaire Matesa avec une impaviderité remarquable. Aux accusations qu'on lui lancera il ne répondra jamais que par des arguments théologiques et une foi inébranlable en l'œuvre accomplie. Lui-même bien sûr n'est suspecté de rien, et l'Opus Dei peut à bon droit battre sa coulpe pour n'avoir pas pris garde d'accueillir en son troupeau des brebis égarées... et quelques loups désorientés. Le Père pourtant ne survivra pas longtemps au scandale espagnol. Quoique malade il continue de sillonner inlassablement le monde, se rendant partout où existe un centre de l'Œuvre. Peu après avoir célébré ses noces d'or avec le sacerdoce, il meurt à Rome le 26 juin 1975. A-t-il remis son âme entre les mains de Dieu avec l'humilité du pécheur ou la pleine et entière satisfaction du devoir accompli ? Le Père, il faut en convenir, laisse à son successeur une remarquable entreprise par ses dimensions et son indéniable influence.

Torreciudad

À cette entreprise il faut un phare, un monument qui révèle ce que le Père a créé. Et c'est fort opportunément que quelques semaines après la disparition de Josémaria Escrava de Balaguer est ouvert au culte le sanctuaire de Torreciudad, en juillet 1975. C'était la volonté du fondateur qui sans doute souhaitait laisser une empreinte qui fût visible. Il avait surtout pris soin pour ce faire de transformer une histoire banale en légende hagiographique pour que l'Œuvre de Dieu fût bien aussi l'Œuvre d'Escriva de Balaguer. L'histoire banale, c'est celle d'une maladie qu'il a contractée en 1904 alors qu'il n'est encore qu'un enfant de deux ans. Sa mère le croit perdu et redouble de ferveur religieuse, implorant la Vierge de Torreciudad – un oratoire niché dans la montagne à trente kilomètres de Barbastro – à laquelle

la croyance populaire attribue des intercessions miraculeuses propres à guérir les fièvres les plus tenaces. L'enfant, comme de juste, en réchappa, premier signe tangible dans l'existence de Balaguer de la sollicitude divine.

Pour les disciples du Père, il ne fait aucun doute que la petite chapelle pyrénéenne de Torreciudad doit devenir un jour un lieu de pèlerinage. Il faut donc songer à y bâtir un sanctuaire. Et puisque les ressources financières de l'Opus Dei le permettent, on ne se contentera pas d'édifier un trop modeste bâtiment. En 1970 débutent les travaux de construction selon les plans de l'architecte Héliodore Dols. Perché sur un piton rocheux surplombant le lac d'*El Grado*, le sanctuaire marial a les apparences d'une citadelle massive, faite de briques, à laquelle de généreuses donations ont permis de prendre une ampleur qui, pour certains, frise la démesure : des cryptes, des chapelles, des salles de conférence... Il a fallu véritablement « sculpter » la montagne pour aménager la vaste esplanade qui accueille chaque année les milliers de pèlerins. Le visiteur ne manque pas d'être surpris par l'apparent paradoxe architectural qui fait d'un lieu consacré à la Vierge Marie au *XX^e* siècle un bâtiment énorme et trapu à la fois, presque austère, où les rares ouvertures ne laissent filtrer que peu de lumière. La Sainte Vierge aurait mérité d'être mieux illuminée... Car le sanctuaire de Torreciudad, s'il fait écho à l'architecture aragonaise médiévale, interprète également la foi du fondateur de l'Opus Dei, c'est pourquoi il a cette allure de bastion défensif ; il tient plus en cela du château cathare que du centre de pèlerinage moderne.

Avec Torreciudad, l'Œuvre de Dieu dispose d'une forteresse érigée au cœur de la chrétienté, cinquante ans à peine après sa fondation. Mais ce n'est pas depuis les montagnes aragonaises qu'elle conduit son apostolat, qui est universel. Seul le tragique intermède de la guerre civile espagnole aura un temps freiné le développement de l'Œuvre et son expansion mondiale. À la mort de son fondateur, l'Opus Dei est forte d'au moins 60 000 fidèles répartis dans près de quatre-vingts pays. Une répartition inégale qui donne la part belle aux pays de langue latine, et si l'Espagne regarde désormais *la Obra* d'un œil

suspicieux, l'Amérique latine est devenue le vivier où s'exerce avec le plus de ferveur l'apostolat de l'Opus Dei.

Le Père et le général Pinochet

C'est au Chili mieux qu'ailleurs que l'Œuvre a trouvé un terreau fécond pour croître. Comme pour beaucoup d'autres pays elle y est arrivée très tôt, à la fin des années 1940 mais, comme ailleurs, sa présence est longtemps restée modeste, quelques étudiants, pas davantage, dont Adolfo Rodriguez Vidal, jeune prêtre et ingénieur affecté à l'Université catholique de Santiago. Conformément aux principes du Père, Vidal s'applique à un lent et patient prosélytisme auprès des étudiants, puis dans les milieux d'affaires. Il fait si bien qu'après vingt années l'Opus Dei est solidement implantée, connue et respectée dans la haute bourgeoisie chilienne qui tient les rênes des affaires. Quand Josémaria Escriva de Balaguer effectue son premier voyage « pastoral » au Chili, il y est accueilli chaleureusement par nombre de fidèles acquis à la spiritualité de l'Opus. Et la date de son séjour, en juin 1974, n'est pas innocente : neuf mois après le coup d'État du général Pinochet, le « Père » arrive en grande pompe dans un pays muselé par une dictature maintenant bien établie, en partie inspirée du franquisme.

L'ostentation, on le sait, ne convient pas d'ordinaire à l'Œuvre, mais cette fois le père Escriva transigera avec sa discrétion habituelle. Son voyage, quasi officiel, dure onze jours au cours desquels il multiplie les conférences, les rencontres, qui toutes sont filmées. L'assistance, triée sur le volet, est acquise à sa cause et vient entendre un message attendu, et elle ne sera pas déçue : maintenant que le régime de Salvador Allende est définitivement abattu et que Pinochet a instauré une implacable dictature militaire, le président-général de l'Opus Dei vient prêcher une « croisade de virilité et de pureté »... Avant de quitter le Chili, il prendra même soin de prier publiquement pour les autorités légitimes en invitant les fidèles à soutenir le pouvoir en place. À ce moment de son histoire, alors qu'il se sait très malade, et alors qu'en Espagne Franco lui-même a déjà désigné son successeur, Escriva a-t-il sciemment abandonné son habituelle prudence et dévoilé

les véritables intentions de l'Opus Dei, que chacun peut désormais observer comme le soutien spirituel d'un ordre moral des plus conservateur ? Les reproches adressés jusqu'à présent à l'Œuvre, quant à son développement à l'ombre bienveillante du franquisme, avaient toujours été méprisés, Escriva et ses proches se justifiant toujours en affirmant n'agir que comme des chrétiens dans le siècle, étrangers à toutes menées politiques. L'Opus, après tout, a vu le jour avant Franco et on ne peut reprocher au Père d'être espagnol...

Mieux que l'exemple espagnol, l'exemple chilien dévoile la vraie nature de l'Opus Dei. Dans une société muselée où les libertés publiques sont bafouées et la liberté de la presse abolie, le message du fondateur est parfaitement bien entendu par l'élite dirigeante, empreinte d'un catholicisme très conservateur. En invitant les adeptes à se sanctifier par le travail, il légitime le monde des affaires que le catholicisme a trop longtemps montré du doigt, gagner de l'argent n'est plus un tabou. En invitant chacun à demeurer à sa place qui est celle que Dieu lui a désignée, et en le priant fermement d'obéir aux autorités et à sa hiérarchie qui sait ce qui est bon pour lui, il rassure en apportant une caution religieuse à une politique sociale d'ordre. Et les affaires ne sont jamais aussi florissantes que lorsque règne la discipline... Mieux encore, l'expansion de l'Opus Dei au Chili est sans doute le meilleur rempart contre la « plaie spirituelle » qui, depuis quelques années, mine l'Amérique latine : la théologie de la libération, qui appelle les chrétiens à lutter contre la pauvreté dans un engagement où la foi et le politique se mêlent dans un même désir de libérer les plus démunis des chaînes de l'oppression. Une théologie taxée de « marxiste » par le Vatican, qui sent le soufre dans un continent pauvre mais tenu avec poigne par les dictatures complaisamment soutenues par le Saint-Siège.

Au Chili, donc, l'Opus Dei jouit d'une bienveillance qu'elle rencontre rarement dans d'autres pays. Elle peut s'y développer sans crainte, ouvrir de nombreux centres, des résidences, s'attacher les bonnes grâces d'une partie du patronat et des dirigeants politiques. Loin du vieux continent en voie de laïcisation, l'Amérique latine vit la foi

chrétienne avec moins de pudeur, et nombre des élites chiliennes affiliées à l'Opus Dei ne cachent pas leur appartenance ou leur soutien à l'Œuvre. Au premier rang d'entre eux, Joaquim Lavin, professeur d'économie, maire de Santiago de 2000 à 2004, candidat de la droite aux élections présidentielles de 1999 et de 2005, membre de la très droitière UDI (Union démocrate indépendante) fondée par Jaime Guzman, idéologue de Pinochet. Autour de lui, des chefs d'entreprise, des banquiers et des assureurs, des médecins, des avocats... dont la plupart ont été formés à l'Université pontificale catholique de Santiago. La nouvelle génération l'est désormais à l'université *Los Andes* ouverte par l'Opus Dei en 1990, un somptueux établissement financé par de très généreux donateurs.

La conquête du monde

Les autres pays d'Amérique latine ne sont pas en reste où le préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, le cardinal Ratzinger, devenu depuis Benoît XVI, a mené dans les années 1980 et 1990 un farouche combat d'opposition et de condamnation de la théologie de la libération. Au Pérou, l'Opus Dei possède l'Université de Piura et lorgne depuis peu sur la vieille et respectée *Católica* de Lima, une université progressiste que le très conservateur cardinal de Lima, Mgr Cipriani Thorne, souhaiterait ramener vers plus d'orthodoxie. Le cardinal Cipriani est bien sûr membre de l'Opus Dei. Au San Salvador, dont l'ancien archevêque Oscar Romero, assassiné en 1981, était l'une des figures les plus populaires de la théologie de la libération, c'est Mgr Fernando Saenz Lacalle, membre lui aussi de l'Opus Dei, qui sera jusqu'en 2008 à la tête du clergé local. En Argentine, c'est l'Université *Australe* qui est entre les mains de l'Œuvre, ainsi qu'une école de commerce, l'*Instituto de altos estudios empresariales*. À Bogota, en Colombie, l'Opus Dei possède la célèbre Université de *la Sabana* qui forme des milliers d'étudiants et se félicite du succès de sa faculté de journalisme en vantant la réussite dans les médias de ses anciens élèves. Toute critique visant à dénoncer la mainmise de l'Opus Dei sur les établissements d'enseignement supérieur, les écoles de commerce et les médias est, bien sûr, facilement réfutée en rappelant les propos de Mgr Alvaro del Portillo, successeur d'Escriva : « Une grande partie

du travail des membres de l'Opus Dei dans le monde entier consiste à élever le niveau culturel, dans un cadre d'inspiration profondément chrétienne : faire passer la culture est toujours une façon de servir la société. »

Dernier exemple révélateur du développement de l'Opus Dei dans le monde : celui des États-Unis. La situation y est différente dans la mesure où la société américaine a ses particularismes propres avec une religiosité qui s'exprime de façons diverses. Si l'on se contente de reprendre les informations fournies par l'Opus Dei, celle-ci revendique environ 3 000 fidèles aux États-Unis, à New York, San Francisco, Miami, Boston, Chicago... Elle possède plusieurs résidences universitaires à Dallas, Milwaukee, Los Angeles... L'Œuvre en revanche ne dirige que très peu d'établissements scolaires au regard de la taille du pays et ne revendique qu'un seul centre universitaire d'importance, le *Lexington College* de Chicago, un établissement réservé aux jeunes filles. Or aux États-Unis également l'Opus Dei se fait discrète parfois et ne crie pas sur tous les toits des gratte-ciel que la très réputée IESE, l'école de commerce de l'Université de Navarre appartenant entièrement à l'Opus Dei, a commencé de rénover, en plein cœur de Manhattan, un immeuble historique qui accueillera bientôt une filiale... Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans la présence de l'Opus Dei aux États-Unis n'est d'ordre ni religieux ni universitaire, mais architectural. L'Œuvre y a construit à New York, au 243 de *Lexington Avenue*, son siège américain, un building flambant neuf pour la modique somme de 47 millions de dollars !

Il est aujourd'hui particulièrement difficile d'estimer avec justesse la présence de l'Opus Dei à travers le monde, ses effectifs réels demeurant très imprécis, y compris dans les informations que l'Œuvre délivre elle-même. Le succès de son expansion est toutefois indéniable ; depuis l'Espagne elle a ainsi essaimé en Grande-Bretagne (1946) puis en Irlande (1947), en Argentine (1950), au Guatemala (1953), en Équateur (1954), en Autriche, au Canada et au Brésil (1957), en Allemagne (1958), au Costa Rica (1959), en Australie (1963), en Belgique (1965). Elle est présente également sur le continent africain :

au Congo et en Côte d'Ivoire (1980), au Cameroun (1988), en Afrique du Sud (1998)... La « toile » que tisse l'Opus Dei a cependant des fils fragiles : dans certains pays, son implantation se résume à une dizaine de membres, voire de simples sympathisants, comme en Inde, ce qui fait peu au regard d'un tel pays... En Chine, où elle serait apparue en 1981, ils ne seraient qu'une cinquantaine, à Hongkong et Macao. Les principaux bataillons de l'Opus Dei aujourd'hui demeurent cantonnés en Espagne, en Italie et en Amérique latine.

Nihil obstat

Il n'existe guère d'exemple d'association religieuse ayant connu dans le courant du siècle un tel essor alors même que les scandales avérés et les rumeurs persistantes auraient pu en entraver le développement. La spiritualité de l'Opus Dei qui propose aux individus de vivre pleinement leur vocation chrétienne sans quitter le monde explique largement ce succès dans un temps accusé de matérialisme. Il s'agit d'une spiritualité universelle, et comme Escriva de Balaguer le confiait au *Figaro* en 1966 : « L'Opus Dei se trouve aussi à l'aise en Angleterre qu'au Kenya, au Nigeria qu'au Japon, aux États-Unis qu'en Autriche, en Irlande qu'au Mexique ou en Argentine : dans chaque endroit, c'est le même phénomène théologique et pastoral, enraciné dans les âmes du pays. Il n'est pas ancré dans une culture déterminée, ni dans une époque concrète de l'histoire. » Mais en 1966, l'Opus Dei n'est encore qu'un institut séculier, un statut officiel au sein de l'Église qui lui a donné une place reconnue. Une nouvelle et décisive étape est franchie en 1982 quand le nouveau pape Jean-Paul II lui octroie un statut inédit jusqu'alors dans l'histoire de l'Église, celui de « prélatrice personnelle ».

Depuis son élection en 1978, Jean-Paul II apparaît aux catholiques du monde entier comme un pape moderne, ouvert, sans rapport avec l'Opus Dei dont la réputation de réseau d'influence conservateur est désormais bien établie dans l'opinion publique. De nombreux livres déjà ont paru qui tentent d'explorer les arcanes d'une « société secrète » dont les menées ne semblent pas très catholiques. Ce que l'opinion sait moins, c'est que Jean-Paul II connaît bien l'Œuvre. Il est

désormais établi que, peu avant le conclave qui l'élixa au trône de Pierre, il s'est rendu au siège de l'Opus Dei pour s'y recueillir sur la tombe du père Escriva et rencontrer son successeur, Alvaro del Portillo. À en croire l'une des biographes d'Escriva, Karol Wojtla arrive au conclave avec, dans sa calotte, un papier sur lequel il a écrit une prière adressée au fondateur de l'Opus Dei. L'élection de Jean-Paul II coïncide avec le cinquantième anniversaire de l'Œuvre, et le pape adresse à son président général un mot de félicitations et d'encouragement, tout en précisant qu'« il est nécessaire de résoudre la question du système juridique de l'Opus Dei ». Quelques mois plus tard, Alvaro del Portillo fait parvenir au cardinal Baggio un bref mémoire d'une douzaine de pages qui aurait dû rester secret mais qu'une « indiscretion » a livré à la presse. Ce document établit que la question d'un statut nouveau pour l'Œuvre était depuis longtemps à l'étude. Il livre surtout des chiffres : l'Opus Dei est forte à cette date (1979) de 72 375 fidèles de 87 nationalités, et 2 % d'entre eux seulement sont des prêtres. Elle exerce son apostolat dans 479 universités ou établissements d'enseignement supérieur, en majorité des écoles de commerce, 604 journaux et publications, 32 chaînes de radio et de télévision... Del Portillo insiste sur la nécessité pour l'Œuvre d'être dotée d'un statut juridique qui l'affranchirait de la tutelle des évêques des lieux où elle est présente, afin de poursuivre mieux encore son « apostolat de pénétration ». Le Saint-Siège, poursuit Alvaro del Portillo, disposerait ainsi « d'un corps mobile de prêtres et de laïcs qui seraient partout un puissant ferment spirituel et apostolique de vie chrétienne ; et ceci, avant tout, dans le domaine de la société et dans la vie professionnelle où il n'est pas souvent facile de travailler d'une manière apostolique décisive avec les moyens dont dispose aujourd'hui l'Église. »

La consécration

L'annonce de l'érection en prélature personnelle de l'Opus n'est donc pas une surprise pour tout le monde. Escriva n'avait eu de cesse d'obtenir un statut particulier pour son œuvre et la Curie y travaillait depuis longtemps. C'est le 28 novembre 1982 que Jean Paul II, par la Constitution apostolique *Ut sit*, lui accorde ce nouveau statut, un statut

original qui n'existe que depuis le concile Vatican II et qui n'a jamais été conféré jusqu'à présent à aucune association religieuse. L'Œuvre est donc la première prélature personnelle à voir le jour ; en 2009, elle demeure la seule à exister !

Les réactions dans l'opinion ont été parfois vives, les critiques ont redoublé, d'autant que le statut – nouveau – de prélature personnelle était ignoré d'à peu près tout le monde, et beaucoup ont pensé que le pape « s'appropriait » l'Opus Dei pour en faire une manière de légion chrétienne destinée à ré-évangéliser le monde et à former « une Église dans l'Église ». Or une prélature personnelle, c'est d'abord une disposition « technique » de Vatican II. L'aggiornamento de l'Église, dont la modernité et particulièrement mise en lumière par la Constitution *Gaudium et Spes* (« La joie et l'espérance »), nécessite une réorganisation des structures ecclésiales ; de nouvelles fins exigent de nouveaux moyens. Pour compléter *Gaudium et Spes*, le décret *Presbyterorum ordinis* venait donc réaffirmer toute l'importance et le rôle des prêtres dans l'accomplissement de cette ouverture au monde de l'Église, et prévoyait pour certains d'entre eux un statut nouveau les affranchissant de la tutelle épiscopale pour leur permettre d'exercer différemment leur ministère : « Le don spirituel que les prêtres ont reçu à l'ordination les prépare, non pas à une mission limitée et restreinte, mais à une mission de salut d'ampleur universelle, « jusqu'aux extrémités de la terre » [...] Là où les conditions de l'apostolat le réclameront, on facilitera non seulement une répartition adaptée des prêtres, mais encore des activités pastorales particulières pour les différents milieux sociaux à l'échelle d'une région, d'une nation ou d'un continent. Il pourra être utile de créer à cette fin des séminaires internationaux, diocèses particuliers, prélatrices personnelles et autres institutions auxquelles les prêtres pourront être affectés ou incardinés pour le bien commun de toute l'Église, suivant des modalités à établir pour chaque cas, et toujours dans le respect des droits des ordinaires locaux. »

Ni ordre religieux, ni congrégation, beaucoup plus indépendant qu'un institut séculier ou qu'aucune autre institution de l'Église, la prélature

personnelle présente donc l'immense avantage de pouvoir exister et travailler partout dans le monde sans être placée sous la tutelle de « l'ordinaire du lieu », à savoir l'évêque, et ne dépend donc que du pape. Ces dispositions et les détails qui régissent l'organisation d'une prélatrice personnelle sont précisés dans le code de droit canonique (livre II, première partie, titre IV) :

Can. 294 – Pour promouvoir une répartition adaptée des prêtres, ou pour accomplir des tâches pastorales ou missionnaires particulières en faveur de diverses régions ou de divers groupes sociaux, des prélatrices personnelles constituées de prêtres et de diacres du clergé séculier peuvent être érigées par le Siège apostolique, après qu'il a entendu les conférences des évêques concernées.

Can. 295 – § 1. La prélatrice personnelle est régie par les statuts établis par le Siège apostolique et un prélat est mis à sa tête comme ordinaire propre ; celui-ci a le droit d'ériger un séminaire national ou international, ainsi que d'incardiner des séminaristes et de les appeler aux ordres au titre du service de la prélatrice.

§ 2. Le prélat doit prendre soin tant de la formation spirituelle de ceux qu'il aura appelés à ce titre que de leur honnête subsistance.

Can. 296 – Moyennant des conventions établies avec la prélatrice, des laïcs peuvent s'adonner aux tâches apostoliques de la prélatrice personnelle ; mais le mode de cette coopération organique et les principaux devoirs et droits qu'elle comporte doivent être convenablement déterminés dans les statuts.

Can. 297 – Les statuts déterminent également les rapports de la prélatrice personnelle avec les ordinaires des lieux des Églises particulières où, avec le consentement préalable de l'évêque diocésain, la prélatrice accomplit ou désire accomplir ses tâches pastorales ou missionnaires.

Une ambiguïté – que l'on reprochera toujours à l'Opus Dei – apparaît clairement ici : le code de droit canonique, comme le décret *Presbyterorum ordinis*, prévoit bien une structure originale concernant

essentiellement les membres du clergé, or ceux-ci ne représentent que 2 % des effectifs avoués de l'Opus Dei qui ne semble donc pas particulièrement adaptée à ce nouveau statut. Tout indique qu'en érigeant l'Œuvre en prélature, Jean-Paul II permet à l'Opus Dei de devenir une association vraiment « à part ». À ce moment de son histoire, déjà longue, l'Opus Dei connaît donc une sorte de consécration sans que cessent pour autant les rumeurs. On parle d'un statut « taillé sur mesure » pour que l'Œuvre puisse poursuivre son apostolat à l'abri de l'autorité du Saint-Siège ; le pape est infallible et l'Opus Dei serait intouchable... Dans le même temps, en devenant prélature personnelle, l'Opus Dei est contrainte de se doter de conventions qui exposent sa nature exacte et son action, qui régissent les rapports de ses membres avec la hiérarchie, bref, qui disent clairement et officiellement ce qu'est l'Opus Dei. La voilà donc dans l'obligation de se dévoiler plus qu'elle n'a jamais souhaité le faire.

DEUXIÈME PARTIE

L'ORDINAIRE SAINTETÉ

De prelaturae natura et fine

E

n devenant une prélature personnelle de l'Église catholique en 1982, l'Opus Dei se révèle au grand jour et chacun peut en comprendre mieux la vocation telle que son fondateur l'avait définie et que rappelle son successeur, Javier Echevarria : « l'Opus Dei diffuse un message : Dieu appelle tous les hommes et toutes les femmes à l'aimer et à aimer leurs prochains, c'est-à-dire à la sainteté et à l'apostolat, dans la vie de tous les jours. Non pas malgré le travail, mais par le travail, dans un monde où, comme image de Dieu, l'on coopère avec lui. C'est une aventure d'amour, en quelque sorte. Ensuite, l'Opus Dei offre son aide pour répondre à cet appel divin ; la prélature propose ainsi des activités de formation chrétienne et la possibilité d'un accompagnement spirituel personnalisé, à la fois exigeant et adapté à la vie ordinaire. Toute cette histoire, divine et humaine à la fois, dans l'imitation de Jésus-Christ, se fonde sur la confiance dans la paternité amoureuse de Dieu, sur la foi dans le Christ ressuscité, sur l'action de l'Esprit saint aujourd'hui, maintenant, dans chaque âme. L'Opus Dei, au sein de l'Église, comme une partie du peuple de Dieu, tâche donc de remplir cette mission. C'est une sorte d'école de formation permanente pour que les gens de la rue rencontrent Dieu dans leur vie ordinaire et qu'ils fassent partager la joie de cette rencontre à leurs collègues, à leurs amis, à leurs connaissances. »

Les mille visages de l'Œuvre

Les membres de l'Opus Dei sont donc des chrétiens comme les autres, plus exigeants, aspirant à la « sainteté ordinaire » en vivant le message des Évangiles dans leur vie quotidienne. Mais ils sont avant tout les membres d'une organisation qui, dès ses origines, afin d'être le plus efficace possible, s'est minutieusement et rigoureusement structurée. De nombreuses interrogations demeurent sur son fonctionnement réel,

d'autant que, répandue à travers le monde, elle s'inscrit dans des cultures nationales qui n'appréhendent pas l'Opus Dei de la même façon et ne l'observent pas du même regard. Pour les Espagnols, *la Obra* est une vieille institution qui, on l'a vu, a défrayé à un moment de son histoire la chronique des scandales politico-financiers. Pour les Américains, elle n'est que l'un des multiples visages de l'Église chrétienne dont on apprécie, parfois avec admiration, le succès économique, non sans se féliciter que ce soit aux États-Unis qu'elle ait également suscité un best-seller et une grande production hollywoodienne avec le *Da Vinci Code*... En Amérique latine elle est perçue comme un pilier de la droite catholique et constitue un puissant réseau d'influence dans les milieux d'affaires. En France, où elle est peu représentée et mal connue, elle est la cible des défenseurs de la laïcité qui voient en elle, outre une organisation sectaire qui mérite la vigilance des pouvoirs publics, une des chapelles du catholicisme intégriste, ennemi irréductible des valeurs de la République. Ces multiples et différentes perceptions traduisent les difficultés rencontrées pour comprendre ce qu'est l'Œuvre de Dieu. Ces difficultés sont dues en partie au regard faussé que l'on porte sur elle et aux préjugés qui n'aident pas à la clairvoyance. Elles sont également le fruit d'une volonté délibérée de l'Opus Dei de demeurer dans une discrétion qui confine au secret. Il est donc malaisé de faire la part des choses, même si une partie de ce que l'Opus Dei est dans sa réalité peut maintenant être exposée.

Du prélat et de ses vicaires

Le 28 novembre 1982, l'Opus Dei devient très officiellement « la prélature personnelle de la Sainte Croix et Opus Dei », placée sous l'autorité de la Congrégation des évêques. Son siège est à Rome, à la *villa Tevere*, édifiée à la fin des années 1940, et qui jouxte son église prélatrice, l'église Sainte-Marie-de-la-Paix, sur la *viale Bruno Buozzi* dans le nord de la capitale italienne. La *villa Tevere* est une vaste demeure d'apparence austère et surtout discrète qui n'affiche pas sa « raison sociale ». Quand on pénètre dans Sainte-Marie-de-la-Paix, en revanche, plus de doute possible. À l'entrée de l'église, les imposants fonts baptismaux proviennent de la cathédrale de Barbastro, lieu de

naissance du Père dont la dépouille repose sous le maître-autel, dans une châsse qui est un véritable reliquaire exposant le corps du saint homme à la dévotion des fidèles. Sans tapage populaire, la *villa Tevere* est devenue un centre important de pèlerinage de la chrétienté...

L'Opus Dei est gouvernée par un prélat appelé, comme l'était le fondateur, « le Père », élu à vie à l'issue d'un congrès général électif et confirmé par le pape. Alvaro del Portillo, lequel avait été désigné en 1975 président général de l'Opus Dei après la mort d'Escriva, a été le premier prélat de l'Opus Dei dont il était devenu membre dès 1935. Disparu en 1994, il a aujourd'hui pour successeur M^{gr} Javier Echevarria. Depuis le sommet de la pyramide hiérarchique, l'Opus Dei est divisée en deux branches, masculine et féminine, les femmes ne prenant qu'une part très minoritaire dans le processus d'élection du prélat, l'Œuvre, en règle générale, n'accordant aux femmes que des rôles subalternes. Le prélat dispose, pour gouverner l'Œuvre, d'un Conseil général, constitué d'hommes, quelques femmes se rassemblant au sein d'un Conseil central. Les prêtres qui forment le Conseil général sont les vicaires du prélat qui se répartissent les différentes missions propres à administrer l'Œuvre dans le monde entier, à en coordonner l'activité pastorale, la direction spirituelle, la gestion financière... L'un de ces vicaires est un « procureur » chargé des relations avec le Saint-Siège. Un nombre indéterminé et variable de laïcs assiste les vicaires dans leurs différentes tâches, en fonction de leur qualité professionnelle et ces laïcs, comme chacun des vicaires, sont tous nommés par le prélat, qui dirige donc l'Opus Dei avec une autorité sans partage et sans risque de se voir objecter une quelconque critique. Seul le prélat est nommé à vie, toutes les autres charges sont temporaires.

Les différents pays dans lesquels l'Œuvre exerce son activité sont des « régions » placées chacune sous la tutelle d'un vicaire général, lui-même assisté d'une Commission régionale pour la branche masculine et d'un Conseil central pour la section féminine. Les régions les plus vastes où les mieux pourvues en fidèles sont, au besoin, divisées en délégations. Enfin, la « cellule de base » de l'Opus Dei est la résidence,

ou centre de l'Œuvre, où vivent en communauté certains des fidèles qui en ont fait le choix, ces centres étant parfois de simples locaux d'activités culturelles, de rencontre et de partage, sans être des lieux de vie. Là encore, les centres sont masculins ou féminins, confiés à un directeur et administrés par un conseil local, avec un prêtre assurant la direction spirituelle des fidèles.

Présence française

Pour s'en tenir à l'exemple de la France, la « région » est placée depuis 1998 sous la tutelle de M^{sr} de Rochebrune. L'Opus Dei est surtout implantée à Paris où elle dirige quatre foyers pour étudiants et dispose d'un service d'information et de communication dans le XV^e arrondissement. Elle anime également plusieurs « clubs d'activités » ou centres culturels destinés aux plus jeunes et aux femmes. Ailleurs, elle est implantée à Rennes et Nantes, à Toulouse, à Marseille, à Grenoble et à Lyon. Dans ces villes, l'Opus Dei ne possède que des centres où son zèle ne se déploie qu'en direction d'« initiatives apostoliques » ; un simple local accueillant des réunions suffit à devenir un centre de l'Opus Dei. Seules les villes d'Aix-en-Provence et de Strasbourg accueillent des résidences étudiantes.

Ces renseignements sur l'activité de l'Œuvre sont librement accessibles sur le site Internet de l'Opus Dei, avec toutes les coordonnées nécessaires pour entrer en contact avec elle. La résidence Nideck de Strasbourg met même à la disposition de tout un chacun une vidéo extraite d'un reportage réalisé par une chaîne d'information nationale. L'Opus Dei en France ne se cache donc pas, ou ne se cache plus. Trop de transparence ne doit toutefois pas faire illusion, et il est troublant de constater que sur ce site officiel les établissements scolaires de l'Opus Dei, qui ailleurs dans le monde seraient vantés comme exemplaires du succès de l'institution, ne sont évoqués qu'avec des pudeurs de Levantin. À commencer par le collège privé Hautefeuille de Courbevoie, créé par des parents d'élèves en 1985 et accueillant plus de 200 jeunes garçons. Le collège a le statut d'établissement privé sous contrat avec l'État et ne s'affiche pas ostensiblement comme collège de l'Opus Dei. Tout juste est-il précisé « qu'il bénéficie de

l'assistance sacerdotale d'un aumônier et de professeurs de religion nommés par la prélature de l'Opus Dei. »

Même discrétion concernant l'école hôtelière de Dosnon, à Couvrelles dans l'Aisne. Les lycéennes n'y sont pas très nombreuses, mais la demeure qui abrite cet établissement ouvert en 1970 est somptueuse. L'école Dosnon n'est pas sous contrat avec l'État, elle pourrait donc avoir moins de pudeur que le collège Hautefeuille à se présenter comme un centre de l'Opus Dei. Or là encore, la discrétion est de mise, l'école Dosnon précisant seulement que celles qui le désirent « peuvent recevoir une formation chrétienne confiée à la prélature de l'Opus Dei ». Impossible pourtant de dissimuler plus avant l'appartenance pleine et entière de ces deux établissements scolaires à l'Opus Dei. L'école Dosnon est accolée au château de Couvrelles qui est un centre de l'Œuvre bien connu, où sont dispensés des séminaires de formation religieuse, de théologie et de philosophie. Aspect tout pratique de ce voisinage : le centre Couvrelles sert d'école d'application aux élèves de l'école Dosnon, qui dans le cadre de leur formation professionnelle assurent le ménage, l'entretien et tous les services nécessaires à la bonne tenue de l'établissement... L'école Dosnon serait la propriété de la Société anonyme d'investissement pour le développement culturel (SAIDEC) dont le siège est à Courbevoie, rue Jean-Nicot, là même où se dresse le collège de Hautefeuille... et elle a été fondée à l'initiative de l'ACUT (Association de culture universitaire et technique), dont nous avons vu précédemment qu'elle était l'association qui, la première en 1956, permettait à l'Opus Dei de pénétrer en France sous le couvert d'une association culturelle et non cultuelle.

Vocatio : De prelaturae christifidelibus

«A

voir la vocation pour devenir un fidèle de la prélature » n'est pas offert à tout le monde et, bien sûr, les élèves qui fréquentent les écoles dirigées par l'Opus Dei ou participent aux activités de ses centres comme les étudiants hébergés dans ses résidences universitaires ne sont pas obligatoirement membres de l'Opus Dei. La formation spirituelle qui leur est délivrée est toutefois orientée vers la perspective d'attirer certains d'entre eux dans un engagement plus ferme au sein de l'Œuvre. L'apostolat de l'Opus Dei est aussi un prosélytisme ! Comme pour entrer dans un ordre religieux ou au séminaire, entrer dans la prélature de l'Opus Dei doit être une démarche mûrement réfléchie, qui commence par une période de découverte, puis d'approfondissement de la spiritualité de l'Œuvre avant d'entamer des démarches plus résolues.

« Siffler » à l'Opus Dei

Celui qui fait le choix d'entrer à l'Opus Dei doit, conformément au code de droit canonique, être âgé de dix-sept ans révolus (dix-huit en France). Il fait sa demande par lettre adressée au prélat à Rome dans laquelle il sollicite son admission. Dans le vocabulaire opusien, cette démarche s'appelle « siffler », le candidat est un « aspirant siffleur ». Un délai de six mois au moins doit être respecté avant que la réponse, favorable ou non, ne soit retournée. Ce délai est celui nécessaire pour se renseigner sur le compte du « candidat », de peser la réalité et la profondeur de sa vocation, ses capacités à suivre l'exigeante spiritualité de l'Opus Dei. Il s'agit là d'une démarche ordinaire, semblable à l'appel pour tout chrétien au sacerdoce ; il faut donc s'assurer de la réalité de cette vocation. Une fois la demande acceptée, le lien entre le nouveau membre et la prélature sera de nature contractuelle, et ce contrat prévoit que celui qui s'incorpore à la prélature se soumet entièrement à elle, à ses constitutions et ses règlements, à sa hiérarchie, et accepte bien sûr de pratiquer l'apostolat

de sainteté ordinaire tel que l'Œuvre l'a défini depuis ses origines. L'acceptation d'une candidature, c'est l'*admissio*, par laquelle l'Opus Dei s'engage de son côté à donner au nouveau membre une formation spirituelle et théologique. À ce moment de l'incorporation, il ne s'agit encore que d'un contrat provisoire, et le candidat n'est encore qu'un « oblat ». Il le demeure durant cinq ans et doit renouveler chaque année son contrat avec l'Œuvre en répétant son *oblatio*. Au terme de ces cinq années, l'admission peut enfin devenir définitive, c'est le moment de prononcer la *fidelitas*, la promesse de s'engager à vie dans l'Opus Dei.

Admissio, *oblatio* et *fidelitas* sont trois étapes juridiquement encadrées de manière à s'accorder aux lois des différents pays où l'Opus Dei est implantée. Il s'agit aussi de se conformer au droit canonique de l'Église, or sur ce point rien n'est très clair. Le « flou juridique » dénoncé par certains dure depuis la création des instituts séculiers en 1947, et on se souvient que l'Opus Dei fut le premier institut séculier de droit pontifical créé et approuvé par Rome. Cette nouvelle structure ecclésiale répondait sans doute à de nouvelles exigences pastorales, mais des théologiens s'interrogeaient sur sa nature réelle, car il n'existe que trois « états canoniques » : clerc (prêtre), religieux (moine) et laïc. Les membres d'un institut séculier appartiennent à laquelle des trois ? La même question se pose pour la prélature personnelle, qui se présente comme laïque mais se trouve de facto dirigée par un *presbyterium* de clercs... Le problème de la nature exacte de la prélature a bien évidemment des répercussions immédiates sur la validité des vœux de pauvreté et de chasteté, comme sur le mode de vie : séculier ou temporel ? Vie communautaire ou non ? L'Opus Dei offre tout cela à la fois, ce qui n'est pas fait pour clarifier les choses.

Numéraires et surnuméraires

L'Œuvre étant une association regroupant des clercs et des laïcs, les membres qui la rejoignent ne s'y incorporent pas avec le même statut et, là encore, tout a été prévu pour assigner à chacun un rôle en fonction de sa disponibilité. Outre la distinction évidente entre les

prêtres et les laïcs de l'Œuvre, il faut distinguer parmi ces derniers les membres « numéraires », « agrégés » et « surnuméraires ». Les membres surnuméraires, qui représentent sans doute la moitié des effectifs de l'Œuvre, sont des hommes et des femmes qui peuvent être mariés et poursuivent une vie familiale et professionnelle ordinaire. Moins disponibles que les autres pour travailler à l'apostolat, leur rôle consiste surtout à vivre les principes et les préceptes de l'Opus Dei dans leur existence quotidienne, au sein de leur famille, qui est, selon l'Œuvre, « le lieu privilégié de leur apostolat », sans prendre de part véritablement active dans les « initiatives apostoliques » de la prélature. Les membres agrégés, hommes ou femmes, s'engagent, eux, dans une démarche plus rigoureuse en s'astreignant au célibat. Ce sont le plus fréquemment des étudiants, ils ne vivent pas en communauté dans un centre de l'Œuvre, mais chez eux. Plus disponibles que les surnuméraires en raison même de leur célibat, ils sont appelés à travailler le plus assidûment possible aux activités de l'Opus Dei, sur le plan spirituel ou bien matériel et logistique en fonction de leurs compétences propres. Surnuméraires et agrégés constituent donc le gros des troupes de l'Œuvre, ils la rendent directement visible dans leur vie qui est celle de chrétiens fervents en quête de perfection.

Les membres numéraires, quant à eux, forment le « fer de lance » de la prélature et sont les plus convaincus dans leur engagement, leur vie étant entièrement consacrée à l'Œuvre. Ils font vœu bien sûr d'obéissance aveugle à la prélature, mais également de chasteté et de pauvreté. Célibataires, les numéraires vivent obligatoirement dans une résidence de l'Opus Dei comme dans une communauté religieuse, et leur vie professionnelle normale est non seulement pour eux un lieu d'apostolat mais aussi un moyen financier d'importance puisque leurs revenus sont entièrement versés à l'Œuvre. La caractéristique très particulière de ces membres numéraires réside dans l'obligation qui leur est faite d'être des « intellectuels », conformément aux Constitutions officielles de l'Opus Dei. Car le rôle éminent au sein de l'Œuvre des numéraires est d'assurer la formation et la direction spirituelle des autres membres, et pour ce faire ils doivent nécessairement être diplômés de l'enseignement supérieur et s'engager

à poursuivre leur formation universitaire. Les membres numéraires de l'Opus Dei sont donc dans leur grande majorité des avocats, des médecins, des ingénieurs, des professeurs... On perçoit là tout l'avantage pécuniaire de ce recrutement élitiste : les numéraires consacrant leurs revenus au fonctionnement de l'Œuvre, on comprend mieux le reproche qui lui est souvent fait d'être riche ! Des femmes peuvent être incorporées dans la prélature comme numéraires, mais elles sont dites « numéraires auxiliatrices » et ne sont pas soumises comme les hommes aux exigences universitaires et intellectuelles. Leur rôle est donc tout entier consacré à la bonne tenue des centres et à l'encadrement des jeunes femmes surnuméraires ou agrégées.

Il existe enfin une dernière catégorie, originale, non pas de membres mais de proches de l'Œuvre, celle des « coopérateurs ». Les coopérateurs sont des hommes et des femmes qui souhaitent aider l'Opus Dei dans ses entreprises pastorales, scolaires ou autres, d'un point de vue matériel ou financier, sans appartenir à l'Œuvre. Il n'est pas même exigé d'eux qu'ils soient croyants, chrétiens ou catholiques et, bien sûr, les différents médias d'information de la prélature vantent à l'envi l'aide bienvenue apportée par des gens de toutes confessions. Cette fois encore l'existence des coopérateurs n'est pas sans intérêt. Ils sont d'abord la caution de l'ouverture au monde de l'Opus Dei, toujours prudente à démontrer la fausseté des critiques qu'on lui adresse. Mais bien évidemment l'intérêt financier est ici très clair. Les coopérateurs sont avant tout des contributeurs et l'on attend d'eux un soutien plus économique que spirituel... La prélature peut ainsi percevoir d'importants dons provenant de personnes souhaitant promouvoir l'esprit de l'Opus Dei, ses valeurs, sans pour autant s'incorporer à elle. Ultime avantage de l'existence des coopérateurs : leur existence n'a pas à être enregistrée et leur nombre demeure inconnu, si bien que la prélature peut, chaque fois qu'on l'interroge sur la réalité de ses effectifs, avancer des chiffres qui prennent ou non en compte les coopérateurs, et ce en fonction de ce que l'on souhaite faire dire à ces mêmes chiffres.

***Presbyterium* : les prêtres de la prélature laïque**

Si l'Opus Dei rassemble des numéraires, des agrégés et des surnuméraires, hommes ou femmes, elle est avant tout une association accueillant des laïcs et des prêtres. Et si ces derniers ne représentent que 2 % des effectifs de l'Œuvre, ils en sont l'âme véritable. C'est sur eux que reposent essentiellement la formation et la direction spirituelle des membres. Leur statut toutefois demeure mal défini et laisse planer bien des ambiguïtés. En règle générale, un prêtre est « incardiné » dans un diocèse, et quelle que soit sa charge pastorale (curé de paroisse, aumônier...) il est placé sous la tutelle de l'« ordinaire du lieu », c'est-à-dire de l'évêque. Un prêtre appartenant à l'Opus Dei reste donc et avant tout un prêtre diocésain comme les autres, qui choisit librement de vivre la spiritualité opusienne. Or l'Opus Dei, en qualité de prélature, est une association « à dimension universelle » et mondiale, qui n'est pas placée sous l'autorité d'un évêque diocésain là où elle est présente, mais de son prélat. Sa vocation universelle lui permet de s'affranchir d'une tutelle diocésaine, mais ses statuts précisent qu'elle ne peut s'implanter nulle part sans avoir obtenu l'autorisation de l'ordinaire du lieu. Cette difficulté juridique est celle qui a toujours préoccupé Escrava et ses successeurs et qui explique leurs efforts incessants pour obtenir un statut particulier. Celui de prélature personnelle, faute de mieux, ne règle pas tout.

Les prêtres diocésains qui s'incorporent à la prélature en forment le *presbyterium* et constituent ensemble la Société sacerdotale de la Sainte Croix, une institution dont Josémaria Escrava de Balaguer avait pressenti la nécessité dès les années 1940. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un séminaire, mais d'un lieu de formation pour les prêtres qui souhaitent recevoir une formation théologique propre à l'Opus Dei, formation dispensée à Rome dans les locaux mis à disposition de l'Opus Dei sur la très célèbre place Navone, à l'Université pontificale de la Sainte Croix. Les prêtres de la Société sacerdotale de la Sainte Croix restent donc des prêtres diocésains, et l'Opus Dei se veut très claire sur ce point essentiel, rappelant que son apostolat est tout entier tourné vers la sanctification par le travail, et ces prêtres se sont vus confier une charge pastorale qui est leur travail.

La Société sacerdotale de la Sainte Croix est donc une association qui offre aux prêtres une aide pour mieux vivre leur foi, et ces prêtres ne constituent pas le « clergé » de l'Opus Dei.

Car l'idéal, dans l'esprit du fondateur, était que l'Œuvre puisse posséder son propre clergé constitué de prêtres n'appartenant qu'à elle, sans lien d'aucune sorte avec les diocèses ou une quelconque autre hiérarchie ecclésiastique. Ce privilège, qui ferait d'elle une institution encore plus puissante au sein de l'Église romaine, Josémaria Escriva l'obtient très tôt, dès 1944, année où l'évêque de Madrid ordonne prêtres trois membres de l'Opus Dei dont Alvaro del Portillo, lesquels ne se consacreront qu'à l'Œuvre. Quatre ans plus tard, Escriva fonde à Rome un « Collège romain de la Sainte Croix », lieu d'étude et de formation dont l'ambition est bel et bien de préparer des étudiants aspirant au sacerdoce, et donc des prêtres intimement liés à l'Opus Dei et qui en formeront le « clergé ». Évoquant le rôle de ces prêtres très particuliers, Escriva précisait qu'ils devaient être issus de la société civile et avoir exercé une activité professionnelle avant de se consacrer aux études théologiques. Former des prêtres de l'Opus Dei ne sera vraiment possible qu'après sa transformation en prélature personnelle, et en 1990 le Saint-Siège accroît plus encore la puissance de l'Œuvre en lui confiant la direction du Collège ecclésiastique international *Sedes Sapientiae*, aboutissement des ambitions d'Escriva. Pour le Vatican, il s'agit de trouver une réponse à la crise des vocations, sensible dans le monde entier, en formant des prêtres « de haut niveau » au cœur même de la chrétienté. Pour l'Opus Dei, *Sedes Sapientiae* est un vivier où former ceux qui rejoindront ses rangs et elle y envoie ses membres numéraires qui se sentent appelés au sacerdoce. Le succès une fois encore est au rendez-vous : en mai 2008, le prélat a ordonné prêtres pas moins de 36 fidèles de l'Opus Dei, dont un grand nombre d'Espagnols ; l'année précédente, il en ordonnait 38. Des chiffres qui font pâlir d'envie n'importe quel supérieur de séminaire !

Une fois ordonnés prêtres, ces membres numéraires peuvent fort bien continuer leur apostolat au sein de l'Œuvre tout en se voyant confier des fonctions pastorales dans un diocèse, ce qui complique plus encore

la perception que l'on se fait des prêtres de l'Opus Dei, et il faut bien confesser que, sur ce point, beaucoup ne savent plus trop « à quel saint se vouer ». Car les chrétiens sont habitués à voir un prêtre s'occuper des ouailles de sa paroisse sans se soucier de savoir quelle a été la formation spirituelle et théologique de celui-ci. Le curé de la paroisse, l'aumônier du lycée ou de l'hôpital est-il un prêtre sulpicien ou a-t-il été formé au Collège français de Rome ? À quelle famille spirituelle de l'Église universelle appartient-il ? Est-il dominicain, jésuite, un père lazariste ou franciscain ?... Peu importe au fidèle après tout, seul compte son apostolat auprès des fidèles. Quant à la possibilité faite au prêtre de s'associer, elle est sans cesse rappelée par le Saint-Siège et encouragée par le décret *Presbyterorum ordinis* : « Du fait de leur ordination, qui les a fait entrer dans l'ordre du presbytérat, les prêtres sont tous intimement liés entre eux par la fraternité sacramentelle ; mais, du fait de leur affectation au service d'un diocèse en dépendance de l'évêque local, ils forment tout spécialement à ce niveau un *presbyterium* unique. [...] Finalement, tous visent le même but : construire le Corps du Christ ; de notre temps surtout, cette tâche réclame des fonctions multiples et des adaptations nouvelles. Il est donc essentiel que tous les prêtres, diocésains aussi bien que religieux, s'aident entre eux et travaillent toujours ensemble à l'œuvre de la vérité. » Les prêtres formés par l'Opus Dei peuvent donc s'associer aux autres prêtres diocésains, et un prêtre diocésain est libre de s'associer, dans l'esprit, à ses coreligionnaires de l'Œuvre. Ces derniers peuvent en outre poursuivre leur activité professionnelle, ce que Josémaria Escriva appelait de ses vœux. Ce qui n'est pas sans rappeler l'expérience sans lendemain d'instituer des prêtres-ouvriers. Reste que l'opinion publique est fortement convaincue qu'il y a plus de prêtres-ingénieurs ou de prêtres-banquiers à l'Opus Dei que de prêtres-ouvriers...

En France, un événement a été révélateur de cette ambiguïté dans le statut exact des prêtres au sein de l'Opus Dei, lors de l'installation, en 2008, du nouveau curé de la paroisse de la Dalbade à Toulouse. Le père Touzet est membre de l'Opus Dei, il ne s'en cache pas, mais il reste avant tout un prêtre diocésain. Pour l'opinion publique, il est

« prêtre de l'Opus Dei », donc suspect aux yeux des laïcs les plus anticléricaux. C'est pourquoi son installation a donné lieu à des manifestations houleuses, obligeant les paroissiens de la Dalbade à pénétrer dans leur église entre deux cordons de policiers... La presse s'est fait l'écho de l'émotion publique sans pour autant dissiper la confusion. Une telle émotion s'explique de différentes façons, à commencer par une nomination qui est la première en France, alors qu'ailleurs dans le monde plusieurs prêtres membres de l'Opus Dei dirigent des paroisses. En outre, la république laïque continue d'être attentive au respect de cette sacro-sainte laïcité dont il est vrai qu'elle est revenue, avec passion, dans les débats depuis quelques années. Il ne faut pas ignorer non plus qu'à Toulouse vit une forte communauté de descendants de réfugiés espagnols de la guerre civile, et assurément la « mémoire douloureuse » a joué un rôle en ravivant le passé franquiste de l'Œuvre. L'ultime raison qui peut éclairer les très vives réactions entendues et lues à cette occasion, c'est une fois encore la difficulté de comprendre bien ce qu'est l'Opus Dei alors que celle-ci s'évertue à ne rien expliquer clairement.

Codex iuris particularis Operis Dei

M

embres numéraires, agrégés ou surnuméraires, prêtres « de l'Opus Dei » ou « dans l'Opus Dei », tous ceux qui s'incorporent à l'Œuvre le font en se vouant à l'apostolat propre à la prélature et s'engagent à en respecter les règles. En érigeant l'Opus Dei en prélature, Jean-Paul II en sanctionnait en même temps le règlement interne dont elle devait se doter en vertu des dispositions du droit canonique.

L'obscur règlement

Ce règlement, tout le monde peut aujourd'hui le consulter librement, à une seule condition : lire parfaitement le latin ! Car c'est en latin qu'il a été rédigé, et il n'en existe aujourd'hui qu'une traduction, en espagnol... Le *Codex iuris particularis Operis Dei*, « code de droit particulier de l'Opus Dei », expose en 185 articles la nature et la mission de l'Œuvre, le statut et les obligations de ses membres, les conditions de leur incorporation et, au besoin, de leur séparation d'avec l'Opus Dei. Déposé en novembre 1982 auprès de la Congrégation des évêques à la Curie romaine, ce code ne date toutefois pas de 1982, il préexistait à la transformation en prélature, secrètement depuis 1950, sous l'appellation de *Constitutiones Sacerdotalis Sanctae Crucis et Operis Dei*. Le *Codex iuris*, règlement officiel de l'Opus Dei, remplace avantageusement les *Constitutiones* dans la mesure où il en préserve l'esprit tout en gommant ce que ces Constitutions contenaient de plus discutable : le culte impératif du secret. Les membres de l'Opus Dei étaient effectivement priés de taire leur appartenance à l'Œuvre et de ne jamais dévoiler celle de leurs coreligionnaires. Il s'agissait moins, à en croire les autorités de l'Œuvre, de cultiver le secret pour lui-même dans une troublante fascination du mystère et de la clandestinité que de se faire humble dans la quête spirituelle de la sainteté : « Les nôtres conduisent la vie

qu'ils ont consacrée à Dieu avec une certaine discrétion, ce qui favorise dans une large mesure le succès souhaité de l'apostolat. Un manquement à cette discrétion pourrait constituer un lourd obstacle dans l'exercice du travail apostolique ou entraîner des difficultés dans le domaine familial, dans la profession ou la fonction exercées. Aussi les numéraires ou les surnuméraires savent-ils très bien qu'ils ont à observer un silence prudent concernant les noms des autres membres. Ils ne dévoilent à personne qu'ils appartiennent à l'Opus Dei sans que le directeur local ne les y autorise expressément, pas même si, éventuellement, ils quittent l'Institut [l'Opus Dei n'est alors encore qu'un institut séculier]. » Le « silence prudent » de l'humilité chrétienne plutôt que le culte du secret, l'argument sera toujours repris pour récuser les accusations de clandestinité. Mais le souci constant de la discrétion demeure un impératif dans le *Codex iuris* qui précise que l'Opus Dei ne participe jamais de manière ostentatoire en son nom à des manifestations ou des processions. Elle ne produit pas non plus d'œuvre écrite sous son nom.

Vivre l'esprit de l'Opus Dei, c'est, selon le *Codex iuris*, rechercher la sainteté dans sa vie professionnelle et, pour atteindre cette fin « surnaturelle », sacrifier à une « extraordinaire vie spirituelle de prière et de sacrifice », adhérer à « l'humble et sincère sentiment de la filiation divine et s'y maintenir toujours dans un ascétisme joyeux ». Pour y parvenir, les fidèles doivent s'astreindre « à une formation religieuse profonde et continue, ascétique et doctrinale » sans abandonner leur activité professionnelle dans laquelle ils auront à cœur d'exceller et sans jamais transgresser les lois civiles de leur pays. Tous les membres de l'Œuvre travaillent ensemble à une même fin apostolique sous la direction du prélat, prêtres et laïcs s'entraident et se complètent dans la réalisation d'une vocation commune. Les premiers articles du *Codex iuris* de l'Opus Dei disent avec fermeté que l'Œuvre est une famille unie au sein de laquelle chacun obéit et se soumet aux exigences de la spiritualité opusienne, laquelle donne une large part à la prière, à l'étude, à la pénitence. Cette très rigoureuse voie de la sanctification est ouverte à tous, mais les premières lignes du *Codex* rappellent que sont particulièrement bienvenus « ceux que

l'on appelle les intellectuels ».

Bienheureux les intellectuels...

Et c'est peu dire qu'il vaut mieux avoir d'excellentes dispositions en la matière pour faire partie de l'Opus Dei. Josémaria Escrivá de Balaguer était un intellectuel, brillant juriste et théologien, tout comme ses compagnons de la première heure, tous étudiants. L'Œuvre, on l'a vu, a été imaginée dès ses origines comme une association de catholiques dont la piété fervente était soutenue par une connaissance approfondie de la théologie ; la foi de l'Opus Dei n'est pas la foi du charbonnier, c'est pourquoi il ne doit pas y avoir beaucoup de charbonniers dans ses rangs... À Rome, l'Université pontificale de la Sainte Croix jouit d'une réputation internationale et se présente comme un séminaire « haut de gamme ». Les membres numéraires de l'Œuvre sont instamment priés, selon les statuts, de persévérer dans leurs études, de les mener le plus loin possible, et de les compléter par une très solide formation théologique.

La barre est haute : on encourage les meilleurs à accéder à un troisième cycle universitaire et à décrocher un doctorat. Le *Codex iuris* stipule que « tous les numéraires et les agrégés qui en seront capables complèteront leurs études par deux années de philosophie et quatre de théologie », ce cursus universitaire devant être calqué sur celui des universités pontificales romaines. Les exigences universitaires et intellectuelles faites aux membres de l'Opus Dei deviennent plus modestes dès qu'il s'agit des femmes : « Pour les femmes numéraires auxiliaires, les centres d'études dispensent une formation philosophique et théologique qui leur est adaptée. De cette manière, les cours ne doivent pas nécessairement proposer un cursus philosophique et théologique complet. »

Discipline, discipline

Se soumettre à cette rude démarche personnelle implique pour les membres de l'Opus Dei une soumission sans faille à la hiérarchie de l'Œuvre, qui prône comme vertu essentielle la discipline. Il s'agit de la même discipline que l'Église romaine exige de ses fidèles à l'endroit du souverain pontife et de la hiérarchie ecclésiastique, mais l'Opus Dei

a érigé la notion de discipline à un niveau quasi militaire. L'Opus Dei est une famille dont le prélat est « le Père », et les enfants ne doivent-ils pas obéir à leur père pour grandir dans le droit chemin ? Si le *Codex iuris* rappelle incessamment les dispositions du droit canonique concernant la liberté des fidèles et l'obligation faite aux membres de l'Opus Dei de demeurer sous la tutelle de leur évêque diocésain, il les invite également à s'abandonner pleinement et en toute confiance à la direction de l'Œuvre. Les enseignements et la direction spirituelle ne sont confiés qu'à des numéraires, la prélature ne fonctionnant qu'en vase clos : les membres de l'Opus Dei ne sont formés que par des membres de l'Opus Dei, ne se confessent qu'à des prêtres de l'Opus Dei, n'engagent aucune initiative personnelle sans en référer à leur supérieur, directeur de centre ou vicaire, et sans en avoir obtenu de lui la permission. Pour l'Opus Dei, cette soumission n'est pas une confiscation de liberté, mais bien au contraire le gage du succès de l'apostolat qu'elle souhaite exercer. Le chrétien, conscient des difficultés à vivre le message des Évangiles et à trouver la voix de la sanctification, doit admettre humblement qu'il ne peut y parvenir seul et qu'il a besoin de l'aide et du soutien constants de ses frères. S'il est membre de l'Opus Dei, ses frères sont bien sûr ceux qui appartiennent à la famille de l'Opus Dei, une famille d'autant plus unie que la stricte observation d'une rigoureuse discipline en est le ciment.

Puisque l'Opus Dei met au centre de ses préoccupations la formation intellectuelle et religieuse de ses membres, il n'est pas surprenant d'apprendre que cette formation est, elle aussi, soumise aux mêmes principes de discipline. Ainsi, des centaines de témoignages recueillis lors d'enquêtes effectuées sur l'Œuvre confirment que celle-ci dirige les lectures de ses membres et aurait rétabli l'Index, que l'Église elle-même n'a pas réactualisé depuis sa dernière édition de 1948 et dont elle a aujourd'hui abandonné l'idée de le faire scrupuleusement appliquer. Seraient donc prohibés au sein des centres de formation de l'Opus Dei tous les ouvrages qui autrefois étaient « épinglés » par l'*Index librorum prohibitorum*, à savoir les philosophes, les libres-penseurs et autres ennemis de la foi. Mais à Érasme, Pascal, Descartes, Rousseau, Voltaire... à Flaubert et à Victor Hugo, l'Opus Dei ajoute

bien évidemment tous les livres récents trop critiques à son endroit. A contrario, les œuvres du Père, et particulièrement *Chemin*, figurent en bonne place dans les bibliothèques des centres de l'Œuvre, sur les rayons desquelles figurent essentiellement les publications internes, qui demeurent inaccessibles au profane. Ainsi le *Catecismo*, véritable bréviaire de bonne conduite, les numéros de la revue *Cronica* et ceux de la revue *Noticias* destinée aux sections féminines, les *Cuadernos* renfermant les considérations spirituelles ou encore les *Glosas* ne sont pas disponibles au grand public, pas davantage que le règlement interne pour l'administration de l'Œuvre, les *Regulae internae pro administrationibus*, ou que les sept volumes du *Vademecum*. Seul le bulletin de la prélature, *Romana*, est en partie accessible sur le site Internet de l'Opus Dei, mais en partie seulement.

Un prêtre numéraire, professeur à l'Université *Los Andes* de Santiago du Chili, justifie avec un aplomb remarquable cette étrange façon de procéder à l'égard d'étudiants dont on exige pourtant la plus grande rigueur intellectuelle. La bibliothèque de cette université appartenant à l'Opus Dei est l'une des plus grandes d'Amérique latine (elle a coûté près de 10 millions de dollars) et elle possède des fonds clairement orientés. Si les œuvres complètes du général Pinochet y sont en bonne place, celles de certains grands théologiens et penseurs modernes n'y apparaissent pas. Nietzsche notamment, dont ce prêtre numéraire se méfie particulièrement. Il ne s'agit surtout pas pour lui de censure, un mot qu'il estime galvaudé, mais d'une « mesure de prudence dans la formation intellectuelle ». Si le prêtre s'érige ainsi en juge des lectures autorisées, c'est parce qu'il a, dit-il, beaucoup souffert dans sa jeunesse de ne pas tout démêler des écrits de Nietzsche et qu'il « ne souhaite à personne de passer par où [il] est passé » ! Pas de censure donc, mais une attitude compassionnelle et préventive à l'attention des jeunes âmes de l'Opus Dei...

Nam sapientia carnis mors !



En vérité, les impulsions de la chair, c'est la mort ! » En invitant les Romains, mais aussi les Corinthiens, à discipliner leur enveloppe charnelle pour ne se consacrer qu'à l'esprit, l'apôtre Paul est celui qui a le plus fait pour répandre l'idée que le corps avec ses faiblesses est un ennemi pour le chrétien qui devra veiller à le mortifier. En disciple zélé de l'apôtre, Josémaria Escriva a toujours prôné un rigoureux ascétisme, pratique indispensable sur le chemin de la sainteté. Les pratiques mortifiantes appartiennent à l'histoire de l'Église qui a toujours encouragé la « souffrance rédemptrice » ; Jésus n'a-t-il pas librement accepté sa Passion ? En imitation de Jésus-Christ les chrétiens doivent à leur tour se mortifier et « supporter joyeusement » la souffrance, porter leur croix. La « légende dorée » a toujours présenté les premiers chrétiens impavides devant les persécutions, même si l'on sait aujourd'hui qu'ils furent beaucoup plus nombreux à abjurer leur foi qu'à accepter le martyre. Souffrir, c'est revivre la passion du Christ et se rapprocher de Dieu. C'est, comme Ignace d'Antioche livré aux lions, s'offrir à la dent des fauves pour être « le levain du pain de l'Eucharistie et faire de son sang celui du calice ».

Aimer la souffrance

L'Église catholique a depuis longtemps abandonné les pratiques les plus violentes de mortification et les condamne aujourd'hui ouvertement, mais elle n'a jamais cessé d'inviter les fidèles à se soumettre à des sacrifices qui leur rappelleront celui du Christ. La mortification, proscrite quand elle est excessive et dangereuse, est aujourd'hui encore préconisée par le *Catéchisme* officiel de l'Église : « Le chemin de la perfection passe par la croix. Il n'y a pas de sainteté sans renoncement et sans combat spirituel. Le progrès spirituel implique l'ascèse et la mortification qui conduisent graduellement à

vivre dans la paix et la joie des béatitudes. » Fort de ces recommandations, l'Opus Dei a fait des exercices de mortification une exigence première, indispensable, incontournable dans le plan de vie déterminé pour chacun de ses membres. C'était, dès l'origine, prévu par le catéchisme établi par Escriva de Balaguer dont tous les écrits sont empreints d'un fervent dolorisme : « Buvons jusqu'à la lie le calice de la douleur en cette pauvre vie. Qu'importe de souffrir dix, vingt, cinquante ans si c'est ensuite le ciel pour toujours. [...] qu'importe de souffrir si c'est pour consoler Dieu, notre Seigneur, pour Lui plaire, dans un esprit de réparation, et s'unir à Lui sur sa Croix ? » Ce mysticisme de la douleur rédemptrice est sans doute l'aspect le moins engageant de l'Opus Dei, celui aussi qui a fait couler le plus d'encre depuis la parution du *Da Vinci Code*, dont il faut bien dire que son auteur exagère complaisamment en mettant en scène son « moine » Silas constamment préoccupé de s'appliquer la discipline jusqu'au sang. À l'Opus Dei, les pratiques sont moins violentes, elles sont toutefois bel et bien réelles.

Le jeûne et le cilice

Le strict respect du jeûne durant le Carême participe de cette discipline, et plus encore la chasteté, laquelle n'est pas simple imitation de l'existence de Jésus-Christ, mais véritable mortification des sens. Encourageant la chasteté dans le mariage chez ses membres surnuméraires (c'est aussi une disposition du *Catéchisme* officiel de l'Église), l'Opus Dei l'exige dans le célibat pour les numéraires. De tous, elle attend d'autres mortifications régulières que chacun pourra choisir librement. Elles sont le plus souvent anodines : se laver à l'eau froide, se priver de tel ou tel aliment, ne pas s'appuyer sur le dos d'une chaise pendant quelque temps, prier à genoux les bras en croix... Mais l'opinion publique s'est émue – ou s'est laissée fasciner – par des pratiques autrement plus sévères qui auraient cours au sein de l'Œuvre : la discipline et le port du cilice. La discipline, c'est le fouet que l'on s'applique en expiation des péchés. Le cilice, c'est cette ceinture de crin renforcée de pics en métal que l'on porte autour de la cuisse et qui s'enfonce dans les chairs à chaque mouvement. Interrogé sur ces pratiques en 2006, le vicaire général pour la France a tenté de

les minimiser, sans pour autant les nier : « Le cilice et la discipline, les autres le font aussi [les autres : d'autres communautés religieuses ?]. Mais c'est très difficile d'expliquer pourquoi nous le faisons, ou de communiquer là-dessus. La société actuelle déteste la souffrance. Alors que pour nous, il ne s'agit pas de se faire du mal, mais de maîtriser notre corps, qui est un frère, certes, un frère pour l'esprit, mais un peu un frère ennemi. Il ne s'agit pas d'une punition, mais d'une prévention ; nous avons besoin de nous savoir et nous sentir capables de dominer notre corps. Jeûner, moins fumer, ne pas céder à la paresse ni à la gourmandise, ne pas trop lire, cela ne peut pas faire de mal au corps, au contraire. Et pour nous la mortification est une forme de prière, la prière du corps. Nous la pratiquons pour nous rapprocher de Dieu. »

Dans les textes officiels de l'Opus Dei, ces pratiques ascétiques « souriantes » sont présentées comme un moyen de « s'unir à la Croix », de se purifier et de progresser spirituellement. Elles sont une démonstration de l'amour porté à Jésus et un gage de succès dans l'apostolat. Les membres de l'Œuvre sont toutefois invités à se mortifier essentiellement dans l'exécution des tâches quotidiennes les plus courantes : travailler intensément, persévérer jusqu'à l'achèvement de son labeur, être ponctuel, ordonné, obéissant, mais aussi charitable, aimable, « un sourire pouvant être parfois la plus efficace des pénitences ». De nombreux témoignages ont rapporté d'autres pratiques moins douces, comme l'obligation de dormir une fois par semaine à même le sol, avec un livre en guise d'oreiller... Ce dolorisme, dont l'Opus Dei affirme qu'il est librement consenti par ses membres, n'est qu'un des aspects de la spiritualité propre à l'Œuvre, l'essentiel de celle-ci demeurant l'inébranlable volonté de se sanctifier.

Estote ergo vos perfecti...

Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. » L'Évangile de Matthieu (5, 48) est, depuis Vatican II, convoqué par le *Cathéchisme* officiel de l'Église catholique pour rappeler la vocation de tous les baptisés à vivre leur foi dans l'effort constant d'une imitation de Jésus-Christ : « L'appel à la plénitude de la vie chrétienne et à la perfection de la charité s'adresse à tous ceux qui croient au Christ, quels que soient leur rang et leur état. Tous sont appelés à la sainteté. »

Catholique à temps plein

L'Opus Dei une fois encore ne se distingue pas de Rome dans la spiritualité particulière qu'elle revendique, accompagnant les fidèles qui le désirent dans une vocation qui n'est pas réservée à ceux qui se destinent au sacerdoce, mais proposée à tous les chrétiens dont l'existence doit être guidée à chaque instant par le message des Évangiles. « La famille, écrivait le fondateur, le mariage, le travail, l'occupation de chaque instant sont nos occasions habituelles de fréquenter et d'imiter Jésus-Christ, en s'efforçant de pratiquer la charité, la patience, l'humilité, l'effort dans le travail, la justice, la joie et, en général, toutes les vertus humaines et chrétiennes. » La condition nécessaire à l'accomplissement de cette vie chrétienne pleine et entière est l'acceptation par chacun que le travail n'est pas un supplice infligé à l'homme depuis qu'il a été chassé du Paradis, mais bien au contraire le moyen privilégié de se rapprocher de la perfection évangélique. Avant son bref magistère, Jésus n'a-t-il pas humblement vécu sa condition de charpentier ? Le chrétien doit travailler sans relâche « à la gloire de Dieu » ; s'il peut et doit le faire par la prière et la contemplation, il peut y parvenir également dans l'accomplissement des tâches quotidiennes acceptées comme un don de Dieu. Le travail du chrétien, accompli avec la joie divine, est une

œuvre bénie, elle est bel et bien une œuvre de Dieu, *opus Dei...* »

À cette conviction, Josémaria Escriva en ajoutait une autre : le chrétien n'est pas un être double, partagé entre une « vie civile », laïque, consacrée aux nécessités quotidiennes les plus ordinaires (études, travail, éducation des enfants...), et une existence spirituelle qui ne s'épanouirait le plus souvent que dans la sphère la plus intime de la conscience et ne se manifesterait au grand jour qu'occasionnellement, le dimanche à la messe. Tout comme l'Église est une et apostolique, le chrétien est un, à chaque heure du jour, quelle que soit son activité du moment. Une grande part de son existence étant vouée au travail, il est encouragé à faire de celui-ci le lieu et le moment d'une intense vie chrétienne. Escriva de Balaguer réprouvait ce qu'il considérait comme une « schizophrénie chrétienne » propre à son temps, dénonçant l'attitude du plus grand nombre qui s'affirme sincèrement croyant et désireux de vivre les préceptes évangéliques mais pour diverses raisons ne les applique qu'imparfaitement parce que de manière discontinue. La mission que Dieu lui aurait inspirée était donc d'inviter les chrétiens à s'engager dans une foi militante et totale, sans peur ni honte : « Il y a une vie unique, faite de chair et d'esprit, et c'est celle-là qui doit être, dans l'âme et dans le corps, sainte et remplie de Dieu. Le Dieu invisible, nous le rencontrons dans les choses les plus visibles et matérielles. »

Une formule qui fait mouche

La tâche qu'Escriva s'assignait en fondant l'Opus Dei, c'était de mettre sur pied une organisation capable d'aider tous ceux qui souhaitent unifier leur vie de chrétien, en leur proposant la formation spirituelle et intellectuelle adéquate. Là réside toute l'originalité de l'Opus Dei, alors même que ce rôle de pasteur est celui dévolu – depuis toujours – aux prêtres dans l'Église. Conscient de la grande difficulté pour un chrétien de parvenir à cet idéal, et lucide également sur les capacités du clergé à répandre parmi ses ouailles cet appel à la sainteté, Escriva de Balaguer a tôt pressenti qu'il fallait pour ce faire une structure particulière qui faisait alors défaut à l'Église. Le prêche du dimanche, la stricte observance des préceptes évangéliques et le respect du

calendrier liturgique comme des rites ne suffisent pas, loin s'en faut, à transformer le chrétien ordinaire en un saint ordinaire. Atteindre cette perfection exige une solide formation qu'il est difficile d'acquérir seul, et que le curé de paroisse ou l'aumônier ne peuvent assumer en plus de leurs nombreuses préoccupations. L'Opus Dei sera ce lieu d'élaboration d'une spiritualité propre à soutenir les efforts de celles et ceux qui souhaiteront sanctifier leur existence en marchant dans les pas du Christ. Il leur faudra pour cela emboîter celui du « Père » Josémaria Escriva de Balaguer.

On l'a vu précédemment, l'entreprise de Balaguer a connu, malgré les vicissitudes, un exceptionnel essor. La « formule apostolique », encadrée par un très rigoureux appareil dogmatique et de sévères prescriptions morales et théologiques, a fait mouche. L'Opus Dei peut aujourd'hui se féliciter d'un tel succès et s'enorgueillir d'une réussite sans précédent dans l'histoire de l'Église contemporaine. Elle le fait d'ailleurs avec les moyens modernes de communication pour augmenter plus encore son prosélytisme actif. Ainsi les différents sites Internet d'information officielle de l'Œuvre exposent-ils comme autant d'exemples de sanctifications réussies les témoignages de ses membres à travers le monde. Sans doute est-ce par humilité que ces témoignages ne présentent que des expériences sans aspérité, pleines de joie simple et exemptes de cette rigueur ascétique si chère à l'Opus Dei. Franck, *trader* à Wall Street, loue Dieu chaque jour de lui avoir offert, non la réussite professionnelle et financière, mais un bonheur plus grand : il aime offrir des fleurs à sa femme et, plus que tout, s'émerveille de jouer avec ses enfants quand il rentre du travail... À Ottawa, Justina, épouse d'un chef d'entreprise, est styliste et adore... la mode ! À Nairobi, Margaret remercie Dieu et l'Opus Dei de l'aider à chaque jour aimer toujours plus les enfants. Margaret est pédiatre... Joseph, comédien à Los Angeles, témoigne de la sainteté ordinaire de son existence dont il est redevable à l'Opus Dei : l'un de ses enfants est handicapé, mais avec ses frères il affiche le même visage rieur et comblé en jouant dans la piscine familiale. À Boston, Caitlin, épouse d'un professeur de littérature, est chirurgien-dentiste et remercie le Père et l'Œuvre de lui avoir permis à elle aussi de se sanctifier dans le

travail. Elle est comblée quand, en soignant ses patients dans son cabinet, elle entend jouer ses quatre enfants dans l'appartement situé juste au-dessus. Et elle l'assure, pour nous convaincre de son épanouissement spirituel et chrétien de dentiste : « Les dents sont importantes, mais ce qui compte le plus, c'est la personne. » Autant de témoignages qui disent avec une naïveté sincère ce qu'offre au chrétien l'Opus Dei : réussir sa vie professionnelle, affective et familiale, et en louer Dieu chaque jour. D'autres témoignages encore, d'autres portraits : Katarina, jolie blonde, titulaire d'un doctorat et mariée à un professeur d'université ; Cristina, gestionnaire de projets, comme la précédente mère d'une famille nombreuse. Pour désarmer les esprits chagrins ou trop critiques, certains exemples viennent à propos prouver que l'Opus Dei n'est pas réservée à une élite socio-professionnelle : Mario, modeste boucher à Hongkong, découpe de la viande de porc à longueur de journée, et depuis qu'il a découvert l'Opus Dei il continue, mais avec un formidable enthousiasme. Ultime témoignage, extrait de l'enregistrement d'un meeting en présence de Josémaria Escriva : une jeune femme prend la parole et se présente. Elle est servante dans une riche famille bourgeoise. Elle est surtout heureuse et fière de l'être depuis qu'elle suit les enseignements du « Père ». « Je me sens très à l'aise, plus que ma patronne ! » affirme-t-elle en riant d'une joie aussitôt communiquée à l'assemblée. Des applaudissements saluent sa sainte résignation tandis que sur le visage de Josémaria Escriva se lit une intense satisfaction.

Praxis : « Charles le numéraire »

C

elles et ceux qui acceptent de témoigner de leur engagement dans l'Opus Dei le font à des fins de propagande, c'est légitime et, bien sûr, ils se présentent sous leur meilleur jour, dans un portrait flatteur, nécessairement partial et incomplet, donc imparfait. D'autres ont témoigné plus longuement de leur expérience. Ce sont d'anciens membres qui ont quitté l'Œuvre, amers et déçus, et ont souhaité en dénoncer les dérives sectaires. Sans aucun doute ces témoignages sont-ils tout aussi sincères et dignes d'attention, mais là encore ils sont imparfaits, dans la mesure où le ressentiment, souvent très vif, l'emporte sur toute autre considération. C'est pourquoi nous choisissons ici de livrer un « vrai-faux » portrait, celui d'un membre fictif de l'Opus Dei. Nous le créons à partir d'informations avérées et souvent données par l'Opus Dei elle-même, dont la synthèse peut permettre d'appréhender au mieux l'existence d'un jeune catholique ayant choisi de s'incorporer à la prélature.

Une vocation bien balisée

À vingt-huit ans, Charles de Belvènes est un jeune homme épanoui qui ne tait pas son appartenance à l'Œuvre, même s'il ne la crie pas sur tous les toits. Cadre dans un établissement financier parisien, il est depuis deux ans membre numéraire, mais son parcours depuis longtemps le préparait à rejoindre les rangs de l'Opus Dei. Charles a grandi dans une famille catholique pratiquante, étrangère – et hostile – aux pratiques des communautés intégristes, fidèle à Rome quoique souvent critique sur les positions intransigeantes de Jean-Paul II puis de Benoît XVI concernant l'avortement et les pratiques sexuelles. À l'école puis au collège privé sous contrat où ses parents l'avaient inscrit, il a toujours fréquenté l'aumônerie et a continué de le faire au lycée, tout en menant une existence normale d'adolescent, sortant

avec les copains, pratiquant le sport et s'appliquant à ses études. Ses premiers contacts avec l'Œuvre eurent lieu au collège, quand l'aumônier proposa à ses parents de l'inscrire au club Fennecs qui, le mercredi après-midi, anime des activités sportives et de loisir pour les jeunes de dix à dix-huit ans, leur offrant également une formation chrétienne. L'aumônier ne dissimula pas que le club Fennecs était dirigé par l'Opus Dei, que les parents de Charles ne connaissaient que de nom. Mais ils connaissaient bien l'aumônier du collège et lui faisaient entièrement confiance ; c'était là l'occasion pratique pour que leur fils continue de recevoir l'éducation chrétienne qu'ils avaient toujours souhaitée pour lui, tout en pratiquant des activités le mercredi après-midi, un tracas que connaissent bien les parents.

Charles a donc grandi dans un climat familial favorable et, devenu lycéen, il continua de fréquenter l'aumônerie en assumant sa foi chrétienne sans être bigot. Sa participation aux Journées mondiales de la jeunesse (JMJ), qui se déroulèrent à Paris en août 1997, le conforta dans sa conviction qu'être catholique à dix-huit ans n'était pas une attitude désuète. Des dizaines de milliers de jeunes, venus du monde entier pour prier et vivre joyeusement leur foi en présence de Jean-Paul II, lui révélèrent un visage vivant et enthousiaste de l'Église universelle.

Après le baccalauréat, Charles intégra une école supérieure de commerce sans abandonner ses activités au sein de son ancienne aumônerie lycéenne où il assumait désormais quelques responsabilités. Il n'avait bien sûr plus l'âge de fréquenter le club Fennecs de l'Opus Dei mais il était resté en contact avec ses animateurs qui le connaissaient bien désormais. Charles avait apprécié le climat de ce club, non seulement les activités mais aussi son ambiance bienveillante où l'apparente simplicité ne le cédait en rien aux préoccupations spirituelles. À plusieurs reprises, il avait été convié à des soirées d'échange qui lui permirent de rencontrer d'autres jeunes adultes avec lesquels il partageait son expérience de chrétien, faisait part de ses interrogations, de ses espérances... Aussi accueillit-il avec beaucoup de plaisir la proposition qu'on lui fit de rejoindre un centre

de l'Opus Dei qui servait de résidence universitaire.

Les premiers pas

Pour un jeune étudiant, c'était l'occasion de s'affranchir progressivement de la tutelle familiale et de poursuivre ses études dans un climat propice. La résidence, située dans un quartier agréable de Paris, était confortable. Charles y resta trois ans, jouissant de la liberté d'un étudiant ordinaire. Le centre était pour lui bien davantage qu'une résidence, c'était également un lieu de vie qu'il partageait avec d'autres étudiants (moins de dix) et un lieu de travail. Il avait à sa disposition une salle d'étude où il pouvait rencontrer parfois un prêtre ou un membre numéraire. Avec eux il approfondit sa culture religieuse, philosophique et théologique en sus de ses études de commerce. La fonction spirituelle de la prélature lui était progressivement dévoilée, les textes de Josémaria Escriva de Balaguer étaient mis à sa disposition, et il était encouragé à poursuivre son parcours d'étudiant chrétien tout en approfondissant sa découverte de la spiritualité de l'Opus Dei.

Charles, quand il fréquentait l'aumônerie du lycée, avait pu rencontrer de jeunes hommes venus exposer aux lycéens leur vocation qui avait fait de l'un un novice dans un monastère bénédictin, de l'autre un séminariste. Il ne fut donc pas autrement surpris que le prêtre de l'Opus Dei avec qui il s'entretenait toujours plus fréquemment lui pose un jour la question de sa propre vocation. Sans brusquerie, celui-ci lui fit comprendre qu'un garçon de sa valeur pouvait aspirer à une vie plus riche encore en répondant à l'appel de Dieu. On ne lui parla pas de sacerdoce, mais on lui laissa entrevoir qu'il était capable de devenir un membre numéraire de l'Opus Dei. Quoique effrayé par cette proposition, Charles en conçut également de l'orgueil. Il savait que l'Opus Dei exigerait de lui un investissement personnel rigoureux. Mais il savait également que l'Œuvre ne le propose pas à tout le monde, et qu'elle l'accompagnerait dans son cheminement, comme elle l'avait toujours fait jusqu'alors.

Car le temps avait passé, encore jeune et préoccupé de ses études, Charles n'avait peut-être pas pris pleinement conscience qu'il était

devenu, après plusieurs années, un familier de l'Œuvre qui était sa seule référence. Tout ce qu'on avait mis à sa disposition ne concernait que la spiritualité de l'Opus Dei, sa vision chrétienne du monde s'était lentement élaborée à travers un prisme unique parce qu'on avait pris soin de ne pas lui en proposer d'autres. Après avoir mûrement réfléchi et longuement prié, il accepta et rédigea la brève lettre qu'il devait adresser au vicaire pour demander son incorporation à la prélature.

Vœux

Charles avait achevé ses études et commencé de travailler au sein d'un cabinet d'audit financier quand on lui fit part de son *admissio*. Il avait entre-temps quitté la résidence pour un nouveau centre où il vivait avec d'autres membres numéraires. Son incorporation n'était alors que provisoire ; il avait déclaré solennellement vouloir « se consacrer à sa sanctification personnelle par le culte ardent des vertus chrétiennes selon l'esprit et les pratiques ascétiques de l'Opus Dei », et le lien qui l'unissait désormais à l'Œuvre était contractuel, pour une durée d'un an. Lors de son *oblatio*, il prêta serment selon la formule suivante : « Moi, Charles, je déclare en toute liberté que j'ai la ferme intention d'employer toutes mes forces à rechercher la sainteté selon l'esprit et la pratique de l'Opus Dei et d'exercer un apostolat ; et je m'engage, à partir de maintenant et jusqu'au 19 mars prochain, à me soumettre à la juridiction du prélat et au directeur compétent de la prélature, afin de me consacrer fidèlement à tout ce qui se rapporte au but de la prélature ; à remplir toutes les obligations concernant les numéraires de l'Opus Dei et à satisfaire aux ordonnances sur lesquelles se règle la prélature, et à suivre les directives légales du prélat et du directeur compétent, pour tout ce qui concerne la direction, l'Esprit et l'apostolat. »

Cette formule, Charles l'a répétée chaque 19 mars, jour de la Saint-Joseph, particulièrement vénéré par l'Opus Dei, mais jour également de la Saint-Josémaria. C'est le 19 mars 1941 que l'évêque de Madrid accorda à l'Opus Dei son approbation diocésaine, et c'est le 19 mars 1983 que la bulle *Ut sit*, qui érigeait l'Œuvre en prélature, était officiellement « exécutée » par le pape. Après ces cinq années durant

lesquelles il avait approfondi sa culture théologique et sa connaissance de la spiritualité de l'Opus Dei, Charles pouvait formuler ses vœux définitifs et s'engager à vie dans l'Opus Dei. Le serment prêté lors de la *fidelitas* est plus long que celui de l'*oblatio* et insiste plus particulièrement sur l'obéissance aveugle à ses supérieurs dans la prélature, une obéissance que Josémaria Escrivá de Balaguer a toujours exigée et qui, depuis *Chemin*, est inscrite dans le programme spirituel de l'Opus Dei : « Obéissez comme un instrument obéit aux mains de l'artiste – un instrument ne se demande pas pourquoi il fait ceci ou cela – assurés que jamais on ne vous ordonnera rien qui ne soit bon et tout à la gloire de Dieu. »

Les « pieuses habitudes » de Charles

Depuis ce jour, Charles n'a jamais cessé de vivre dans l'esprit de l'Opus Dei. Il a pour l'y aider un directeur de conscience qui veille sur lui et prend soin qu'il ne dévie pas des normes instituées à l'Opus Dei. Charles n'a pas choisi son directeur de conscience, l'Œuvre lui en a donné un comme elle a prévu le déroulement de son existence. Car être membre numéraire de l'Œuvre, c'est mettre en pratique à chaque heure du jour un programme minutieusement établi par la prélature. Les faits et gestes du numéraire, ce sont les *normae vitae*, les normes de vie qu'il doit respecter, scrupuleusement consignées dans des écrits internes que les membres ont seuls le droit de consulter après en avoir demandé l'autorisation à leur supérieur. Ainsi, *De spiritu et de piis servandis consuetudinibus* (« Esprit et pieuses habitudes »), rappelle à Charles comment doit se dérouler une journée ordinaire. À 7 heures il se lève sans tarder et sans jamais paresser, sortant du lit brusquement ; c'est la « minute héroïque ». Son premier mouvement est de se prosterner, embrassant le sol, remerciant Dieu de la journée qui se prépare et l'assurant de la lui consacrer entièrement en le servant pleinement. *Serviam*, « je servirai », sont les premiers mots qu'il prononce. Après une rapide toilette, il quitte sa chambre en saluant l'image de la Sainte Vierge qu'il est tenu de posséder puis se rend à l'oratoire pour s'y recueillir et entendre la messe qui se termine par un temps de silence suivi d'un cantique, *Trium puerorum*, et du psaume 150. Ce cantique et ce psaume, et non autre chose, parce qu'il

en a été décidé ainsi par le fondateur, et nous avons dit que toute l'efficacité de l'Œuvre repose sur l'obéissance aveugle aux règles établies. Avec les autres membres, qu'il a salués d'un rituel *Pax* auquel ils ont répondu par un non moins rituel *In aeternum*, il prend son petit déjeuner et se prépare à partir au travail non sans respecter quelques recommandations : il ne quitte pas le centre sans avoir invoqué le saint protecteur de celui-ci, et ne se rend pas au bureau sans avoir prié le ou les saints patrons de sa profession.

Chaque moment de l'existence de Charles est à l'image de ce début de journée : pas un instant où l'Œuvre n'ait prévu pour lui un acte, une prière, une action de grâces, un rosaire (chapelet), une lecture de la Bible ou des œuvres du Père. Quand il est de retour au centre, il obéit au même programme établi. Rencontre avec les autres numéraires pour un moment de partage, prière à l'oratoire s'achevant par la formule consacrée : *Sancta Maria, Spes nostra, Sedes Sapientiae, ora pro nobis* (« Sainte Marie, notre espérance, trône de la sagesse, priez pour nous »), temps d'étude pour parfaire sa formation et relire inlassablement les écrits internes qui ne sortent jamais de la salle où ils sont conservés. Parmi ces textes, le *Catéchisme*, un long pensum fait de questions et réponses toutes prêtes qui inculquent à Charles les « fondamentaux ». Point 122 : « Quelles vertus doivent pratiquer les fidèles de l'Opus Dei ? Réponse : Les fidèles de l'Opus Dei doivent pratiquer toutes les vertus, théologiques et cardinales, imprégnés d'un profond sentiment de filiation divine. Ils s'appliquent tout particulièrement à mettre en œuvre la charité, l'humilité personnelle et collective, l'obéissance et la docilité, la simplicité, la sincérité, la loyauté, la chasteté, l'ordre, le détachement des choses temporelles, la pauvreté, la sobriété, l'optimisme, la joie, la noblesse et la bravoure. »

La journée de Charles s'achève en une ultime oraison ; à genoux dans sa chambre et les bras en croix, il récite trois *Ave Maria*. Puis Charles peut maintenant s'endormir, non pas dans son lit, mais à même le sol, comme il le fait une fois par semaine. C'est, avec le cilice et la discipline, l'une des « pieuses habitudes » auxquelles il s'astreint, « pour corriger son corps comme il le faut et le maintenir en

esclavage ». Une des journées de la semaine sera différente, non pas que Charles négligera l'une ou l'autre de ces « pieuses habitudes », mais bien au contraire parce qu'il s'efforcera de les vivre plus intensément : « Chaque fidèle de l'Opus Dei, hebdomadairement, au jour fixé comme *Jour de veille* et au su de son seul directeur, agira ainsi qu'il a été dit, c'est-à-dire : de toute son âme, il s'efforcera de vivre ce jour-là, spécialement en pensée, selon l'esprit, les habitudes, les normes ; il vivra une intimité plus assidue avec Dieu, il consacrera un temps plus long à la prière, il ajoutera quelque mortification particulière ; de toutes ses forces il priera instamment Dieu pour ses frères, pour que leur soient prodigués un amour plus ardent et le souci d'honorer mieux l'esprit de l'Opus Dei. »

Aux journées ordinaires s'ajoute un grand nombre de jours fêtés, conformément au calendrier liturgique romain. L'Opus Dei accorde une attention particulière au jour de la Saint-Joseph comme aux fêtes des archanges Michel, Gabriel et Raphaël et, bien sûr, aux fêtes mariales. L'Assomption (15 août) fête la consécration de l'Opus Dei au Cœur aimant de la Vierge ; le jour de la fête de la Sainte-Famille (le dimanche qui suit le 25 décembre) chaque membre prie pour ses parents ; la fête du Christ-Roi (dernier dimanche de l'année liturgique, en novembre) célèbre la consécration de l'Opus Dei au Sacré-Cœur et la Pentecôte sa consécration à l'Esprit saint. L'Œuvre célèbre aussi son histoire : sont particulièrement fêtés le 14 février, jour anniversaire de l'intuition divine qui indique à Josémariam la solution juridique de la Société sacerdotale de la Sainte Croix (1943), le 28 novembre, jour d'érection de l'Œuvre en prélature personnelle (1982), et bien sûr le 2 octobre, fête des saints anges gardiens et anniversaire de la fondation de l'Opus Dei (1928). Ces journées sont pour tous les membres de l'Œuvre l'occasion d'actions de grâces particulières et ferventes, et tous, lors de l'adoration du Saint-Sacrement dans les oratoires, entonnent un *Te Deum*.

Circulus brevis et correctio fraterna

L

e programme spirituel et « surnaturel » de l'Opus Dei pourrait sembler éprouvant pour les âmes les moins bien trempées, tout est fait toutefois pour soutenir chacun des membres de la prélature dans cette voie difficile. L'observation des normes par tous, garante de l'« unité familiale » de l'Œuvre, est la responsabilité du directeur de conscience sous la coupe duquel chaque membre est placé. Le directeur est à la fois un père, un tuteur, un mentor et un ange gardien, et peut-être aussi un surveillant. Rien ne peut se faire sans lui qui veille à chaque fait et geste, organise les « plans de vie », anime les activités du centre dont il n'a de cesse qu'elles respectent l'orthodoxie opusienne.

La sainte obéissance

Le rôle capital du directeur de conscience avait été pensé dès les débuts de l'Œuvre par son fondateur, qui écrivait dans *Chemin* : « Un directeur – tu en as besoin – pour te donner, pour t'offrir – dans l'obéissance. Un directeur qui connaît ton apostolat et sait ce que Dieu veut. Ainsi pourra-t-il aplanir la voie dans ton âme pour l'action du Saint-Esprit sans t'éloigner de la place que tu occupes. Il te remplira de joie et te montrera comment ton travail peut être fécond. » Le plan de vie d'un membre de l'Opus Dei prévoit donc de fréquentes rencontres avec son directeur de conscience à qui ont fait part de ses interrogations, de ses doutes et de ses faiblesses. C'est lui qui décide de ce qui est bon ou non pour l'esprit de la famille, qui autorise telle ou telle lecture, tel ou tel film à la télévision, non qu'il soit un censeur mais bien plutôt un conseiller avisé. Son autorité morale est d'autant plus grande que les membres de la prélature s'y abandonnent avec une soumission aveugle, comme le leur prescrit le *Catéchisme*. Cette direction spirituelle s'exerce à tout moment, mais une fois encore les

« pieuses habitudes » de l'Opus Dei organisent tout de façon minutieuse, et chaque semaine un membre de l'Œuvre est tenu de rencontrer son directeur spirituel au cours d'une *charla fraterna*, une « conversation fraternelle ». Cette conversation, précise le *Vademecum*, se tient « le jour prévu, et si possible toujours à la même heure, avec simplicité. Si elle se prépare de façon sérieuse, elle doit être brève, dix ou quinze minutes doivent suffire pour aborder avec sincérité et profondeur tous les points nécessaires ». S'il le souhaite – et on l'y invite expressément –, le fidèle peut se confier sans pudeur à son directeur et lui demander l'aide nécessaire pour poursuivre ses efforts vers la sainteté sans dévier des normes établies pour lui.

En plus de la *charla fraterna* se tient, chaque semaine, l'un des moments les plus importants dans la vie d'un centre de l'Opus Dei : le *circulus brevis*, le « cercle », à l'occasion duquel tous les membres du centre se réunissent pour prier et méditer, pour lire et commenter l'Évangile, mais surtout pour se livrer à un « examen de conscience », non plus dans l'intimité de la *charla fraterna*, mais devant tout le monde, pour souligner plus encore que, vivre dans l'Opus Dei, c'est partager une spiritualité au sein d'une famille dont les membres ne se cachent rien.

Des vertus de l'autocritique

Après avoir écouté, debout, le directeur lire un passage des *Normes*, tous sont invités à une « autocritique » dont les sujets ont été préalablement établis en une longue litanie de questions : « Me suis-je tenu en présence de Dieu, et souvent, chaque jour, ai-je considéré ma filiation divine ? Ai-je pris soin, chaque jour, de consacrer à Dieu ma première et ma dernière pensée ? Ai-je omis l'examen particulier, ne me suis-je pas égaré vers l'examen général ? À la Sainte Messe, me suis-je souvenu chaque jour de mes frères de l'Opus Dei et, davantage, spécialement des directeurs ? Ai-je enduré avec détachement les contrariétés du jour ? Ai-je oublié les mortifications du jour ? [...] Ai-je été docile envers mes directeurs, en toutes choses qui ont trait à la vie spirituelle et la vie d'apostolat ? [...] Ai-je fait des dépenses superflues, en luxe, caprices, vanités, commodités ? Ai-je eu soin

toujours et avec zèle d'organiser mon travail de la manière qui va être expliquée, d'accomplir plus efficacement la tâche qui m'a été confiée et d'augmenter encore et toujours plus la gloire de Dieu ?... » Cette véritable « réunion de famille » que constitue le cercle a pour objet de souder plus encore la communauté autour de son directeur, elle oblige également chacun à se dévoiler aux autres, par humilité bien sûr, et en toute confiance pour attendre d'eux un soutien, un réconfort et, s'il le faut, une réprimande...

Car chacun à l'Opus Dei doit s'évertuer de persévérer dans son cheminement personnel sans toutefois manquer à un devoir impérieux : aider l'autre à s'améliorer, à se corriger, et au besoin en le corrigeant. Un membre de l'Opus Dei confesse à son directeur spirituel ses défauts, ses manquements à la discipline, ses faiblesses, il l'avertit aussi des fautes de ses coreligionnaires. Cette pratique, c'est la *correctio fraterna*, la « correction fraternelle », non une dénonciation mais une « manifestation de confiance et d'affection surnaturelle », un « devoir de charité et de justice » permettant de secourir un fidèle de l'Œuvre qui s'engagerait sur le mauvais chemin. Tombent sous le coup de cette correction les actes contraires à l'esprit, aux normes et aux coutumes de l'Opus Dei, les déviances dans le comportement ou au travail et les fautes susceptibles d'entraîner un préjudice grave pour la personne concernée, pour l'Église ou pour l'Œuvre. La correction fraternelle n'est pas crainte, mais acceptée comme un don, « elle permet aux frères de nous aider à découvrir nos éventuelles habitudes qui ne sont pas en accord avec l'esprit de l'Œuvre. Nos frères nous apprennent à améliorer notre comportement social et à rendre plus efficace notre travail, à acquérir le ton surnaturel et humain qu'exige notre vocation. »

Aider son prochain de la sorte peut sembler excessif, mais l'Opus Dei n'a pas inventé la correction fraternelle, qui est une disposition de la théologie morale enseignée par l'Église. Il ne s'agit pas de délation, mais bien plutôt d'une « aumône spirituelle », d'une juste dénonciation qui est un devoir, un devoir grave parfois, exigeant du chrétien qu'il se montre charitable envers son frère pécheur tout autant qu'envers la

communauté des fidèles. La délation, la fausse accusation ou la diffamation sont des péchés, la correction fraternelle est un acte de bonté que le Christ a enseigné à ses disciples : « Si ton frère a péché contre toi, va et reprends-le entre toi et lui seul ; s'il t'écoute, tu auras gagné ton frère. » (Matth., 18). Beaucoup pensent qu'il n'y a pas loin, dans ce cas, de la théologie morale au système totalitaire qui fait de chacun dans la communauté le surveillant des actes de l'autre. C'est un reproche souvent adressé à l'Opus Dei, qui une fois encore adopte là un procédé qui appartient séculièrement à l'Église catholique.

Prosélytisme : les hommes-grenouilles

de l'Opus Dei

La grande mission d'un membre de l'Opus Dei, outre qu'il doit travailler sans relâche à sa propre sanctification et veiller à celle de ses coreligionnaires, est de témoigner par son existence « surnaturelle » du message des Évangiles, de rayonner la perfection chrétienne, bref, de convertir son prochain. C'est la tâche qui incombe d'ailleurs à n'importe quel chrétien qui, entre les mains de Dieu, est un instrument de salut pour les autres qui n'auraient pas été touchés par la grâce divine. « L'Évangile [...] est la source de toute vérité salutaire et de toute règle morale » (*Gaudium et Spes*), c'est donc un devoir impérieux de ne pas laisser des hommes à l'écart de cette vérité ; toute la charité chrétienne consiste donc à révéler la parole divine à ceux qui l'ignorent et, partant, à « amener au Christ de nouveaux disciples ». Ce devoir de prosélytisme est une préoccupation constante à l'Opus Dei dont le formidable succès après quatre-vingts ans d'apostolat prouve qu'elle a en ce domaine manifesté un zèle infatigable et redoutablement efficace.

L'Évangile de Luc évoque la pêche miraculeuse de Simon-Pierre sur le lac de Tibériade, et les chrétiens sont invités à « jeter leurs filets » pour hisser de nouveaux convertis dans la barque. L'Opus Dei s'y emploie à sa manière, chaque membre devant travailler à convertir patiemment son entourage. L'Œuvre appelle cela « la pêche sous-marine ». Car la prélature, fidèle à son élitisme revendiqué, ne saurait se contenter de jeter ses filets et attendre sans savoir ce qu'elle va

remonter. La pêche sous-marine est plus difficile, mais tellement plus efficace. Un bon plongeur sous-marin ne revient pas bredouille. Il voit les poissons, il les guette, il prend le temps de choisir la meilleure prise et s'évite le désagrément du menu fretin. Le « programme » de l'Opus Dei prévoit donc qu'un membre, et plus particulièrement un membre numéraire, convertisse de nouveaux fidèles.

Escriva l'écrivait dans *Forge* : « La sainteté – la véritable sainteté – déborde de son vase pour remplir d'autres cœurs, d'autres âmes de sa surabondance. Nous autres, enfants de Dieu, nous nous sanctifions en sanctifiant les autres. – Est-ce que la vie chrétienne se diffuse autour de toi ? Penses-y bien chaque jour. » Un fidèle de l'Opus Dei ne saurait toutefois pas se contenter d'être exemplaire dans son existence quotidienne pour croire qu'il a contribué à répandre l'Évangile. Son prosélytisme sera un activisme, et il mettra en œuvre les méthodes éprouvées et préconisées par la prélature. Le travail dans les clubs de jeunesse, dans les centres, est entièrement consacré à cette pêche. Les directeurs sont tenus d'établir, à l'intention du vicaire, des rapports d'activités qui établissent lesquels des jeunes gens qui leur sont confiés sont susceptibles de rejoindre un jour l'Opus Dei. Dans leur existence quotidienne, c'est une injonction qui est faite aux membres : convertir au moins deux fidèles, en les invitant à des réunions d'échanges, à des séminaires que l'Œuvre organise dans ses centres. Manquer à ce devoir, c'est risquer de s'exposer à une réprimande charitable lors de la *correctio fraterna*.

Il est bien entendu que la « pêche sous-marine » telle qu'elle se pratique à l'Opus Dei n'a pas pour fonction d'alourdir la barque de saint Pierre. En bon chrétien, un fidèle de la prélature va bien sûr se soucier d'évangéliser le monde, mais il pêche avant tout pour sa paroisse ! Le prosélytisme de l'Opus Dei est moins évangéliste que recruteur, il s'agit d'amener des hommes et des femmes à rejoindre l'Œuvre, qui offre d'ailleurs suffisamment de « grades » et de statuts différents pour que le plus grand nombre puisse y trouver peut-être sa place. Cet apostolat « agressif » explique en partie l'expansion formidable de l'Opus Dei. Il en souligne également ce que ses

pratiques lentement dévoilées ont de discutable et pourquoi elles ont conduit l'opinion publique à s'en émouvoir. Car ce n'est pas le moindre des reproches fait à l'Opus Dei que de pêcher parfois en eaux troubles...

TROISIÈME PARTIE

AD MAJOREM DEI GLORIAM ?

Une « sainte Mafia » ?

E

n publiant le *Da Vinci Code* en 2003, le romancier américain Dan Brown est paradoxalement celui qui aura fait le plus de mal et rendu le meilleur service à l'Opus Dei. L'Œuvre n'était plus inconnue, elle demeurait mal connue ; elle paraissait désormais au grand jour, démasquée, éclairée de la lumière sombre du complot et du crime. Les qualités littéraires du roman n'en expliquent pas le succès mondial qui tient dans une recette éprouvée, appliquée ici avec une efficacité redoutable. Les ingrédients sont ceux, classiques, de la conspiration à grande échelle ourdie par une société secrète dissimulée dans l'ombre du pouvoir et de l'Église. Avant l'Opus Dei, les cathares puis les templiers ont fait les frais d'une semblable fascination jamais démentie. À son tour, elle devient le réceptacle commode des fantasmes et des peurs dans un siècle inquiet qui n'a jamais autant vécu la conviction qu'un nouvel ordre mondial se mettait en place. Le succès du *Da Vinci Code* tient sans doute également à un étrange engouement : nul n'est dupe de l'invention romanesque, et tout le monde pourtant veut y croire, dans une sorte de crédulité collective. Il a suffi d'une seule et courte page, placée en guise de préface ou d'avertissement et intitulée « les faits », pour que des centaines de milliers de lecteurs s'abandonnent complaisamment à la certitude que l'Opus Dei, qui existe bel et bien, est animée des plus noirs desseins.

Meurtres dans la sacristie...

Si, pour le besoin de son intrigue, Dan Brown avait créé de toutes pièces une société secrète, il aurait pu plaire. En faisant de l'Opus Dei une force occulte tirant les ficelles d'une sinistre comédie qui se joue depuis des siècles au Vatican, il fascine. Le plus efficace des mensonges, on le sait, est celui qui affirme le plus de vérités... et Dan Brown prend soin d'inventer son histoire à partir d'éléments

parfaitement reconnus. Le Louvre, Saint-Sulpice et *Temple Church*, le siège américain de l'Opus Dei sur Lexington Avenue, les mortifications en usage dans l'Œuvre, les théories sur une possible descendance de Jésus et de Marie-Madeleine élaborées à partir des Évangiles apocryphes... le lecteur est ici dans le vrai. Les tableaux de Léonard de Vinci recélant des messages cryptés, le Vatican abritant des secrets bien gardés depuis des siècles... il est là dans le vraisemblable. L'Œuvre de Dieu et l'œuvre de fiction peuvent alors faire bon ménage ! Le roman de Dan Brown a suscité une prose abondante et annexe qui démonte point par point l'intrigue et s'attache à en démontrer les erreurs ou les mensonges, si tant est qu'il peut y avoir des mensonges en littérature. Ces choses étant bien établies, reste à s'interroger sur les raisons qui ont fait de l'Opus Dei l'héroïne malgré elle d'une intrigue théologico-policière. La seule prélature personnelle de l'Église catholique existant aujourd'hui est-elle une société secrète criminelle ?

Réfuter une telle allégation est tout aussi facile que reprocher à l'Opus Dei d'avoir tout fait pour se voir prêter les pires intentions. Son obsession presque malade du secret en est sans doute la cause principale, qui a conduit aux pires rumeurs, à un point tel que le grand public peine encore parfois à discerner le vrai du faux. Tout autant coupable, une certaine critique trop acharnée à vouloir révéler les menées supposées de l'Opus Dei pour le faire avec pertinence. C'est le cas en France de la revue catholique *Golias*, animée par des « cathos de gauche », comme ils se définissent eux-mêmes. *Golias* mène un véritable combat contre l'Opus Dei, elle le fait avec des arguments solides, la revue s'étant imposée dans le paysage catholique français pour ses propos certes très critiques, mais étayés par une érudition véritable et une conviction sincère. Elle a eu le mérite d'accueillir les enquêtes d'investigation menées depuis longtemps par des journalistes comme Romano Libero ou Peter Hertel qui, le premier, avait révélé des documents internes de l'Œuvre. Sa grande connaissance des rouages de l'Église et de son histoire lui permet d'affronter la prélature avec beaucoup de pertinence le plus souvent. Mais la parution du *Da Vinci Code* et l'engouement planétaire qui s'ensuivit a emballé la

critique qui, dans la précipitation a perdu de son efficacité. Ainsi *Golias* faisait paraître en 2006 une trop rapide *Enquête au cœur d'un pouvoir occulte*, dans laquelle l'Œuvre de Dieu se voyait attribuer un peu trop hâtivement la part du diable... Les accusations y foisonnent, toutes légitimes et la plupart fondées, concernant la structure trop discrète pour n'être pas secrète de la prélature, ses finances pour le moins opaques, son influence dans les sphères du pouvoir ecclésial et politique, sa pénétration des milieux économiques et financiers. Mais au détour d'un chapitre les coups de feu claquent, comme dans le *Da Vinci Code*...

Meurtres au Vatican... un titre sensationnel. Un drame également, survenu en mai 1998. Ce jour-là, on retrouvait les corps assassinés du commandant de la Garde suisse, Alois Estermann, et de sa femme Gladys. Un troisième corps gisait à côté du couple, celui d'un jeune garde de 23 ans, Cédric Tornay. Le fait divers tragique avait une explication, vite exposée à la presse : le commandant, nommé à ce poste le jour même, avait peu auparavant refusé une promotion au jeune garde suisse qui, psychologiquement fragile, en avait conçu un vif dépit dont il voulut se venger dans un geste désespéré. Après avoir abattu Alois Estermann et son épouse, Cédric Tornay a retourné son arme de service contre lui pour se donner la mort. C'est la thèse officielle, annoncée dans les heures qui suivirent sans véritable enquête. On devine l'embarras du Vatican ; on en connaît les pratiques feutrées ; il s'agit d'un État souverain... L'affaire s'arrêtait donc à la thèse officielle, que beaucoup d'observateurs jugent aujourd'hui encore insatisfaisante. Peut-être connaîtra-t-elle des rebondissements... Mais Alois Estermann, s'il se dit avec insistance qu'il aurait été un agent de la Stasi, ce qui reste à démontrer, n'était pas le grand maître de quelque officine clandestine infiltrée au Saint-Siège. Il n'était pas détenteur de quelque lourd secret. En quoi l'évocation de ce fait divers trouve-t-elle sa place dans une enquête sur l'Opus Dei ? Celui qui fut chargé d'annoncer à la presse les conclusions de l'affaire était le porte-parole du Vatican, Joaquin Navarro-Valls, directeur de la salle de presse, un poste qu'il occupait depuis vingt ans. Or Joaquin Navarro-Valls est membre de l'Opus Dei, une

appartenance connue de tous depuis longtemps !

L'argument est faible, pour ne pas dire inconsistant. Le journaliste de *Golias* s'attarde sur les éléments effectivement troublants de cette histoire et le comportement des autorités vaticanes, dont tout indique qu'elles n'ont pas voulu que la justice des hommes s'immisce dans les affaires de Dieu. Alois Estermann était-il un agent de la Stasi ? On sait seulement que l'homme était rigide, dur, et surtout un intime de Jean-Paul II dont il assurait la protection rapprochée depuis des années. Le jour de l'attentat commis contre le pape en 1981, il était à ses côtés et fut le premier à le secourir. Cédric Tornay souffrait-il de troubles mentaux ? Pourquoi son autopsie a-t-elle été contestée par des médecins suisses ? Pourquoi les requêtes de la mère de Cédric Tornay et de ses avocats restent-elles lettres mortes ? Autant d'interrogations qui mettent en cause l'attitude du Vatican, de la Curie et de ses habitudes, sa propension au secret exacerbée par la gravité sans précédent de l'événement. Jusqu'à plus ample information, l'Opus Dei reste totalement étrangère au drame. Mais *Golias* pourtant de conclure : « En fait, rien de neuf sous le soleil du Vatican et de l'Opus Dei. Le cas Estermann-Tornay-Vatican fait partie de cette longue série d'événements mystérieux se rapportant à des affaires comme Marcinkus, Calvi, Sindona, Jean-Paul I^{er}, Emmanuelle Orlandi, etc. ». Amalgame douteux et rhétorique pour le moins maladroite de la part de journalistes souvent mieux inspirés.

Agir aussi imprudemment, c'est ouvrir en grand la boîte de Pandore, laisser croire le pire et encourager la suspicion qui peut croître sur le terreau fertile de la rumeur. Et ce d'autant mieux que l'Opus Dei fait vendre : en 2006 paraît aux éditions Après la lune un roman policier signé Catherine Fradier, *Camino 999*. Cette fois encore, la sulfureuse prélatrice ne répugne pas au meurtre pour parvenir à ses fins... Après la parution du *Da Vinci Code*, l'Opus Dei avait jugé prudent de ne pas intenter de procès en diffamation. Elle en avait même habilement profité pour mener une vaste campagne d'information, rompant avec sa légendaire discrétion pour présenter son meilleur visage. Contre un petit éditeur, en revanche, elle n'hésite plus, consciente qu'elle pût

dans l'opinion publique d'une réputation déplorable. Mais difficile de gommer une image qui, désormais, se diffuse sans frein, notamment sur Internet, et qui fait d'elle la coupable idéale de tous les crimes inexpliqués.

Embarrassants cadavres

Pas plus qu'il n'y a de fumée sans feu il n'y a de rumeur sans quelque fait avéré, qui ne la légitime pas mais lui donne son élan. On a vu que le scandale espagnol de la Matesa avait eu son volet français avec l'évidente compromission de la Sodetex, société du « prince-ministre » Jean de Broglie. On ne sait pas si ce dernier était membre de l'Opus Dei, mais il s'était associé à Juan Vila Reyes et avait trempé dans le scandale sans qu'on puisse établir jamais sa vraie part de responsabilité et la destination des fonds disparus. Dans cette affaire, une chose est avérée : Jean de Broglie a été assassiné, et sa mort est liée à l'une des multiples aventures financières dans lesquelles il s'était égaré. Elle peut donc avoir un rapport avec le scandale Matesa. L'enchaînement des doutes et des incertitudes ne fait pas une vérité, mais si l'Opus Dei ne peut être impliquée, on peut légitimement douter que le vaste réseau d'influences politiques, économiques et financières qu'elle a bâti en Espagne n'ait eu d'éventuelles ramifications au-delà des Pyrénées. Le soupçon peut d'autant mieux exister aujourd'hui encore que l'assassinat de Jean de Broglie n'a jamais connu d'épilogue satisfaisant.

Une autre affaire, quelques années après, faisait écho à la mort de l'ancien ministre français, en Italie cette fois. Une affaire d'envergure, un vrai roman politico-financier qui défraya et défraye encore la chronique : l'affaire Roberto Calvi, un banquier milanais retrouvé mort en juin 1982, pendu sous le pont des Blackfriars à Londres. L'homme dirigeait la banque Ambrosiano, la « banque des prêtres », comme on la surnommait, un vénérable établissement privé que le « banquier de Dieu » a conduit à la ruine, spoliant des milliers de petits actionnaires et laissant derrière lui une ardoise de près de un milliard et demi de dollars. C'est le plus grand scandale financier dans l'Italie d'après-guerre, qui mêle meurtre, corruption, faillite

frauduleuse, espionnage et diplomatie parallèle. Le « casting » est à la hauteur du scénario : banquiers véreux, mafiosi, agents de la CIA et des services secrets italiens, francs-maçons... et quelques *Monsignore* du Vatican ! Alors, bien sûr, pour beaucoup d'observateurs l'ombre de l'Opus Dei plane sur cette sulfureuse et tragique histoire sans qu'aucune preuve n'ait jamais été avancée.

Au cœur du scandale, on trouve l'IOR, l'Institut pour les œuvres de religion, un établissement du Vatican chargé de gérer les comptes de dépôt d'un grand nombre de paroisses, d'associations catholiques, d'ordres religieux du monde entier. Il avait à sa tête un singulier homme d'Église, M^{gr} Paul Marcinkus, un Américain originaire de Chicago qui prise davantage les parties de golf et les cigares que l'ascèse et la dévotion. Ce sportif à l'impressionnante carrure jouissait de la confiance totale de Jean-Paul II depuis qu'il lui a sauvé la vie lors d'un voyage aux Philippines. C'est à lui qu'on confie la préparation et l'organisation des voyages pontificaux avant que le pape ne le place à la tête de l'IOR, qu'il va plonger dans la tourmente. Roberto Calvi, à la tête de l'Ambrosiano, gère une grande part des capitaux du Vatican, des fonds trop pieux pour que la justice italienne ne vienne pas trop souvent les contrôler. Or quand l'Ambrosiano fait faillite, le voile se lève sur des pratiques douteuses.

On sait aujourd'hui que le rôle de Jean-Paul II a été capital dans les événements de Pologne. Son soutien au syndicat Solidarnosc n'a pas été seulement spirituel et le Vatican a aidé financièrement une entreprise de déstabilisation politique des pays de l'Est orchestrée par les États-Unis. M^{gr} Marcinkus est trop piètre banquier pour trouver les fonds nécessaires, mais il compte parmi ses proches des hommes de l'art qui le fascinent par leur habileté à faire fructifier des capitaux dont l'origine n'est peut-être pas très catholique. Roberto Calvi est de ceux-là, ainsi que le flamboyant Michel Sindona, « banquier de la Mafia ». Les deux hommes ont très vite compris l'avantage qu'il y avait à travailler avec l'IOR du Vatican, dont les statuts lui permettent d'échapper aux contraintes fiscales italiennes. Quand on s'aperçoit que les manœuvres financières de l'un et de l'autre sont frauduleuses et ne

dissimulent le plus souvent que des opérations de blanchiment, il est trop tard. Calvi ne se serait pas suicidé mais plus probablement a-t-il été assassiné par la Mafia. Sindona sera retrouvé mort dans sa cellule. Marcinkus, citoyen du Vatican, ne sera pas inquiété. L'affaire Roberto Calvi n'a pas encore été close, puisque la confession d'un « repent » de la Mafia en 1998 a permis à la justice italienne de rouvrir l'enquête dont les zones d'ombre sont encore nombreuses. La plus troublante reste l'étrange mort du pape Jean-Paul I^{er} après quelques semaines de pontificat seulement alors que ce dernier n'avait pas caché son intention de mettre un peu d'ordre et de vertu dans les affaires financières du Vatican.

En quoi et comment l'Opus Dei aurait-elle été impliquée dans cette ténébreuse histoire. La thèse avancée le plus fréquemment repose sur la réputation affairiste de l'Œuvre dont on sait qu'elle recrute prioritairement parmi les décideurs. Dans son entreprise supposée d'infiltrer le Saint-Siège, elle n'aurait eu de cesse de peser de toute son influence économique. La faillite de l'Ambrosiano, qui a contraint le Vatican à délier les cordons de sa bourse pour rembourser une partie des créanciers lésés, aurait été pour elle une opportunité : l'occasion était trop belle de prendre la place d'un IOR discrédité pour s'imposer comme la seule institution catholique capable de soutenir économiquement le Vatican. D'aucuns affirment qu'elle aurait en cela donné des gages en participant au renflouement de l'IOR et de l'Ambrosiano, remarquant au passage l'étonnante concordance des temps entre les troubles opérations politico-financières qui se trament dans la cité vaticane et la décision de Jean-Paul II d'ériger l'Opus Dei en prélature personnelle. Rien n'est jamais venu étayer une thèse plausible, sinon les propos pleins de sous-entendus de quelques acteurs dans la coulisse. Ainsi Alberto Berti, avocat vénézuélien, affirmait-il en 1993 avoir participé au blanchiment de sommes importantes pour le compte de l'Ambrosiano et de l'Opus Dei, à la demande de Roberto Calvi. Mais le plus disert sur cette affaire reste un homme très proche de l'Opus Dei, l'une des plus grosses fortunes d'Espagne, emporté lui aussi par les scandales. De cet homme, Ruiz Mateos, nous reparlerons bientôt.

Plus proche de nous, un autre cadavre devait gêner l'Opus Dei aux entournures de la soutane, celui de Gianmario Roveraro, retrouvé assassiné en juillet 2006 dans la région de Parme. Comble de charité chrétienne, le malheureux a d'abord été abattu d'une balle dans la tête avant que son corps ne soit proprement découpé à la scie électrique... Comme Roberto Calvi, Roveraro était un banquier milanais et un affairiste sans scrupule. Il était surtout très proche de l'Opus Dei et sans aucun doute en était-il membre. C'est d'ailleurs en sortant d'une réunion tenue au centre de l'Opus Dei à Milan qu'il a disparu. La police italienne n'a pas été autrement surprise du sort brutal réservé à ce septuagénaire impliqué, avec beaucoup d'autres, dans le retentissant scandale Parmalat, le plus beau fleuron de l'affairisme mondialisé avec, à la clé, outre des milliers d'actionnaires ruinés, un trou de plusieurs milliards d'euros. L'Opus Dei décidément joue de malchance avec ses ouailles venues des milieux bancaires, et il semble urgent de sanctifier, voire évangéliser le monde de la haute finance... Bien sûr, aucune preuve là encore de possibles liens entre la prélature et ces crimes qui demeurent des faits divers impliquant des hommes dont le parcours a croisé, à un moment de leur existence, celui de l'Œuvre. Celle-ci ne doit toutefois pas se disculper trop vite, car elle fait tout ce qu'il faut pour accueillir dans ses rangs des catholiques fortunés qui l'aideront à financer son apostolat. Et elle le fait parfois sans prudence.

Ces très fâcheux rappels à Dieu avaient été précédés longtemps avant par une autre disparition brutale, en France, d'un industriel réputé pour sa ferveur catholique : Louis Meleux. En mars 1965, ce dernier était retrouvé mort en forêt de Fontainebleau, une balle dans la tête. On songe rapidement au suicide car Meleux, empêtré dans de mauvaises affaires, était aux abois. Sa société de matériel ferroviaire, sous contrat avec l'État, bénéficiait de la garantie de la Caisse nationale des marchés. Or la comptabilité désastreuse de Meleux fait apparaître une faillite dissimulée depuis longtemps et d'importants détournements de fonds, particulièrement à destination de l'Espagne et d'un établissement de crédit, la Banque des intérêts français, liée au *Banco Popular Español*, en partie administré par des membres de

l'Opus Dei. La BIF est quant à elle dirigée par Edmond Giscard d'Estaing, père du ministre des Finances d'alors..., et entretient d'excellents rapports avec d'éminents financiers de l'Opus Dei auxquels elle a déjà apporté son concours en mettant obligeamment des locaux à leur disposition. M. Edmond Giscard d'Estaing, banquier, président d'honneur du Secours catholique, est bien mal récompensé de son apostolat chrétien...

Les deniers de l'occulte

L'Œuvre de Dieu est une famille unie et heureuse, mais elle est une famille pauvre. C'est ce qu'aimait à répéter Josémaria Escriva de Balaguer quand on l'interrogeait sur les ressources de l'Opus Dei. Or il se dit et s'écrit partout que l'Œuvre de Dieu serait riche, immensément riche. Elle affiche sa bonne santé économique avec ostentation à New York depuis qu'elle y a bâti son siège américain, un building de 17 étages accueillant plusieurs dizaines de membres numéraires, des bureaux, des salles de conférence, une église, bien sûr, et des oratoires. En 2006, le vicaire de l'Opus Dei aux États-Unis, Thomas Bohlin, en minimisait le standing en le ramenant aux proportions gigantesques de New York. Rien de clinquant en effet dans ce modeste immeuble égaré dans une forêt de gratte-ciel en plein Manhattan. Son existence viendrait même couper court aux rumeurs insidieuses, apportant la preuve architecturale que l'Opus Dei ne se cache pas. L'immeuble symbolise, selon le vicaire américain, « le défi global de l'Œuvre, sa volonté d'être dans le monde, son désir d'être visible. Saint Josémaria avait l'habitude de dire que l'Opus Dei devait être à New York parce que là se trouve le cœur de la planète avec sa capitale professionnelle et que son objectif est la sanctification du travail. Je suis sûr, poursuit le père Bohlin, que Dan Brown n'aurait pas écrit son roman si ce gratte-ciel n'avait pas existé. L'important c'est qu'ici nous sommes visibles et que nous voulons que l'on parle de nous, même si l'on n'en dit pas que du bien ». Toute la stratégie de communication de l'Œuvre depuis la parution du *Da Vinci Code* tient dans cette volonté affichée de se montrer sans honte. C'est une manière habile d'attirer les regards sur un simple immeuble, et peut-être de mieux les détourner des véritables pratiques financières qui ont cours à l'Opus

Dei.

Ces pratiques sont légales et stipulées dans les statuts de la prélature. Elles ne diffèrent guère de ce qui se fait dans la plupart des autres institutions religieuses où des hommes et des femmes ont choisi de vivre conformément à une spiritualité chrétienne qui implique la pauvreté. Escriva écrivait dans *Chemin* : « Détache-toi des biens de ce monde. Exerce-toi dans la pauvreté de l'esprit et aime-la ; contente-toi de ce qui est suffisant pour mener une vie sobre et mesurée. Sinon tu ne seras jamais un apôtre. » La pauvreté chrétienne ayant pour corollaire la charité, qui, chacun le sait, doit être bien ordonnée... les membres de l'Opus Dei sont donc invités à participer au financement des actions apostoliques de l'Œuvre et au fonctionnement des centres. Les coopérateurs jouent ici un rôle important : par les subventions, les legs et les dons, ils contribuent librement à remplir les fonds de l'Opus Dei. Les surnuméraires le font également en abandonnant une partie de leurs revenus à la prélature, et ce en considération de leurs moyens financiers. Mais ce sont les membres numéraires qui participent le plus. En s'incorporant, ils renoncent à leur salaire, lequel est versé au profit de l'Opus Dei qui, en retour, leur assure le vivre et le couvert, leur restituant une part modeste de ce salaire pour subvenir à leurs besoins et faire face à des dépenses personnelles qu'on encourage à être les plus modestes, et bien sûr à payer leurs impôts ! Il est de coutume aussi qu'un membre numéraire rédige un testament dans lequel il lègue ses biens à la prélature, ces dispositions étant juridiquement encadrées par elle, qui veille au respect des lois en vigueur selon le pays concerné. Et puisqu'il n'y a guère d'employés ou d'ouvriers dans les rangs des numéraires mais bien plutôt des cadres supérieurs, des banquiers, des assureurs, des avocats, des hauts fonctionnaires..., on comprend mieux que l'Œuvre de Dieu, « famille pauvre », jouisse tout de même d'un confortable patrimoine. Le siège new-yorkais aurait ainsi été entièrement financé par des dons privés.

La réputation de l'Opus Dei n'a cependant pas été entachée par les scandales sans que son apostolat très particulier en soit peu ou prou responsable. La sanctification dans et par le travail, c'est la

sanctification du travail, objet de toutes les sollicitudes. Il n'y a pas de sots métiers et les tâches les plus modestes sont susceptibles de sanctifier un ouvrier consciencieux. Reste que l'élitisme revendiqué de l'Œuvre ne conduit dans les pas du « Père » qu'une fraction de la population laïque, celle des intellectuels, des décideurs, en vertu même de l'esprit opusien. Travailler à sa propre sanctification est un effort incessant, dont le succès spirituel se mesure à l'aune de la réussite professionnelle. Et celle-ci aurait pour mètre étalon le salaire ! Singulière spiritualité qui voit l'échelle des vertus chrétiennes calquer la courbe du chiffre d'affaires... Ce faisant, l'Opus Dei a sans surprise suscité des vocations peu catholiques qui légitiment les questions que se posent encore un grand nombre de journalistes et d'enquêteurs.

Démêler l'écheveau des sociétés appartenant à l'Opus Dei ou simplement liées à elle est un défi insurmontable. Car sa nature de prélature de l'Église lui permet de créer partout où elle est implantée une multitude d'associations, de fondations, qui chacune peuvent bénéficier des subsides que voudront bien lui verser sous forme de subventions légales les entreprises dont les dirigeants sont opportunément proches ou membres de l'Opus Dei. Les dons et les contributions affluent donc, dans cette discrétion feutrée qui sied aux milieux d'affaires. C'est pourquoi l'Opus Dei a très tôt compris que la meilleure façon de s'attacher les bonnes dispositions des banquiers ou des industriels était de participer à la formation de cette élite économique. Le succès international de son école de commerce barcelonaise, l'IESE, en est la preuve éclatante. Classée parmi les meilleures *business schools* du monde, elle a formé depuis cinquante ans des générations de décideurs et doit sans aucun doute sa réputation à l'excellence de son enseignement. Elle a surtout été l'une des premières à proposer des séminaires sur l'éthique des affaires, une « marque de fabrique » qu'elle revendique fièrement. Une éthique assumée, qui ne fait pas de la richesse une vertu théologale mais n'hésite pas à présenter le capitalisme comme un don de Dieu et une chance pour le christianisme. Le commerce entre les hommes est à l'origine du développement des sociétés, la bonne marche des affaires en assure le progrès et, partant, favorise le mieux-être de tous.

L'antienne est connue, elle offre l'avantage de briser un tabou qui a eu longtemps cours chez les catholiques. Car l'Église ne condamnait-elle pas le profit et l'usure ? La spiritualité de l'Opus Dei, au contraire, ne stigmatise pas l'entrepreneur, mais le présente bien plutôt comme un chef, un dirigeant, presque un père...

Ce que l'IESE et les autres écoles de commerce de l'Opus Dei ont aussi très tôt mis en œuvre, ce sont les échanges entre établissements, les partenariats, les collaborations, tissant ainsi un vaste et solide réseau à travers le monde. Ces réseaux d'affinités étudiantes ont tout naturellement pour écho des liens d'amitiés et de compréhension réciproques entre chefs d'entreprise conscients de travailler dans le même esprit, de partager des valeurs communes. C'est le fonctionnement classique des réseaux d'influence, étendu cette fois à une dimension vraiment internationale, au sein de l'Église universelle qui, avec sa cohorte de saints, apporte une caution morale – presque une bénédiction – aux affaires. Et comme tous les réseaux de ce genre, il est inévitable que certains cherchent à s'y introduire dans le seul but de favoriser leur intérêt propre, à l'instar de ce que la franc-maçonnerie a pu connaître parfois. Ce n'est d'ailleurs pas le moindre des reproches faits à l'Opus Dei que d'être une franc-maçonnerie catholique ! Parmi ceux qui se sont imprudemment risqués à profiter de liens privilégiés avec l'Opus Dei, il en est un qui est emblématique des liens troublants que l'Œuvre entretient avec les milieux d'affaires : José Maria Ruiz Mateos, lequel nous intéresse surtout parce qu'il demeure l'un des seuls à avoir parlé.

Un « saint » va en enfer

En 1982, un scandale, un de plus, secoue l'Espagne comme un séisme : l'homme le plus riche du pays, et peut-être le plus célèbre après quelques footballeurs de Barcelone, est inculpé de fraude fiscale et d'infraction à la réglementation des changes. Avec lui, c'est tout un empire qui s'effondre, celui de la Rumasa, une holding formidable : plus de quatre cents entreprises, des chaînes hôtelières, des grands magasins, des exploitations agricoles, dix-huit banques et établissements de crédit regroupés dans le *Banco Atlantico*, 50

000 salariés ! L'aventure de Ruiz Mateos a commencé à Barcelone dans les années 1960, avec une modeste entreprise de négoce en spiritueux ; sept employés et 300 000 pesetas de capital. La chance sourit aussitôt à cet homme que l'on dit sans talent particulier, sinon le culot et l'orgueil. Très vite il décroche des contrats mirifiques, notamment avec le plus gros fournisseur espagnol de sherry qui lui ouvre les portes des marchés américain et britannique. La suite est un conte de fées industriel, Ruiz Mateos rachetant tout ce qui se présente pour construire en vingt ans un empire financier. Mais c'est la personnalité de José Maria Ruiz Mateos, plus encore que sa réussite et sa fortune, qui fascine les Espagnols.

Le patron de la Rumasa est catholique, profondément catholique. Ses treize enfants sont un don du ciel, son entreprise aussi, baptisée « la ruche », qu'il a placée sous la protection de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours. Au siège madrilène, une chapelle lui est consacrée et, le 27 juin, jour de la fête de la sainte patronne, est fêté dans tous les établissements du groupe. Ruiz Mateos entend la messe chaque matin avant d'arriver à ses bureaux. À la même heure, les « mille fils de Ruiz Mateos », comme on appelle les cadres supérieurs, arrivent également, portant à la boutonnière un insigne discret, une abeille, symbole de la bourdonnante activité assurant la fortune de la « ruche » qui fait son miel de tous les profits possibles. C'est en 1958 qu'à vingt-sept ans Ruiz Mateos serait entré à l'Opus Dei en qualité de membre surnuméraire, et après les premières années de succès il se murmurait déjà que l'Œuvre ne serait pas étrangère aux juteux contrats que la Rumasa a décrochés. Dur en affaire comme avec ses employés, soutien de la politique conservatrice du franquisme et partisan du libéralisme le plus impitoyable, Ruiz Mateos est devenu le héros d'une certaine Espagne qui veut se convaincre qu'elle peut continuer à être « très catholique », non sans être capable de damer le pion aux grandes puissances occidentales qui l'ont si longtemps méprisée.

En 1982, José Maria Ruiz Mateos est au faîte de sa gloire et peut annoncer des chiffres encourageants. Mais, depuis plusieurs mois, des experts épluchent avec une attention d'inquisiteurs les comptes de la

Rumasa qui ne leur semblent pas très orthodoxes. Les bilans financiers ne seraient pas aussi vertueux qu'affichés et la protection de Notre-Dame aurait cessé d'être efficace. La fraude serait partout : doubles comptabilités, fuites de capitaux, fausses facturations, dissimulations comptables, ententes illicites, détournements de fonds, bilans insincères. Les sept péchés capitaux... du capitalisme ! Sur les 120 milliards de pesetas annoncés, il n'en existerait véritablement que cinq ; les banques du groupe seraient cotées quatre ou cinq fois leur valeur réelle, il est même établi qu'elles se soutenaient charitablement les unes les autres. La Bourse de Madrid devient une vallée de larmes, et des milliers d'actionnaires comprennent qu'ils seront bientôt pauvres comme Job... Ruiz Mateos ignore superbement la tourmente, qu'il sait orchestrée par les socialistes nouvellement arrivés au pouvoir. Toute cette ignominie est l'œuvre du Malin qui accable la Rumasa, mais il n'en a cure car l'Œuvre de Dieu est plus puissante. Il en est tant persuadé qu'il contre-attaque violemment dans les journaux. Felipe Gonzales, c'est le sicaire du Diable venu assassiner la libre entreprise, l'avant-garde du marxisme qui annonce le retour des pogroms anticléricaux ; les fantômes des prêtres fusillés durant la guerre civile planent sur Madrid. À travers le tout-puissant et très pieux patron de la Rumasa, c'est l'Espagne catholique qu'on persécute : le gouvernement de Felipe Gonzales ne vient-il pas d'entamer une brutale politique de laïcisation qui heurte les consciences catholiques et suscite la colère de l'épiscopat ? Mais l'opinion publique, lasse de ces scandales, reste insensible au martyre de Ruiz Mateos, lequel choisit de fuir ses tourmenteurs, en Angleterre puis en Allemagne, où il sera finalement arrêté.

Commence alors à la prison de Madrid où il est incarcéré un étrange ballet d'avocats, de prêtres et de banquiers. Le ban et l'arrière-ban de l'Opus Dei sont convoqués pour tenter d'infléchir l'irascible patron, de le raisonner et le convaincre de ne pas trop accabler dans son malheur une prélature qui l'a soutenu spirituellement durant tant d'années. Dieu lui envoie une épreuve qu'il doit accepter. José Maria Ruiz Mateos comprend alors qu'il devra porter seul la croix du scandale. Et la croix est lourde ! L'enquête prouve indiscutablement qu'une partie

des fonds évaporés a été versée à l'Opus Dei par le biais de virements effectués au profit de l'IEI, l'*Instituto de Educacion y de Investigacion*, qu'elle contrôle. Le conseil d'administration en est présidé par Gregorio Lopez Bravo, ancien ministre de Franco, membre de l'Opus Dei et administrateur de la banque Banesto. Convaincu que ni ce dernier ni les autres financiers, membres ou proches de l'Œuvre, compromis dans ces malversations ne lui viendront en aide, persuadé même qu'ensemble ils se sont entendus pour le laisser seul porter le chapeau, Ruiz Mateos se résigne à parler à la justice. « L'IEI, révèle-t-il aux enquêteurs, est un de ces instituts créés par l'Opus Dei dans le seul but de pouvoir toucher de l'argent de ses membres. Lopez Bravo n'était présent que pour prêter son nom. Les sommes m'ont été réclamées directement par le sommet de la hiérarchie de l'Opus Dei espagnole, Alejandro Cantero et Juan Francisco Montuenga. Lorsqu'ils me demandaient de l'argent, je leur en donnais toujours, mais je n'ai jamais su où les sommes allaient. » Quelle était la destination réelle de ces sommes évaluées à 150 millions d'euros, sachant que l'IEI n'en avait nullement besoin ? On songe alors à l'affaire de l'Ambrosiano et au meurtre de Roberto Calvi. L'argent de la Rumasa a-t-il servi à renflouer les caisses du Vatican ? Sur ce point, Ruiz Mateos est moins catégorique, seulement allusif, laissant entendre que la justice aurait tout intérêt à interroger l'Opus Dei sur cette affaire...

Ce que démontre l'affaire Rumasa, c'est que l'Opus Dei s'est fourvoyée sur des chemins périlleux où l'ont conduite sa spiritualité très particulière. À trop se soucier de sanctifier le travail des élites fortunées dans l'intérêt bien compris de voir d'importantes aumônes tomber dans sa sébille, elle s'est inévitablement exposée à voir s'incorporer dans ses rangs des membres avant tout préoccupés de faire fructifier leur appartenance à l'Opus Dei. Tous ceux qui ont tenté de faire le jour sur la puissance financière de ce réseau d'influence ont été confrontés à un inextricable écheveau de sociétés, de banques, d'entreprises diverses, de fondations et d'associations en tout genre plus ou moins liées entre elles au gré de leurs intérêts respectifs. À chaque accusation, la réponse apportée par l'Œuvre est invariablement la même : elle est une institution de l'Église

catholique, pieuse et pauvre, impuissante à empêcher les méfaits commis par certains de ses membres ou de ses proches qui n'ont agi qu'en leur nom propre. *Ite missa est...*

On les voit partout...

Desservie par une si mauvaise réputation, il était inévitable que l'Opus Dei se voie attribuer tous les méfaits possibles et les combinaisons les plus clandestines. Ce sont des membres de l'Œuvre qui auraient « ourdi » la passation de pouvoir entre Franco et le roi Juan Carlos, afin d'empêcher le retour de la République. Eux encore qui seraient intervenus dans la coulisse pour faire pression sur la chambre des Lords britanniques et éviter que l'immunité du général Pinochet ne soit levée, empêchant ainsi son extradition vers l'Espagne. Dans l'un et l'autre cas, il est fort possible que l'Opus Dei ait joué un rôle, mais il y a loin de l'intervention au complot. De sources incertaines mais reprises partout, l'Opus Dei aurait infiltré un grand nombre d'institutions mondiales, notamment le Comité international olympique, dont celui qui en fut longtemps le président, Juan Antonio Samaranch, est espagnol... Des membres de l'Opus Dei déambulent aussi régulièrement dans les couloirs du Parlement européen où, avec d'autres catholiques traditionalistes, ils mènent un intense travail de lobbying pour infléchir les dispositions communautaires dans un sens plus conforme au message évangélique du Saint-Siège. Les travaux préparatoires à la rédaction d'un projet de Constitution européenne n'avaient-ils pas proposé de rappeler, en guise de préambule à ladite Constitution, les racines chrétiennes de l'Europe ?

L'exemple le plus emblématique de la place occupée désormais par l'Œuvre de Dieu dans l'imaginaire collectif est celui de l'Américain Robert Hanssen, agent du FBI, convaincu en 2001 d'espionnage au profit de Moscou. Sur trente années de service, Hanssen en aurait passé la moitié à livrer à l'Est toute sorte de documents sensibles, pour des raisons apparemment financières et non pas idéologiques. L'homme a pu sembler au-dessus de tout soupçon parce qu'il occupait une place importante au sein du FBI, mais aussi parce qu'il était un très fervent chrétien ; ses six enfants fréquentaient des écoles de

l'Opus Dei, ce qui lui coûtait cher. Sa vie était rythmée par ses activités professionnelles et ses préoccupations religieuses qui faisaient de lui un personnage austère et dévot, presque bigot, que ses collègues surnommaient « le croque-mort »... Si on ne pouvait pas suspecter de « soviétisme » un si pieux fonctionnaire, il est tout autant périlleux – voire impossible – d'attribuer à l'Opus Dei un rôle quelconque dans cette affaire. C'est pourtant ce qui s'est passé. « L'espion qui sortait de la sacristie » est évoqué par Dan Brown dans son *Da Vinci Code*, il a fait l'objet d'un film en 2007 (*Agent double*), nul doute dès lors que la sulfureuse Opus Dei avait une fois encore trempé dans des eaux troubles !

Et en France... les avions renifleurs !

La France, on l'a déjà dit, a été en partie « épargnée » par l'infiltration de l'Opus Dei, mais elle ne l'est pas par la rumeur depuis la mort tragique du prince-ministre de Broglie. Ainsi, les mêmes ingrédients d'une recette qui mélange l'affairisme et le politique refont leur apparition à l'occasion d'une rocambolesque histoire qui demeure aujourd'hui l'une des plus troublantes et cocasses escroqueries de l'après-guerre en France, celle des avions renifleurs, dans laquelle l'Opus Dei aurait pointé le bout de son nez... En 1976, de faux savants mais de vrais filous, Villegas et Bonassoli, sont parvenus à convaincre la société ELF de l'intérêt capital d'une invention de leur cru : un procédé embarqué dans des avions et capable de détecter infailliblement des nappes de pétrole ou de gaz naturel. En plein choc pétrolier, une telle invention devient aussitôt un secret d'État qui va coûter cher aux contribuables : 800 millions de francs ! Des contrats d'exclusivité sont signés, et d'importantes commissions seront versées avant qu'on ne s'avise, un peu tard, que la fameuse invention est une fumeuse supercherie ! Des intermédiaires véreux, bien sûr, ont touché leur part, et parmi eux certains seraient des proches de l'Opus Dei. Pour que l'escroquerie fonctionne, il a fallu que le procédé soit validé scientifiquement et politiquement, et que tous les acteurs se laissent aveugler, ce qui a été possible parce que le volet financier faisait intervenir des banquiers et des hommes politiques ayant quelques accointances avec la droite catholique, notamment un avocat trouble,

maître Violet, très proche de l'IOR, la banque du Vatican, et un prêtre, le père Dubois, dont les services secrets français ont déjà eu vent de ses bons offices dans les nonciatures derrière le rideau de fer... Quant à la présence constante dans ce dossier d'Antoine Pinay, chargé par Valéry Giscard d'Estaing de mener à bien cette délicate entreprise, elle ne fait que renforcer la suspicion à l'encontre des catholiques traditionalistes et donc de l'Opus Dei.

On comprend que tout le monde voulut étouffer l'affaire car, outre un procès retentissant, planait sur la tête de chacun des acteurs un risque plus grand : le ridicule. Las, *le Canard enchaîné* révélait en 1983 le scandale des avions « renifleurs », malicieuse anagramme de « ruiner Elf »... Devant la commission d'enquête parlementaire chargée de faire toute la lumière, l'un des principaux responsables de ce grotesque fiasco, Albin Chalandon, alors P-DG d'Elf, dira clairement que les cautions morales et religieuses apportées au projet n'ont pas été étrangères à la formidable naïveté qui s'était emparée de chacun : « Des doutes, tout le monde en avait. Il est vrai qu'un climat général de foi s'était emparé de beaucoup de monde et que, pour cette raison, ceux qui doutaient le gardaient pour eux. Il y a eu des alternatives d'espoir et de doute. Même les mystiques ont des doutes. »

Le regain de la « question religieuse » en France depuis quelques années s'accompagne de régulières et lancinantes interrogations sur l'activisme supposé de l'Opus Dei dans les sphères du pouvoir républicain. Des interrogations rendues légitimes par l'étonnante présence de Raymond Barre au procès en béatification de Josémaria Escriva de Balaguer. L'ancien Premier ministre avait en effet tenu à adresser au pape en novembre 1978 une lettre dans laquelle il estimait que « ses écrits déjà très largement répandus, l'audience croissante de sa doctrine, claire et sûre, l'action des membres de l'Opus Dei dans les pays les plus divers au service de l'Évangile permettent de penser que M^{gr} Escriva de Balaguer est une personne qui est marquée par des signes de sainteté ». Depuis, chacun y va de sa révélation, on livre des noms ou on en suggère, avec d'autant plus de délectation que, c'est bien connu, les membres de l'Opus Dei font tout pour que leur

appartenance demeure inconnue, preuve flagrante qu'ils ont quelque chose à dissimuler qu'il faut donc dévoiler. Ainsi *le Monde diplomatique* s'interroge en 1995 : « Le président Jacques Chirac a-t-il nommé des membres de l'Opus Dei au gouvernement de M. Alain Juppé ? » Suivent les noms de M^{me} Colette Codaccioni, ministre de la Solidarité entre les générations, de M^{me} Élisabeth Dufourcq, secrétaire d'État à la Recherche, de M^{me} Anne-Marie Idrac, secrétaire d'État aux Transports, de M^{me} Françoise de Veyrinas, secrétaire d'État aux quartiers en difficulté...

Toutes sont soupçonnées d'affinités avec l'Œuvre, mais la seule « preuve à charge » contre elles reste, et c'est peu, leur appartenance à l'Église catholique, ce qui fait tout de même beaucoup de coupables potentiels ! Mais la République laïque dans sa composante la plus anticléricale veille au grain. Dix ans après, l'attitude de Nicolas Sarkozy ravive les suspicions et les rumeurs. Sa visite à Benoît XVI, ses propos maladroits sur le rôle du prêtre dans la société (« Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur ») sont interprétés comme l'amorce d'une révision de la grande loi de 1905 et font craindre le retour d'un certain ordre moral appuyé sur les vieilles « racines chrétiennes de la fille aînée de l'Église ». Les moins inquiets savent pertinemment qu'il s'agit là, avant tout, d'une ficelle bien connue de la politique électorale. Deux personnalités sont toutefois montrées du doigt plus souvent que les autres : Hervé Gaymard et Christine Boutin. L'engagement catholique de l'un et l'autre n'est pas secret. Hervé Gaymard revendique sa foi, il est l'époux de la fille du très controversé professeur Lejeune, fondateur de « Laissez-les vivre », un mouvement anti-avortement ancré dans la frange intégriste. Christine Boutin, quant à elle, a été la farouche opposante à la loi sur le PACS et a brandi la Bible dans l'Hémicycle comme un préservatif contre l'homosexualité ; elle a également été consulteur de la Sacrée Congrégation pontificale pour la famille, ce qui, entre autres, la désigne suffisamment pour appartenir à l'aile réactionnaire de l'Église. Comme Hervé Gaymard, elle est donc régulièrement présentée comme un membre de l'Opus Dei afin

qu'éclate au grand jour le complot tramé au cœur du pouvoir par l'Œuvre de Dieu. Manque cependant un argument essentiel qui conforterait le soupçon toujours entretenu : de quel complot, au juste, s'agit-il ?

Les nouveaux hommes en noir



Imaginez une association dont les membres auraient rompu tous les liens de famille et de patrie qui les attachaient aux autres hommes, et dont les efforts tendraient à un but unique et formidable : son développement et l'établissement de sa domination, par tous les moyens possibles, sur toutes les nations de la terre. Imaginez encore que cette conspiration immense ait fini par substituer ses règles et sa politique aux préceptes mêmes de la religion ; qu'elle en soit venue peu à peu à dominer les princes de l'Église, à les tenir dans une servitude réelle, quoique non avouée, de sorte que ceux qui portent officiellement les titres et encourent la responsabilité, ne sont que les instruments dociles d'une force cachée et muette. » Ces lignes ne concernent pas l'Opus Dei... mais les jésuites !

Remplacer les jésuites ?

Elles ont été écrites au début du XVII^e siècle par un ancien jésuite chassé de la Compagnie, Jérôme Zahorowski, dont le pamphlet connut un succès immense jusqu'au XIX^e siècle. Ses *Monita privata Societatis Iesu*, qui inspirèrent d'ailleurs en partie la fabrication des fameux *Protocoles des sages de Sion*, sont un violent réquisitoire contre les prétendues menées secrètes de la Compagnie de Jésus. À peine fondée par Ignace de Loyola (un Espagnol devenu saint, comme Escriva de Balaguer...) en 1540, la Compagnie était la proie d'une vindicte acharnée. Que reproche-t-on aux jésuites ? Tour à tour d'être le bras armé du pape, chargé d'éradiquer l'hérésie protestante, de ne se plier à aucune règle connue, de n'être ni « régulier » ni « séculier » mais une manière d'ordre « hermaphrodite » et monstrueux, de n'obéir aveuglément qu'à leur propre hiérarchie, de développer un puissant réseau d'écoles afin d'endoctriner les jeunes âmes, d'ourdir un complot universel (déjà le nouvel ordre mondial...) visant à remettre le

pouvoir temporel entre les mains du pape qui ne serait lui-même que le jouet de leurs ambitions...

L'analogie est troublante : l'Opus Dei serait-elle une « réinvention » de la Compagnie de Jésus par Josémaria Escriva de Balaguer ? Les jésuites, il les a bien connus, il en a éprouvé la rigoureuse organisation, la soumission au Supérieur général, et plus encore leur redoutable efficacité de pédagogues et leur prosélytisme dans les universités espagnoles. Il ne fait guère de doute qu'Escriva a été fortement influencé par l'activisme des jésuites quand il était jeune prêtre. Particulièrement lorsqu'il enseignait à l'école de journalisme du grand quotidien catholique *El Debate*, émanation de l'ACNDP, l'*Asociación católica nacional de propagandistas*, fondée par un jésuite et tenue par eux. Les *propagandistas* vont jouer un rôle important dans l'Espagne d'avant-guerre, en se fixant comme objectif de former une élite universitaire capable de peser intellectuellement et moralement sur les évolutions politiques et sociales de la monarchie. Avec eux naît un embryon de démocratie chrétienne dont les valeurs se répandent lentement dans les universités, dans la presse, en politique enfin. Nombre d'entre eux seront par la suite les cadres de l'Espagne franquiste au sein de la droite catholique. Observateur privilégié de cet essor de l'ACNDP et des moyens qu'elle a su mettre en œuvre pour pénétrer les sphères du pouvoir, Escriva de Balaguer a retenu la leçon d'une telle réussite. Il n'a pourtant pas rejoint les rangs des *propagandistas*, parce que c'est à cette époque que Dieu lui a inspiré la fondation de l'Opus Dei.

Josémaria Escriva de Balaguer est prêtre, il appartient à un clergé espagnol dont la plus grande partie demeure enfermée dans le carcan rigide de la tradition et du dogme. Il est également un intellectuel, impliqué dans un monde universitaire tenu par l'Église. Or l'université espagnole souffre d'une tutelle sclérosante qui l'empêche d'adapter son enseignement au monde moderne. Les diktats du pouvoir ont évincé de ses chaires les meilleurs professeurs, qui étaient également les plus libéraux. L'un d'eux, Francisco Giner de los Rios, a fondé dès 1876 l'*Institución libre de enseñanza*, devenue en quelques décennies le

Le vivier intellectuel d'une Espagne progressiste. Comme l'ACNDP, l'*Institución* est pour Escrava un modèle de prosélytisme réussi, rassemblant une élite qui ne cesse d'essaimer. Mais pour le jeune prêtre, ce modèle est surtout une menace qui s'insinue dans les esprits, gangrène les milieux intellectuels et risque de saper l'ordre moral et catholique. Avec les penseurs libéraux et républicains se répand un péril, le spectre honni du modernisme. Est-ce un tel péril que Dieu a demandé à Escrava de conjurer en fondant l'Opus Dei ? Après tout, n'a-t-il pas inspiré à un autre Espagnol une Compagnie de Jésus qui allait devenir le fer de lance de la Contre-Réforme ? Il n'est pas anodin que les jésuites furent les premiers et les plus acharnés adversaires de l'Opus Dei. La campagne orchestrée à Madrid et Barcelone contre elle dans les années qui suivirent la guerre civile le fut par les jésuites. Le principal grief était d'ordre théologique : quelle spiritualité ose prétendre conduire à la sainteté personnelle que Dieu seul peut conférer ? Mais assurément le prosélytisme du père Escrava dans les milieux étudiants gênait la Compagnie, menacée dans ses prérogatives.

Le modernisme, voilà l'ennemi !

Interpréter de la sorte la genèse de l'Opus Dei, qui aurait été imaginée par son fondateur comme une nouvelle Compagnie de Jésus, oblige à s'interroger sur la possible contre-réforme dont elle serait le bras armé. Or l'Opus Dei apparaît à un moment où l'Église voit son autorité temporelle s'affaiblir toujours plus, et c'est à grand renfort de concordats qu'elle organise ses rapports avec des États dont les citoyens aspirent à toujours plus de liberté, y compris religieuse. Les accords du Latran qui établissent, en février 1929, la cité du Vatican règlent définitivement le problème politique, mais sur le plan spirituel le danger est partout : deux mille ans de dogme vacillent sous les coups de boutoir du modernisme qui est un dangereux athéisme. Dès 1864, Pie IX lançait la contre-attaque avec la très virulente encyclique *Quanta Cura*, « Avec quel soin... », et son chapelet d'imprécations qui condamnait « toutes les hérésies et les erreurs qui, contraires à notre foi divine, à la doctrine de l'Église catholique, à l'honnêteté des mœurs et au salut éternel des hommes, ont fréquemment soulevé de

violentes tempêtes et lamentablement souillé l'Église et la Cité.» L'encyclique était accompagnée d'un *syllabus* demeuré célèbre, qui établissait la liste des « principales erreurs » des hommes, particulièrement le socialisme et le communisme, mais aussi les sociétés secrètes et clérico-libérales..., ces « sortes de peste » qui ébranlent les fondements de la religion catholique.

Les exhortations papales n'empêcheront pas « l'hérésie » de se répandre et la laïcisation des sociétés de progresser toujours plus, jusqu'en Espagne, ce bastion de la vraie foi, qui tombe aux mains des républicains en 1931. Cette fois encore, le Saint-Siège y va de son encyclique, *Delictissima nobis*, qui exhorte le clergé espagnol à s'opposer à l'anticléricalisme en œuvre dans la péninsule, évoquant même le spectre bolchevique. Escriva de Balaguer vit ses premières années de prêtrise dans cette atmosphère troublée. Son tempérament n'est pas celui d'un progressiste, bien au contraire, et sa dévotion intense l'incline à interpréter les propos du Saint-Père comme un appel à la croisade. L'Opus Dei, qu'il fonde dans ces années tourmentées, peut-elle être étrangère à cette effervescence ? Le pape n'a-t-il pas jugé déléteres les lois récentes sur le divorce qui profanent le sanctuaire familial ? Il faut opposer à cela une autre famille, une sainte famille. Ce pourrait être l'Opus Dei, dont la paternité serait confiée au jeune père Escriva de Balaguer... Une famille qui sera exemplaire si chaque membre en est choisi avec soin, parmi les meilleurs, et si tous vivent les préceptes de la vraie foi en ne se coupant pas du monde mais bien au contraire en demeurant au cœur de celui-ci, dans le travail quotidien. Ainsi les « saints ordinaires » pourront opposer la fermeté apostolique aux fausses opinions qui sapent la doctrine de l'Église universelle.

Rien n'indique à l'historien qu'il s'agit là d'un projet consciemment mûri par Escriva de Balaguer, et qu'il a dès le début pensé son Œuvre de Dieu comme une arme au service de l'orthodoxie catholique. C'est ce qui explique les interrogations sur la date exacte et les conditions précises de la fondation de l'Opus Dei. Mais le 2 octobre 1928 n'appartient qu'à Dieu... et un peu à la légende. Plus certainement,

l'idée de l'Opus Dei s'est-elle progressivement affirmée au gré des évolutions politiques de l'Espagne, et le projet a été résolument conforté avec l'arrivée au pouvoir de Franco. On l'a vu, l'essor de l'Opus Dei ira de pair avec les progrès de la « croisade » nationale-catholique du *Caudillo*, comme elle s'accommodera le mieux possible du régime de Pinochet au Chili. Les paroles de Pie XII prononcées quelques jours seulement après la victoire des nationalistes en 1939 ont dû résonner agréablement aux oreilles d'Escriva : « C'est avec une joie immense que nous nous tournons vers vous, très chers fils de la très catholique Espagne, pour vous exprimer nos félicitations paternelles en raison du don de la paix et de la victoire, dont Dieu a daigné couronner l'héroïsme de votre foi et de votre charité. » La foi héroïque victorieuse du communisme et de l'anarchie, un soulagement pour Escriva qui a souffert dans sa chair durant la guerre civile, qui en a vu les atrocités et les persécutions à l'endroit des prêtres. Dès lors, son parti était pris : celui de l'ordre et de la discipline, comme en témoignent tous ses écrits. L'Espagne franquiste a entrepris une « croisade », Escriva y participera avec des troupes rompues à l'obéissance aveugle à Dieu, à l'Église, au directeur spirituel, moins soumises au fraternel message évangélique qu'à l'inflexible et immuable doctrine du Saint-Siège.

Les dictatures populistes ou fascisantes se sont toujours appuyées sur le sacro-saint retour à l'« ordre moral », chaque fois accueilli avec bienveillance par le Vatican et terreau fertile pour l'Opus Dei des premières années. Les dictatures depuis ont passé, comme s'est effondré le communisme qui a été longtemps la principale cible de l'Église dans son combat contre le modernisme. Mais à celui-ci a succédé un « postmodernisme » lui aussi lourd de menaces qui pèsent sur l'Église. On connaît ces dangers sur lesquels le Vatican a toujours jeté l'anathème : laïcisation toujours plus grande des sociétés, désordres dans la sexualité, contraception et avortement, progrès scientifiques menaçant l'éthique... La très rigoureuse spiritualité de l'Opus Dei, qui met au cœur de la vie du chrétien dans le monde moderne le sentiment de filiation divine, la ferveur de la prière, le respect du célibat et la stricte observance du dogme, offre un rempart

efficace contre les égarements du monde moderne. Pour beaucoup, c'est ce qui expliquerait la faveur dont l'Opus Dei a toujours bénéficié de la part des différents souverains pontifes. Car les encycliques ont beau se succéder, Rome est impuissante à enrayer le mal qui ronge les sociétés modernes. Et les pasteurs manquent pour encadrer et guider un troupeau toujours plus dépeuplé ; les séminaires sont désespérément vides... Le succès de l'Œuvre de Dieu du prêtre espagnol n'a pu manquer d'intéresser une Curie alarmée qui a choisi de la doter de statuts qui devaient lui permettre de poursuivre mieux son apostolat si particulier. Peu importe les scandales, qui la mettent en cause sans jamais amoindrir sa puissance. Ses centres d'études, ses résidences, ses universités, son réseau d'influence lui permettent de raviver la vraie foi là où elle est particulièrement menacée.

L'Opus Dei offre un autre avantage, de taille, aux yeux des autorités catholiques : sa discrétion. Car il est trop clair que ses pratiques souvent décriées ne garantissent pas une publicité flatteuse. La sanctification, la prière, les mortifications ou la chasteté, l'Église les revendique, bien sûr, elle n'ignore cependant pas que de nombreux catholiques fuient des pratiques jugées surannées, au grand dam des gardiens de l'orthodoxie. D'autres catholiques affichent ostensiblement leur foi sur un mode traditionaliste, particulièrement décrié et moqué. Rome se passerait bien de les voir afficher de la sorte un catholicisme passéiste qui nuit à son entreprise de ré-évangélisation du monde. L'Opus Dei, elle, agit de manière moins tapageuse, et sa discrétion est sans nul doute l'une des clés de son succès. En agissant de la sorte, elle s'avère un outil particulièrement efficace pour maintenir et répandre la doctrine catholique la plus pure dans le monde entier. Est-elle alors une mouvance intégriste comme les autres ? Non, parce que la prélature n'est bien sûr pas schismatique, et elle se réclame d'une fidélité sans faille à Rome. Les mouvements traditionalistes et intégristes sont nés après Vatican II, or l'Opus Dei a vu le jour longtemps avant le concile. Une fois de plus sa nature apparaît ici ambiguë, appréhendée le plus souvent à l'aune d'un concile qu'elle précède largement pourtant. Il faut donc revenir sur ce moment capital dans l'histoire de l'Église moderne que fut Vatican II, dont on

croit trop rapidement qu'il a « modernisé » la pratique religieuse, et dont il se dit parfois que l'Opus Dei y aurait joué un rôle non négligeable.

Ce concile dont personne ne veut

Après trois jours de conclave, les cardinaux élisent le 27 octobre 1958 un nouveau pape. M^{gr} Roncalli, ancien nonce apostolique à Paris et patriarche de Venise, monte sur le trône de saint Pierre. À 72 ans il succède au rigide Pie XII dont le long pontificat, marqué par les épreuves de la guerre, a vu le gouvernement de l'Église se centraliser encore plus. Le monde, désormais divisé en deux blocs, traverse une époque troublée : la guerre froide fait planer la menace d'un conflit nucléaire, le processus de décolonisation désagrège un ancien ordre, les chrétiens s'interrogent sur la solidité de leur foi et la validité des pratiques religieuses. Les cardinaux ont donc préféré la prudence en choisissant un pape âgé, davantage réputé pour sa bonhomie et ses rondeurs patelines que pour son audace théologique et ses ambitions réformatrices. L'homme n'est pas sans qualités, mais la chaleureuse bienveillance de ce fils de paysans révèle – croit-on – un naïf qui fera un bon pape de transition. Or si Jean XXIII a de l'embonpoint, il va prouver qu'il a aussi de la carrure. Le 25 janvier 1959, trois mois seulement après son élection, le nouveau pape annonce, à la surprise et la stupeur générales, la convocation d'un concile. Le précédent et dernier concile de l'Église s'était tenu au Vatican en... 1870. Il était inachevé, interrompu par la guerre franco-prussienne et depuis nul ne s'était soucié de le rouvrir ; le concile suspendu avait été l'occasion de proclamer l'infaillibilité pontificale, qui, aux yeux de la Curie romaine, justifiait qu'il n'y ait désormais plus rien à changer. Jean XXIII veut un nouveau concile général, un Vatican II qui doit affronter résolument les problèmes graves de l'époque en permettant à l'Église catholique de faire son *aggiornamento*, sa « mise à jour ».

Pour beaucoup de catholiques à travers le monde, Vatican II est une chance inespérée de moderniser l'Église, d'en faire évoluer le dogme et les pratiques, de la dépoussiérer des rites vieilliss. Mais les quatre années de préparation seront consacrées à d'intenses et âpres

tractations au cours desquelles la Curie va systématiquement s'opposer aux propositions les plus novatrices et freiner tout véritable progrès. Les évêques du monde entier sont consultés et invités à faire part de leurs propositions et de leurs souhaits (« vota »), mais c'est la secrétairerie d'État qui est chargée de les recueillir pour ne retenir finalement que 21 « schémas » de réflexion. Quand le concile s'ouvre le 11 octobre 1962, l'ambiance y est tout autant solennelle que détestable. Un affrontement feutré mais perceptible oppose les théologiens progressistes et les prélats de la Curie, les débats s'enlisant rapidement dans de fastidieuses commissions. Le concile semble paralysé par l'antagonisme irréductible entre l'intransigeance des partisans de la tradition et les espérances les plus modernes. La mort de Jean XXIII en 1963 fait craindre le pire, mais son successeur Paul VI sait qu'il ne peut faire marche arrière. Le concile ira jusqu'à son terme. L'*aggiornamento* de l'Église se fera toutefois à minima. À la clôture de Vatican II en décembre 1965, l'opinion publique dans son ensemble n'est pas désenchantée. Quelques semaines avant sa mort, Jean XXIII était allé à la rencontre des chrétiens à Notre-Dame-de-Lorette, c'était la première fois qu'un pape sortait du Vatican depuis un siècle ! Au-delà du symbole, les avancées du concile sont réelles et importantes, notamment dans le domaine de l'œcuménisme ou dans la réforme de la liturgie, qui en est l'aspect le plus immédiatement visible avec le nouvel *ordo missae* (la messe n'est plus dite obligatoirement en latin, le prêtre célèbre le mystère de l'eucharistie face aux fidèles, la liturgie a été revue...). Les aspirations des chrétiens sont loin cependant d'avoir été satisfaites.

Parmi les documents les plus importants du concile, la Constitution pastorale *Gaudium et Spes* (« la joie et l'espérance »), sur *l'Église dans le monde de ce temps*, prouve le souci de Rome de n'éluder aucune interrogation qui interpelle la communauté des chrétiens. Le projet est ambitieux : « C'est pourquoi, après s'être efforcé de pénétrer plus avant dans le mystère de l'Église, le deuxième concile du Vatican n'hésite pas à s'adresser maintenant, non plus aux seuls fils de l'Église et à tous ceux qui se réclament du Christ, mais à tous les hommes. À tous il veut exposer comment il envisage la présence et l'action de

l'Église dans le monde d'aujourd'hui. » Remarquable dans sa clairvoyance et rigoureux dans son analyse des sociétés contemporaines, enthousiasmant dans son souci de mettre l'Église catholique au service de tous les hommes à commencer par les plus pauvres, le texte aurait pu susciter les plus grandes espérances de modernité. Certains l'ont même considéré comme une « version catholique de la Déclaration des droits de l'homme ». Or le droit des hommes à la dignité demeure ici entièrement subordonné à la parole divine telle que Rome l'interprète, et sur le plan de la morale chrétienne, en revanche, les positions anciennes sont réaffirmées avec force : mariage, divorce, contraception, homosexualité... sur tous ces points, l'Église ne varie pas d'un iota.

Bien d'autres espoirs seront déçus à la clôture du concile : le mariage des prêtres ou l'accès des femmes à la prêtrise n'ont même pas été évoqués. Quant à « l'Église des pauvres », elle a été longuement discutée mais elle reste pour beaucoup un vœu pieux qui renvoie chacun à son souci de la charité, et absout l'Église des injustices criantes vécues dans le tiers monde. Une autre disposition très attendue, la collégialité, qui prévoyait d'adjoindre au pape un conseil permanent des évêques, fut votée, mais aussitôt interprétée de manière très restrictive. Car c'était agiter le chiffon rouge de la démocratie aux yeux des plus conservateurs. L'omnipotence pontificale sera donc préservée. Un sentiment domine alors chez nombre de chrétiens : l'Église catholique s'est ouverte au monde, pas aux hommes ! Les années postconciliaires leur donneront raison. À peine les évêques sont-ils de retour dans leur diocèse que les contestations apparaissent bientôt de toutes parts. La pratique religieuse recule partout, les vocations se font plus rares, les « erreurs » du monde moderne progressent et deviennent des normes admises chez des chrétiens à l'existence de moins en moins catholique.

Escriva, le précurseur ?

L'échec de Vatican II est patent, le concile suscitant au mieux l'indifférence, au pire le développement de groupes intégristes fustigeant un concile « diabolique » qui a rompu avec une tradition

millénaire, les plus radicaux d'entre eux considérant le trône de Pierre vacant. Pour faire face au désarroi, Rome, depuis Vatican II, est contrainte à un délicat équilibre entre acceptation prudente des évolutions du monde et défense acharnée de la doctrine catholique. Maintenir celle-ci dans un monde qui s'en éloigne toujours plus est une tâche difficile qui échoit en partie à l'Opus Dei, dont Paul VI confiait « qu'elle était arrivée trop tôt ». L'erreur le plus souvent commise dans les jugements portés sur l'Opus Dei est de la considérer comme un mouvement intégriste au même titre que la fraternité Saint-Pie X de M^{gr} Lefèbvre. Or l'Œuvre de Dieu n'a jamais pris ses distances avec le Saint-Siège, bien au contraire, elle n'a eu de cesse de travailler à y être mieux implantée. Et son histoire démontre qu'elle l'était avant que le concile ne se tienne, ce qui laisse penser à certains que l'Opus Dei a eu sa part dans les travaux de Vatican II dont l'un des aspects fondamentaux est l'importance accordée aux laïcs dans l'apostolat de l'Église. Non sans quelque vanité, les responsables de l'Opus Dei n'hésitent plus aujourd'hui à affirmer que le message de Josémaria Escrivá de Balaguer était en son temps rien de moins que visionnaire, voire révolutionnaire : en affirmant que chaque homme pouvait chercher la sainteté dans sa vie ordinaire, sans être prêtre, il annonçait avec trente-cinq ans d'avance les dispositions du concile. La Constitution *Gaudium et Spes* le prouverait magistralement : « Car ces hommes et ces femmes, qui, tout en gagnant leur vie et celle de leur famille, mènent leurs activités de manière à bien servir la société, sont fondés à voir dans leur travail un prolongement de l'œuvre du Créateur, un service de leurs frères, un apport à la réalisation du plan providentiel dans l'histoire. [...] Voici donc la règle de l'activité humaine : qu'elle soit conforme au bien authentique de l'humanité, selon le dessein et la volonté de Dieu, et qu'elle permette à l'homme, considéré comme individu ou comme membre de la société, de s'épanouir selon la plénitude de sa vocation. »

L'Opus Dei a-t-elle anticipé et annoncé le concile Vatican II ? Ce serait ignorer trop facilement que la vocation de chaque chrétien à la sainteté est aussi ancienne que l'Église elle-même. Et si Alvaro del Portillo, successeur de Josémaria Escrivá de Balaguer, a bel et bien

participé au concile et a pu écrire : « En combien d'occasions durant l'approbation des documents du concile, en parlant avec le fondateur de l'Opus Dei, je lui répétais : félicitations, parce que ce que vous avez dans votre âme, et que vous avez enseigné inlassablement depuis 1928, a été proclamé avec toute solennité par le magistère de l'Église », reste que l'influence du fondateur n'a jamais été telle qu'elle ait pu peser de façon directe sur les travaux conciliaires. Mais assurément l'Opus Dei se développait dans le monde au moment opportun, et il y a eu une évidente affinité entre sa spiritualité et les préoccupations pastorales de Rome. Ce que Jean-Paul II a lui-même reconnu, déclarant au prélat de l'Œuvre : « C'est un grand idéal, vraiment, que le vôtre, qui depuis le début a anticipé cette théologie du laïcat qui caractérisa ensuite l'Église du concile et de l'après-concile. »

Née longtemps avant le concile mais dans une période tourmentée et dans un pays où l'Église était sérieusement malmenée, traditionaliste avant l'heure et arc-boutée sur la stricte observance des règles canoniques, l'Opus Dei s'est patiemment préparée à affronter la lente déchristianisation du monde. Son succès prouve l'excellence d'une méthode que les papes successifs n'ont jamais manqué d'encourager. Le plus bienveillant à son égard reste Jean-Paul II qui, dès le début de son pontificat, en même temps qu'il insufflait à l'Église universelle un apparent vent de modernité, travaillait à en préserver la pureté doctrinale. D'un côté, les apparitions très médiatisées d'un pape jeune et sportif, volontaire, qui exhorte les catholiques à « n'avoir pas peur ». De l'autre, le vigilant gardien de la foi. L'exubérance presque folklorique des Journées mondiales de la jeunesse peut faire illusion, des associations comme l'Opus Dei agiront plus efficacement à propager un message évangélique qui ne saurait en aucun cas s'affranchir des dogmes et de la discipline ecclésiale. Escriva de Balaguer parlait de son Œuvre comme d'un « état-major du Christ », fort de son succès, celle-ci est également une armée, une « garde blanche », comme on la présente parfois. On comprend mieux dans cette perspective le statut de prélature personnelle accordé par Jean-Paul II à l'Opus Dei et la constante sollicitude que le souverain pontife

a toujours manifestée à son égard. La très hâtive canonisation du père fondateur légitime également cette perception d'une Œuvre de Dieu pensée comme un bouclier de l'orthodoxie, dans la plus grande fidélité à Rome.

L'attitude de Benoît XVI est un peu différente de celle de son prédécesseur, plus prudente, et il se dit qu'il ne tiendrait pas en grande estime une prélature entachée de trop de soupçons. Les bruits qui ont couru un temps sur le rôle éminent et souterrain que l'Opus Dei aurait joué dans son élection sont sans fondement et ne s'expliquent que par la « sale réputation » de l'Œuvre à qui on prête tous les complots. Surtout, Benoît XVI est un théologien, et il n'a pas manqué de tenir pour insatisfaisante une spiritualité opusienne un peu simpliste, sans aucune réelle profondeur quand bien même elle exige de ses membres un vigoureux investissement intellectuel. Or le théologien Benoît XVI a très clairement orienté son pontificat, comme c'était prévisible, vers un refus obstiné de voir l'Église s'accommoder des dérives du monde moderne sous prétexte d'ouverture aux hommes. Son intransigeance sur les questions de doctrine ressortit de la plus stricte rectitude, et il apparaît clairement qu'il s'est donné pour mission d'en finir avec les ambiguïtés de Vatican II. Aux théologiens modernes qui se sont selon lui fourvoyés dans l'illusion que le concile avait instauré une « rupture dans la discontinuité », il rétorque, fort de son infaillibilité, que cette fausse interprétation avait ouvert les portes à toutes les « fantaisies ». Vatican II, a-t-il affirmé, c'est « le renouveau dans la continuité », qui doit transmettre « la doctrine de façon pure et intègre ». Quarante ans après, les espérances d'un véritable *aggiornamento* se sont définitivement envolées ! Demeure l'impérieuse nécessité d'enrayer le mal qui ronge l'Église et, comme Jean-Paul II, Benoît XVI entend bien pour ce faire utiliser l'Opus Dei comme un outil efficace d'évangélisation. En 2005, Benoît XVI présidait aux cérémonies d'installation d'une monumentale statue de saint Josémaria de Balaguer à l'extérieur de la basilique Saint-Pierre. Gravées sur le socle, les armoiries de Jean-Paul II et les siennes. Le fondateur de l'Opus Dei doit-il cette reconnaissance à sa clairvoyance surnaturelle qui lui fit anticiper l'esprit apostolique du concile, ou

plutôt à son Œuvre de Dieu construite par lui comme une arme au service de la propagation de la vraie foi ?

Reconquista en Amérique latine

Les « fantaisies » postconciliaires, Benoît XVI les a combattues quand il était le sourcilieux préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Particulièrement en Amérique latine, là même où l'Opus Dei est aujourd'hui la plus active, la plus puissante, la mieux intégrée aux élites économiques et aux sphères politiques. La plus inquiétante de ces fantaisies a été l'apparition et l'expansion brutales de la théologie de la libération, qui a vu une partie de l'épiscopat sud-américain affronter ouvertement Rome. Dès 1968 se tenait à Medellin, en Colombie, la première assemblée des évêques d'Amérique latine, le CELAM, qui se donnait pour objectif de traduire dans la réalité de cette région du monde les avancées pastorales du concile. La réflexion théologique entamée à Medellin allait rapidement se muer en débat politique sur le rôle de l'Église dans la lutte contre les injustices sociales. La théologie de la libération faisait son apparition, et avec elle l'idée que le message évangélique, destiné avant tout à soulager les hommes, impliquait que les chrétiens victimes de l'oppression devaient prendre une part active à leur propre libération en refusant la résignation si longtemps prônée par l'Église. Cette aspiration généreuse conduisait inévitablement à un engagement politique plus radical, sur des bases théoriques plus marxistes que théologiques... La pauvreté d'une majorité s'expliquant par la richesse d'une minorité, on courait le risque de voir les diocèses d'Amérique latine devenir le lieu d'application de la lutte des classes, perspective diabolique aux yeux du Saint-Siège.

Il s'ensuivit une constante et implacable condamnation d'une théologie dangereusement éloignée de la doctrine sociale de l'Église. Jean-Paul II et le cardinal Ratzinger, qui lui succédera, vont ensemble engager une véritable reprise en main du clergé local afin d'endiguer l'influence des « évêques rouges », à commencer par le Pérou, là même où la théologie de la libération s'était le mieux enracinée. Un homme à poigne est nommé archevêque de Lima, le très controversé cardinal

Juan Luis Cipriani Thorne. Pur produit de l'Opus Dei, formé à la Société sacerdotale de la Sainte Croix, diplômé de l'Université de Navarre, le cardinal-évêque Thorne est réputé pour son caractère emporté qui ne l'incline guère à la diplomatie. Pourfendeur des « droits-de-l'homnistes », adversaire farouche de l'avortement et partisan de la peine de mort, il a surtout servi de caution morale et spirituelle au pouvoir du peu démocrate Alberto Fujimori, disparu depuis dans les affres de la corruption. La stratégie vaticane, pour faire pièce à la théologie de la libération, consiste donc à allumer des contre-feux, non pas en travaillant dans les paroisses à changer les esprits mais en plaçant des hommes liges aux postes clés, à savoir sur les chaires épiscopales. En 2008, l'Opus Dei, mouvement laïc à ses origines, compte dans ses rangs 24 évêques, et 15 d'entre eux sont en poste en Amérique latine. Au Pérou et au Chili, bien sûr, mais également au Paraguay, au Brésil, en Argentine, en Colombie, en Équateur, au Venezuela... Dans ce dernier pays comme au Pérou, l'Opus Dei s'est même offert, de 1997 à 2008, un « prélat de choc » en la personne de Fernando Saenz Lacalle, ancien évêque aux armées qui, après avoir été élevé au rang d'archevêque, le fut au grade de... général.

Il ne fait aucun doute que l'Opus Dei en Amérique latine a été un instrument de *reconquista* pour contrecarrer tout à la fois les menées marxistes et les espérances de la théologie de la libération. Elle ne fut pas la seule, d'autres associations existent, comme les Légionnaires du Christ ou les Focolari, qui, elles aussi, participent de cette rechristianisation. On peut aujourd'hui s'interroger sur l'efficacité réelle d'une entreprise dont les résultats sont pour le moins en demi-teinte. L'Amérique du Sud est une région du monde capitale pour Rome. On estime en effet qu'à elle seule elle regroupe la moitié des catholiques au monde. Jean-Paul II s'y est déplacé à dix-sept reprises, pas moins, et le Saint-Siège n'a pas ménagé son soutien aux dictatures populistes qui toutes ont signé un concordat avec le Vatican. Toutes ces dictatures ont disparu au profit d'une démocratisation croissante du sous-continent et d'un essor de régimes teintés d'« altermondialisme » ; la guerre froide disparue y a également rendu

caduque la peur obsessionnelle du communisme. La pénétration des élites sociales et économiques par l'Opus Dei en vue d'un complot quelconque demeure donc un spectre modeste et ressortit plus au fantasme. Sur le plan strictement religieux, la « contre-réforme » a manqué son but en partie : la doctrine de l'Église y est moins menacée par une théologie de la libération qui a cessé d'être marxiste, mais les pratiques religieuses qui ont cours en Amérique latine restent profondément baroques, colorées. Surtout, le dogme romain n'est pas le grand gagnant de ces dernières décennies, mais bien plutôt les multiples obédiences pentecôtistes, plus en phase avec une religiosité toujours fervente et populaire.

Le pape et le gourou

L'

Opus Dei est une secte ! Ça doit être vrai puisqu'on le lit partout... Elle a grandi et prospéré dans la plus grande discrétion, dans l'ombre bienveillante d'une Curie romaine qui lui a ménagé des statuts taillés sur mesure afin qu'elle soit délivrée de toute tutelle. Sa singulière spiritualité s'est donc répandue sans contrôle, au point qu'elle constituerait aujourd'hui une véritable Église dans l'Église, ou pire encore, une société secrète et sectaire ! L'accusation, sans cesse portée, est toujours réfutée à l'aide d'un argument décisif : l'Opus Dei est une institution de l'Église catholique romaine. En qualité de prélature personnelle, elle est régie par le droit canonique ; là où elle est implantée dans le monde elle s'inscrit dans le cadre juridique en vigueur. Elle ne peut donc pas être une secte. Il est pourtant permis d'en juger autrement, car les choses sont loin d'être aussi simples...

L'Église catholique, une secte qui a réussi...

On l'a vu, hormis dans les premières années de son existence, l'Opus Dei n'a jamais quitté le cadre institutionnel du Saint-Siège, qui a même veillé à toujours la pourvoir de statuts idoines, propres à la mettre à l'abri des suspicions dans son giron protecteur. Les crises qu'elle a connues (scandales politiques et financiers) ont chaque fois mis en cause des membres ou des proches de l'Œuvre à titre individuel, en raison même de la liberté personnelle du chrétien, mais la prélature n'a jamais été inquiétée judiciairement. Il faut en convenir, cela ne tient pas tant à son innocence immaculée qu'à la volonté des États de ne pas créer ou raviver des tensions avec le Saint-Siège, qui ne manqueraient pas de susciter de sérieux remous politiques et sociaux. Reste que la mauvaise réputation de l'Opus Dei a conduit certains gouvernements à se pencher avec attention sur ses pratiques. C'est le cas notamment de la Belgique, où une commission d'enquête parlementaire établissait en 1997 une liste des mouvements sectaires, parmi lesquels plusieurs institutions catholiques, dont l'Opus

Dei. En France également, des plaintes ont été déposées, notamment contre l'école hôtelière Dosnon, qui ont conduit en 2007 à la mise en examen des dirigeants de l'école et ceux de l'ACUT pour « travail dissimulé » et « conditions de travail contraires à la condition humaine ». L'Opus Dei, qui n'est pas mise en cause dans cette affaire, s'est empressée de préciser qu'elle se contentait « d'apporter une assistance pastorale » à l'établissement. À Milan, la justice italienne, dans une affaire banale de divorce, a interdit à une mère de famille de remettre ses enfants dans un établissement de l'Opus Dei, les attendus du jugement évoquant des pratiques attentatoires à la dignité, la liberté, la croissance, l'équilibre et le développement physique et psychique des enfants.

Pour répondre aux accusations de dérive sectaire touchant l'Opus Dei ou d'autres associations catholiques, le cardinal Schönborn, archevêque de Vienne, a tenu à faire une mise au point dans *l'Osservatore romano* et apporter une réponse théologique : « Selon le langage religieux approprié (et par là précis), comptent comme sectes les groupes qui se sont séparés de “grandes Églises” ou “d'Églises nationales” [...] Dans la théologie catholique, une secte est toujours marquée par l'éloignement de la vérité biblique-apostolique commune et des contenus centraux de la foi. C'est pourquoi selon la conception de l'Église, une secte touche toujours à l'hérésie et au schisme. » Il n'y a donc de sectes qu'en dehors de l'Église... CQFD ! Au passage, le prélat rappelle que toute attaque à l'encontre d'une partie de l'Église est une attaque personnelle faite au souverain pontife... ce qui revient à brandir le spectre dissuasif de l'incident diplomatique.

Dans sa très zélée défense des intérêts du Saint-Siège, le cardinal nous livre une intéressante définition d'une secte : « Comme signes distinctifs d'une secte valent assez communément les caractéristiques suivantes : formation élitiste de groupe avec isolement de la réalité sociale, ce qui entraîne souvent une résistance contre cette réalité environnante ; développement de formes de vie “alternatives” conduisant souvent à des excès étrangers à la vie et à des exagérations malsaines. Comme caractéristiques internes d'une secte, outre

l'attachement à un but de vie contredisant la convention commune, ou à une idole spirituelle marquée parfois de traits utopiques, on indique : l'abandon des valeurs fondamentales acceptées de nos jours, telles que la liberté personnelle et la tolérance, de même que le soutien, pour une part militant, à des valeurs opposées ; un style de vie totalitaire ; la pression sur la conscience des adeptes ; la proscription de personnes extérieures et des tendances à la domination de la société en général ou en partie. » Tout le propos du cardinal consiste bien sûr à désigner les sectes dangereuses – qui n'existent, c'est un postulat, qu'en dehors de l'Église – et non pas une institution comme l'Opus Dei. Là où les détracteurs ne voient que lavage de cerveau, isolement, inexpérience du monde, éloignement de la famille ou dépendance à des personnalités charismatiques dirigeantes, Mgr Schönborn perçoit le travail exaltant de l'Esprit saint, « un nouveau désir de vivre ouvertement le message chrétien ».

« Notre Père Josémaria Escriva »

À une secte il faut un guide. On voit tout de suite l'audace qu'il y aurait à prétendre que Jean-Paul II a souhaité ardemment accueillir parmi les saints de l'Église un gourou ! Et pourtant, beaucoup d'anciens membres de l'Opus Dei n'hésitent plus aujourd'hui à l'affirmer ouvertement. Il est temps alors de broser un portrait du fondateur. Au physique, le père Escriva est un homme de haute stature et de forte carrure qui se tient droit ; son aspect offre de la prestance, rehaussée par la dignité que confère la soutane. Toujours très à l'aise face à son auditoire, sa silhouette empreinte de bonhomie en impose et rassure à la fois. Car l'homme est calme, sans brusquerie. Seuls ses bras s'agitent dans de vastes moulinets parfois quand il s'exprime. Son visage n'est pas moins avenant, peu souriant, certes, mais c'est celui d'un intellectuel dont on devine que l'étude et la réflexion l'ont toujours tenu éloigné de la franche hilarité. Les grosses lunettes d'écaille qu'il porte continuellement ne sont pas étrangères à cette apparente austérité. Il se dégage toutefois de l'ensemble du personnage une immédiate sympathie et rien chez cet ecclésiastique ne vient trahir le gourou exalté.

Ce sont ses discours qui révèlent le plus qui est le Père. Le ton est posé, clair et efficace, celui d'un homme habitué à prendre la parole en public, et qui manifestement prise beaucoup ce genre d'exercice. Et les paroles du Père sont, sans gêne ni honte d'aucune sorte, pleines d'une foi profonde et sincère, d'un amour pour Jésus-Christ, pour Marie, pour Joseph... L'art oratoire est chez lui un art divin et rien ne l'empêche d'exprimer à son auditoire l'espérance chrétienne qui l'anime ; son discours semble une perpétuelle homélie. S'il peut agacer par ses fréquentes références bibliques et d'incessantes citations latines qui trahissent la vanité intellectuelle, il emporte chaque fois l'adhésion par un sens très sûr de l'humour dont il use fréquemment, comme des métaphores éclairantes qui le rendent tout de suite plus accessible. Le public réuni autour de lui ne l'écoute pas seulement avec respect, il semble conquis. Beaucoup ont témoigné d'une formidable aisance oratoire qui lui permettait de subjuguier son auditoire, oubliant peut-être un peu trop rapidement que l'assistance lui était d'avance acquise plus qu'elle n'était réellement conquise. Mais il est certain que Josémaria Escriva de Balaguer possédait un indéniable charisme qui lui donnait de l'ascendant sur les autres. Aux dires de certains, il n'en usa pas toujours avec la plus grande charité...

Car il existerait un autre Escriva, plus secret, que l'on peut bien sûr deviner en partie dans ses écrits : un homme d'ordre et de rigueur, un organisateur pour qui tout dans le moindre détail doit être prévu et inscrit dans un programme dont il ne faudra pas dévier ; son tempérament ne l'incline ni à l'improvisation ni à la fantaisie. L'Opus Dei lui a été inspirée par Dieu, c'est entendu, mais il faut admettre que son caractère, sa volonté, son autoritarisme ne lui ont pas été inutiles. À lire Escriva, il apparaît aussi que le prêtre aurait conçu de son célibat sacerdotal (à moins que ce ne soit l'inverse ?) une profonde misogynie. En revanche, il avait un faible pour les honneurs, les grades, les titres, réminiscence de ses années universitaires. Le péché d'orgueil ne l'effrayait apparemment pas et on ne compte plus les diplômes de docteur *Honoris causa* qu'il a toujours reçus avec une onctueuse satisfaction. Péché véniel de la part d'un intellectuel, pourra-t-on croire, or il y a un autre titre qu'il a convoité et obtenu en

1968 mais que ses hagiographes ont toujours tu : celui de marquis ! Car saint Josémaria, oubliant ses vœux de pauvreté et surtout d'humilité, a été fait marquis de Peralta, et il se murmure que plusieurs ministres de Franco se sont entremis pour lui permettre de relever un titre tombé en déshérence depuis plus d'un siècle.

Le plus troublant dans la personnalité d'Escriva de Balaguer, c'est que le saint homme devenu marquis pouvait se montrer violent et cruel. C'est du moins ce qui ressort du témoignage d'une ancienne membre qui a longtemps travaillé à ses côtés avant d'être « chassée » sans ménagement de l'Opus Dei. Elle s'appelle Maria del Carmen Tapia, elle compte aujourd'hui parmi les plus farouches opposants à l'Opus Dei dont elle estime que le message était dès l'origine dénaturé par un fondateur tyrannique. Le portrait qu'elle fait de saint Josémaria est aux antipodes de celui brossé dans la *positio* du procès en canonisation. Évoquant les conditions douloureuses de son départ de l'Opus Dei, Maria del Carmen Tapia a rapporté les propos insanes que le Père lui aurait lancés : « Tu es une mauvaise femme, une perfide, une corrompue [...] Putain ! Cochonne ! »

D'autres témoignages sont depuis venus révéler un autre visage du fondateur, et tous s'accordent sur le caractère tyrannique d'un homme intransigeant, fermé à toute critique, soucieux de tout organiser, de tout maîtriser, de ne déléguer qu'à une poignée de disciples à la fidélité aveugle et éprouvée. L'Œuvre de Dieu était avant tout son œuvre, il y reste aujourd'hui omniprésent, fort bien sûr de sa qualité de saint de l'Église. Les statuts de l'Opus Dei, son catéchisme, ses *Normes*, les différents écrits internes, sont de sa main. Dans chaque centre on lui voue un culte exclusif et malsain ; saint Josémaria est partout, et seul. Il est le Père de cette grande famille où l'initiative individuelle est réprouvée, voire prohibée, on l'invoque à chaque instant, on implore son intercession, on le prie. Les seules images pieuses connues à l'Opus Dei sont celles de Jésus, de Marie, du Saint-Sacrement... et de Josémaria Escriva de Balaguer, seule véritable référence spirituelle. Quand les membres de l'Opus Dei récitent le « Notre Père », c'est à Josémaria Escriva de Balaguer qu'ils

s'adressent !

Ultime facette du personnage, la plus sulfureuse mais la moins documentée : son engagement politique au côté du franquisme, voire du fascisme. C'est le « côté obscur » du personnage qui a suscité le plus de fantasmes et qui nourrit encore le plus de rumeurs. On a écrit souvent qu'Escriva était le confesseur de Franco, ce qui est faux. Il est seulement avéré que l'évêque de Madrid lui a ménagé une rencontre avec le *Caudillo*, une pratique courante à l'époque car Franco affichait une pieuse dévotion et rencontrait fréquemment des prêtres. On a parlé plus haut de sa venue au Chili quelques semaines seulement après le coup d'État de Pinochet. On sait que l'Opus Dei s'est accommodée des dictatures réactionnaires, et le procès ne vaut pas que pour elle au sein de l'Église catholique, loin s'en faut ! L'attitude la plus discutable de la part d'un saint de l'Église a été rapportée par un prêtre, ancien membre et proche d'Escriva, le père Vladimir Felzmann, qui a évoqué à plusieurs reprises la haine que celui-ci nourrissait à l'égard du communisme. À en croire Felzmann, Escriva lui aurait un jour affirmé ne pas croire que Hitler ait pu faire assassiner autant de Juifs, n'en concédant « que » trois millions. Il s'agissait moins d'antisémitisme viscéral de sa part que d'une conviction bien ancrée chez lui : Hitler, comme Franco, avait été à sa manière un très efficace rempart contre le communisme. Bien sûr, cette vision très personnelle du nazisme comme idéologie salvatrice de la chrétienté n'apparaît nulle part dans les pièces du dossier de canonisation...

Maria, du paradis à l'enfer

Maria del Carmen Tapia, que nous avons évoquée plus haut, n'est pas la seule à avoir livré un témoignage accablant sur la personnalité du Père et les pratiques de l'Opus Dei, mais son récit est d'autant plus précieux qu'elle a occupé une place importante à l'Œuvre dans des années capitales de son histoire. De cette expérience elle a conçu un violent ressentiment qui s'est mué en une volonté apaisée, mais déterminée de dénoncer les agissements de l'Opus Dei. Originaire de Cartagène, Maria del Carmen Tapia est entrée à l'Opus Dei en 1948 à

l'âge de vingt-trois ans, elle a été appelée à Rome auprès du père Escriva en 1952 pour y travailler à la direction de la section féminine. Elle y restera quatre années, apprenant à mieux connaître le fondateur. Quoique pleine d'enthousiasme, elle découvre progressivement un homme emporté et violent, vétilleux, qui administre son Œuvre avec autant de soin que de souci de soi, se préoccupant de tout ramener à sa personne. Ce qui apparaît progressivement à Maria, c'est que la figure centrale de l'Opus Dei est moins Dieu ou le Christ qu'Escriva de Balaguer lui-même. Avec d'autres, qui en porteront également témoignage, elle assiste aux petits arrangements du fondateur et de ses très proches collaborateurs, qui n'hésitent pas à manipuler les statuts et à en récrire parfois des passages, à biffer des paragraphes des écrits internes, voire à tricher résolument en faisant disparaître de clichés photographiques des personnes qui ont quitté l'Opus Dei et ne méritent donc plus d'y figurer.

Escriva a-t-il voulu éloigner un témoin gênant ? En 1956, il envoie Maria Carmen del Tapia à Caracas au Venezuela où elle restera neuf années. La jeune femme est trop indépendante pour se glisser parfaitement dans le moule, et bientôt elle prend ses distances avec les directives et les normes établies par le Père. Elle le fait en toute naïveté, sans penser à mal ni se soucier de dénigrer une Œuvre où malgré tout elle s'épanouit. Mais les réalités vénézuéliennes ne sont pas celles de Rome ou de Madrid, aussi Maria s'affranchit-elle un peu trop d'une discipline sévère, et avec elle les femmes placées sous sa responsabilité. Quand en 1965 la direction de l'Opus Dei a vent du comportement inacceptable de Maria, celle-ci est invitée sans explication à revenir à Rome. Son calvaire va commencer.

Au centre féminin de l'Œuvre, villa Sachetti, elle dispose d'une chambre où elle reste plusieurs jours sans rencontrer personne et sans connaître les motifs exacts de sa présence. Ce n'est qu'après quinze jours de ce régime d'isolement qu'elle est enfin confrontée à Josémaria Escriva de Balaguer, qui lui annonce qu'elle ne retournera pas au Venezuela où elle a mal travaillé. Le Père lui reproche entre autres

d'avoir « murmuré » ses textes, c'est-à-dire de les avoir commentés et trop librement interprétés. S'ensuivront pour la malheureuse plusieurs mois d'un véritable enfermement à Rome, durant lesquels il lui est formellement interdit d'entrer en contact avec ses amies de Caracas. Ce qu'elle fera pourtant, et qui sera vite su. Nouvelle colère du Père, nouvelles menaces et nouvelles insultes. En mai 1966, soit huit mois après son retour, Maria Carmen del Tapia peut enfin quitter l'Opus Dei non sans être une nouvelle fois agonie d'injures et menacée des pires représailles si jamais elle s'avisait de raconter quoi que ce soit.

Longtemps après cette mésaventure, elle passera outre les intimidations pour livrer dans *Tras el umbral. Una vida en el Opus Dei* (« Au-delà du seuil, une vie dans l'Opus Dei », 1992 ; le livre n'est pas traduit en français) son témoignage et alerter sur les pratiques de l'Opus Dei. Ce n'est pas un réquisitoire contre les manœuvres affairistes de la prélature, d'autres s'en sont chargés, mais un travail de « décomposition » de la spiritualité singulière, déstructurante et aliénante, de l'Opus Dei, loin, très loin des Évangiles, et pourtant si proche du Vatican ! Avec Maria Carmen del Tapia, d'autres anciens membres ont apporté leur pierre à l'édifice critique qui continue de se construire, insistant tous sur l'oppressante structure de l'Œuvre de Dieu qui empêcherait ses membres de s'épanouir dans une véritable liberté religieuse. Des mises en garde monteront depuis le sein même de l'Église, où l'Opus Dei n'est pas partout en odeur de sainteté. Des théologiens, des dignitaires se sont inquiétés des dérives d'une prélature qui leur fait beaucoup de tort. En 1981, parce qu'il savait pertinemment que l'Opus Dei allait être très prochainement érigée en prélature personnelle, le cardinal Basile Hume, archevêque de Westminster, rendait publiques les recommandations « sévères » qu'il avait adressées aux responsables de l'Œuvre, considérant que « les méthodes et les activités d'un mouvement international présent dans un diocèse donné doivent être modifiées avec prudence, à la lumière des différences culturelles, des coutumes locales légitimes et des valeurs de la société où cet organisme international entend travailler ». La prudence, selon le cardinal, devait s'appliquer : à l'âge d'incorporation dans l'Opus Dei, à l'information honnête donnée aux

parents, à la liberté de l'individu, y compris et surtout dans le choix de son directeur de conscience.

Le Décalogue du père Trouslard

Si l'argument théologique qui clôt d'ordinaire tout débat sur les sectes à l'intérieur de l'Église catholique romaine est de très mauvaise foi, il faut cependant reconnaître que les évêques ne sont ni insensibles aux dangers que les mouvements sectaires font courir, ni inactifs. L'Église catholique en France, sous la houlette de la Conférence des évêques, s'est dotée d'un service interdiocésain « Pastorale, sectes et nouvelles croyances » qui étudie les mouvements pseudo-religieux et leurs possibles dérives. L'Opus Dei n'y est pas ouvertement montrée du doigt eu égard à son statut pontifical, mais la parole n'est pas muselée, et surtout pas celle d'un vieux prêtre de l'évêché de Soissons, le père Jacques Trouslard, malicieusement autoproclamé « obsédé sectuel ». Depuis bientôt trente ans, le bon abbé Trouslard a entrepris de mener un inlassable combat contre les sectes. S'il mène ce combat en tant que chrétien, il ne le fait pas pour la défense de la doctrine, mais avant tout pour celle des droits de l'homme. Parce qu'il travaille dans le diocèse de Soissons où se trouvent la fameuse école hôtelière Dosnon et le centre Couvrelles, il n'a pas manqué d'avoir affaire à l'Opus Dei. Ses nombreuses enquêtes menées en Europe comme aux États-Unis pour répondre aux demandes de familles alarmées l'ont conduit à observer la prélature d'un œil critique, et à formuler à son égard une série de dix mises en garde, que l'on peut interpréter comme les dix commandements pour se préserver des dérives sectaires de l'Opus Dei.

Les dix aspects néfastes de l'Opus Dei selon lui seraient les suivants : le détournement, l'Opus Dei n'hésitant pas à faire contracter des vœux à des jeunes gens encore mineurs ; l'endoctrinement, qui se révèle notamment dans les inlassables séances de prière dirigée et les lectures trop exclusives des textes du fondateur ; la rupture avec le milieu familial, ce dont ont témoigné de nombreux « adeptes » et qui a conduit à des dépôts de plainte devant la justice ; le prosélytisme agressif ou, pire, dissimulé et insidieux ; la « fausse laïcité », qui

renvoie à l'ambiguïté du statut de prélature personnelle, institution laïque mais dirigée par des prêtres, et à la nature canonique de ses membres qui prononcent des vœux sans ordination sacerdotale ou religieuse ; le « cléricalisme », à savoir l'omnipotence du clergé de la prélature sur les membres laïcs ; l'importance accordée au travail considéré comme principe existentiel et but ultime de la réalisation humaine, ce que réprouve l'Église ; les trop pressantes sollicitations financières ; l'infiltration des réseaux économique et politique ; enfin, le culte du Père fondateur qui confine, on l'a vu, au culte de la personnalité. Tous ces points ont bien sûr été réfutés les uns après les autres par un porte-parole de l'Opus Dei en France qui n'a pas manqué d'invoquer la liberté individuelle et la charité chrétienne tout autant que les statuts de la prélature qui sont conformes à la loi française.

Il faut se satisfaire d'ailleurs que celle-ci, avec ses dispositions laïques, empêche le plus qu'il est possible une association religieuse d'accaparer trop de pouvoir et de s'immiscer trop dans les sphères privées ou publiques. La « grande loi de 1905 », dont on répète régulièrement qu'elle est menacée par quelque dangereux retour du religieux, donne toujours des preuves de sa robustesse et n'est sans doute pas étrangère à la modeste implantation de l'Opus Dei en France. Il est vrai que l'Œuvre de Dieu ailleurs dans le monde travaille à répandre une doctrine catholique intransigeante, fidèle au dogme romain que les papes successifs après Vatican II ont obstinément refusé de faire évoluer. Mais faut-il voir un péril là où l'historien ne perçoit qu'une attitude théologique et ecclésiale déjà très ancienne qui n'a jamais pu freiner le progrès des sociétés ? Faut-il s'abandonner à la peur du complot mondial dont l'Opus Dei serait l'un des instruments ? Depuis le temps (des siècles !) qu'on nous met en garde contre ce fameux « nouvel ordre mondial » qui se trame, le désordre ambiant du monde contemporain nous oblige à considérer les supposés acteurs de cette vaste et clandestine machination comme des comploteurs aux petits pieds !

Bibliographie

ALLEN (John L.), *Opus Dei*, Alain Stanké, 2006.

BERGLAR (Peter), *l'Opus Dei et son fondateur Josémaría Escrivá*, Mame, 1992.

BERNAL (Salvador), *M^{gr} Escrivá de Balaguer. Portrait du fondateur de l'Opus Dei*, SOS, 1978.

DEL PORTILLO (Alvaro), *Chercher Dieu au milieu du monde*, Le Laurier, 1983.

DES MAZERY (Bénédicte et Patrice), *l'Opus Dei, enquête sur une Église au cœur de l'Église*, Flammarion, 2005.

DUBORGEL (Véronique), *Dans l'enfer de l'Opus Dei*, Albin Michel, 2007.

GONDRAND (François), *Au pas de Dieu*, France-Empire, 1982.

HERMET (Guy), *les Catholiques dans l'Espagne franquiste*, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1981.

HERTEL (Peter), *Opus Dei, les Chemins de la gloire...*, Éditions Golias, 1998.

LE TOURNEAU (Dominique), *l'Opus Dei*, PUF, Que sais-je ?, 2004.

LE VAILLANT (Yvon), *Sainte Maffia, le dossier de l'Opus Dei*, Mercure de France, 1971.

MESSORI (Vittorio), *Opus Dei, l'enquête*, Claire Vigne, 1995.

NEFONTAINE (Luc), *l'Opus Dei*, Cerf, 1993.

OBERLÉ (Thierry), *l'Opus Dei, Dieu ou César ?*, J.-C. Lattès, 1993.

PLUNKETT (Patrick de), *l'Opus Dei, enquête sur le « monstre »*, Presses de la Renaissance, 2006.

ROMANO (Giuseppe), *l'Opus Dei, un chemin de sainteté*, Fayard, 1996.

SAUNIER (Jean), *l'Opus Dei et les sociétés secrètes catholiques*, Grasset, 1973.

TAPIA (Maria del Carmen), *Tras el umbral. Una vida en el Opus Dei*, Ediciones B, 1992.

TERRAS (Christian), *Opus Dei, enquête au cœur d'un pouvoir occulte*, Éditions Golias, 2006.

THIERRY (Jean-Jacques), *l'Opus Dei, mythe et réalité*, Hachette, 1973.

WALSH (Michael), *le Monde secret de l'Opus Dei*, Pygmalion, 1994.

YNFANTE (Jesús), *Un crime sous Giscard. L'affaire de Broglie. Opus Dei. Matesa*, Maspéro, 1981.

Les informations recueillies sur **Internet** sont à considérer avec la plus grande prudence... Citons plus particulièrement trois sites qui présentent un intérêt majeur :

– Le site officiel de la prélatrice (**opusdei. fr**) permet d'accéder aux ouvrages du fondateur, à certains documents (en latin !) et à une multitude d'informations.

– **opuslibros. org** est un site espagnol très critique réalisé par d'anciens membres. Il fournit de nombreux documents dont certains en français.

– **odan. org**, site d'une association américaine (*Opus Dei Awareness Network*) d'information et de défense contre les dangers de l'Œuvre.